

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

SUR LES TRACES DE L'INTERSECTIONNALITÉ: L'INTERVENTION AVEC
LES FEMMES IMMIGRANTES ET RACISÉES DANS LES
CENTRES DE FEMMES

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR
SARAH-MAUDE LE GRESLEY

JUILLET 2018

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Mes premiers remerciements vont à ma directrice, Elizabeth Ann Harper, qui m'a accompagnée pendant ce processus et m'a donné les outils nécessaires à la réalisation de ce mémoire. J'ai eu l'opportunité de travailler avec elle en tant qu'assistante de recherche sur divers projets dans des milieux de pratique qui étaient très stimulants. Je la remercie pour la confiance qu'elle m'a témoignée.

Je remercie également Christine Corbeil et Isabelle Marchand avec qui j'ai eu le privilège de travailler dans le cadre d'un des projets de recherche avec la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes.

Elizabeth, Christine et Isabelle ont été des guides intellectuelles importantes. Elles m'ont transmis l'importance de la rigueur intellectuelle et leur passion de la recherche.

Je tiens à remercier les participantes à cette étude pour leurs intérêt, générosité, et enthousiasme envers le sujet. Les centres de femmes sont des milieux vivants, créatifs, qui touchent et inspirent. C'est dans cet esprit que je souhaite rendre compte de leur travail dans ce mémoire.

Je remercie également Lyse Cloutier de la Table des centres de femmes de Montréal et Eve-Annecy qui ont accepté d'être les sujets de mes entrevues pré-test.

Un remerciement aux travailleuses du centre de femmes La Marie Debout où j'ai réalisé mon stage de propédeutique, Fabienne, Julie, Catherine, ainsi qu'à ma superviseure de stage, Fanny. Celles-ci m'ont insufflé leur passion de l'intervention féministe et m'ont initiée aux défis de la gestion féministe!

Je remercie le personnel et les professeurs de l'École de travail social. Un merci tout spécial à Maria Nengeh Mensah pour ses judicieux enseignements au cours de ce laborieux travail intellectuel.

Je remercie aussi mes nombreuses collègues en travail social et en études féministes qui ont alimenté mes réflexions et avec qui j'ai eu le plaisir de partager des moments enrichissants ! Un merci particulier à Marie-Ève, Gigi, Carol-Anne et Marie-Philippe.

Sur une note plus personnelle, je tiens à remercier ma famille et mes ami.es pour leurs encouragements et leur soutien au cours des dernières années. Stéphanie pour sa curiosité inlassable envers mon sujet et Lyriane pour ses petites attentions qui réchauffent le cœur. Je remercie aussi la gang de *Thèsez-vous*, mes copines de la danse africaine ainsi que la grande famille du Byblos.

Un tendre remerciement à Danièle (merci Maman!), Gabrielle, Mireille et Martha (la bénédiction) pour leur soutien dans les derniers pas de la rédaction et leur travail de révision.

Enfin, mon dernier remerciement va à Audréanne, ma partenaire de rédaction, qui, par sa joie de vivre et son grand cœur, a été une source de réconfort allégeant les difficultés rattachées à l'écriture. Sans elle, cette aventure n'aurait pas été la même !

Je remercie la Fondation de l'UQAM et l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) pour le soutien financier.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	i
LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES.....	ix
RÉSUMÉ	xi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
PROBLÉMATIQUE.....	5
1.1 Intersectionnalité en intervention sociale.....	5
1.1.1 L’intersectionnalité : origines et définition	5
1.1.2 L’intersectionnalité, quel outil pour l’intervention sociale ?.....	8
1.2 Les critiques des approches féministes traditionnelles	10
1.2.1 Le caractère ethnocentrique des approches	10
1.2.2 Des femmes exclues et marginalisées	11
1.2.3 Femmes immigrantes et racisées et processus de recherche d’aide	12
1.3 Intersectionnalité et intervention féministe.....	13
1.3.1 Un modèle d’analyse des violences faites aux femmes.....	13
1.3.2 Un outil pour l’intervention.....	15
1.3.3 Recommandations pour l’intervention auprès des femmes immigrantes et racisées.....	17
1.4 Émergence de l’intersectionnalité au Québec	18
1.4.1 Des obstacles à l’usage de l’intersectionnalité	19
1.5 Pertinence sociale de l’étude.....	20

CHAPITRE II	
CADRE THÉORIQUE.....	23
2.1 La méthodologie de l'intervention	23
2.1.1 Les quatre étapes du processus d'intervention.....	24
2.1.2 L'approche d'intervention	26
2.1.3 Le contexte de la pratique	26
2.2 L'intersectionnalité.....	28
2.2.1 Les théorisations de l'intersectionnalité.....	28
2.2.2 Éléments clés de l'intersectionnalité.....	29
2.3 Conclusion.....	31
CHAPITRE III	
MÉTHODOLOGIE	33
3.1 Méthodologie de la recherche.....	33
3.1.1 Recherche qualitative.....	33
3.1.2 Recherche féministe.....	34
3.2 Population étudiée	35
3.2.1 Critères de participation et modalités de recrutement.....	35
3.3 Méthode de collecte de données.....	36
3.3.1 L'entretien narratif et le récit de pratique	36
3.3.2 Déroulement des entretiens.....	37
3.3.3 Profil des intervenantes.....	38
3.4 Traitement des données et analyse	39
3.4.1 Examen phénoménologique des données empiriques.....	40

3.4.2 L'analyse thématique.....	40
3.5 Considérations éthiques	41
3.5.1 Risques et avantages de la recherche pour les sujets.....	41
3.5.2 Respect de la confidentialité des données	42
3.6 Limites de la recherche	43
3.7 Originalité de la recherche	44
CHAPITRE IV	
LES RÉSULTATS	45
4.1 Les récits de pratique	45
4.1.1 Le récit de pratique de Sabrina « <i>Une femme prise dans un étau</i> »	46
4.1.2 Le récit de pratique de Marisol « <i>Des systèmes qui s'imbriquent</i> »	49
4.1.3 Le récit de pratique de Pénélope « <i>La condition culturelle, religieuse et migratoire</i> »	53
4.1.4 Le récit de pratique de Flore « <i>Des couches supplémentaires</i> »	56
4.1.5 Le récit de pratique de Naima « <i>Le double effet du patriarcat</i> »	60
4.1.6 Le récit de pratique de Terry « <i>On a toutes les mêmes affaires comme femme quand on vit de la violence</i> ».....	63
4.1.7 Le récit de pratique de Kathy « <i>Un vécu de situations entremêlées</i> ».....	66
4.2 Synthèse des récits de pratique	69
4.2.1 Les problématiques dominantes	69
4.2.2 L'intervention auprès des femmes.....	72
4.3 Au-delà des récits de pratique : l'intervention auprès des femmes immigrantes et racisées dans les centres de femmes	76
4.3.1 Les rapports entre les femmes	76

4.3.2 Inclusion et lutte aux préjugés	77
4.4 Regard sur l'intersectionnalité.....	77
4.4.1 L'influence de l'intersectionnalité	78
4.4.2 Les obstacles à l'usage de l'intersectionnalité	80
4.5 Conclusion	81
CHAPITRE V	
DISCUSSION.....	83
5.1 Une compréhension plus fine des parcours des femmes	84
5.1.1 Défis structurels et complexité des parcours	84
5.1.2 Pluralité des vécus.....	85
5.1.3 Double oppression et double patriarcat.....	86
5.1.4 Racisme et préjugés lors de la recherche d'aide	87
5.2 Une compréhension ambiguë des situations des femmes aux prises avec la violence conjugale	88
5.2.1 Une tendance culturaliste	88
5.2.2 Une approche culturellement sensible	89
5.2.3 À l'écoute des récits alternatifs par rapport à la violence conjugale	90
5.3 Des points de tension en intervention féministe.....	91
5.3.1 Les particularités ethnoculturelles	92
5.3.2 Modèle unique en violence conjugale.....	93
5.4 Stratégies d'intervention intersectionnelles en émergence.....	95
5.5 L'intersectionnalité comme outil réflexif.....	96
5.5.1 Réfléchir à la posture d'intervenante	96
5.5.2 Ouverture face aux croyances culturelles et religieuses	97

CONCLUSION	101
APPENDICE A FORMULAIRE DE CONSENTEMENT	105
APPENDICE B AFFICHE DE RECRUTEMENT	111
APPENDICE C GRILLE D'ENTRETIEN	113
APPENDICE D QUESTIONNAIRE POUR LES INTERVENANTES	117
BIBLIOGRAPHIE	119

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

CRI-VIFF	Centre de recherche et d'études sur les violences faites aux femmes
L'R	Regroupement des centres de femmes du Québec
FFQ	Fédération des femmes du Québec
UQAM	Université du Québec à Montréal
TCRI	Table de concertation au service des personnes réfugiées et immigrantes

RÉSUMÉ

L'approche intersectionnelle est en émergence dans les milieux de pratiques féministes. À l'aune de sa théorisation, la littérature, à son sujet, laisse entendre qu'elle serait profitable à la déconstruction de certains préjugés et qu'elle favoriserait une perspective plurielle dans les interventions sociales faites auprès de femmes immigrantes et racisées. Pourtant, on en connaît encore que peu sur ses usages. Que savons-nous sur la manière dont celle-ci peut s'intégrer aux différentes étapes du processus d'intervention dans les services professionnels œuvrant sur le terrain ?

Cette étude, de nature qualitative, traite de l'application de l'intersectionnalité dans les centres de femmes. Nous cherchions à connaître la manière dont celle-ci est intégrée par les intervenantes de centre de femmes avec les femmes immigrantes et racisées. Le premier objectif de notre recherche a consisté à repérer les dimensions intersectionnelles présentes dans les milieux d'interventions. En second lieu, nous avons tenté de cerner la pertinence et les contraintes de son utilisation. En nous inspirant de la méthode des récits de pratique, nous avons effectué des entrevues individuelles auprès de sept intervenantes des centres de femmes de Montréal qui travaillent avec des femmes aux prises avec diverses problématiques sociales.

Dans cette recherche, la présentation de l'interprétation des résultats de notre analyse rend compte de la mise en pratique de l'intersectionnalité. On observe que cette approche offre une nouvelle compréhension des situations des femmes immigrantes et qu'elle permet de mieux composer avec les différences et les complexités des identités de celles-ci. On constate que sont mises en œuvre des stratégies en émergence dans les centres pour valoriser et légitimer le vécu des femmes racisées, lutter contre les préjugés et réfléchir à la posture sociale de l'intervenante. Or, on observe que des défis persistent dans l'intégration de l'approche intersectionnelle face à certaines problématiques spécifiques dans les processus d'intervention. L'on remarque que se détourner de l'attention de la domination du conjoint en violence conjugale n'est pas évident. L'analyse soulève des incohérences entre les éléments pris en compte et les moyens proposés pour parvenir à résoudre ce type de problème. Nous soutenons l'importance de poursuivre les recherches sur l'intersectionnalité en tant qu'outil d'intervention pour créer un espace inclusif dans les milieux féministes et soutenir les femmes immigrantes et racisées face au racisme et aux violences spécifiques portées à leur endroit.

MOTS-CLÉS : intersectionnalité, intervention féministe, travail social, stratégies d'intervention, centre de femmes, femmes immigrantes et racisées.

INTRODUCTION

Le Conseil du statut de la femme (2017) rapporte que le nombre de femmes immigrantes est en hausse au Québec, constituant 11,9% de la population féminine totale. Dans l'agglomération de Montréal, elle représente un peu plus du tiers de celle-ci (*ibid.*). Cette conjoncture conduit à de nouveaux critères d'évaluation de l'état de la situation de la femme dans tous les milieux de vie. À titre d'exemple, pour contrer la violence faite aux femmes, le Secrétariat à la condition féminine (2015) s'est engagé à poser des actions gouvernementales pour développer de nouvelles stratégies visant spécifiquement les femmes immigrantes. Parallèlement, chez les organisations féministes, nous observons, depuis les dernières années, une augmentation des pratiques visant une meilleure prise en compte des réalités de ces femmes (Harper et *al.*, 2017). L'on constate que l'ensemble des regroupements féministes est préoccupé par les particularités ethnoculturelles, l'état d'isolement, les pressions qu'elles peuvent subir, les violences faites à leur égard ainsi que la complexité des interventions, si l'on considère, par exemple, l'influence qu'elles peuvent avoir sur leur statut à l'immigration ou bien la régularisation de leur statut de femme réfugiée. Ainsi, ces groupes demeurent confrontés à plusieurs défis que pose l'arrimage des interventions aux besoins spécifiques de ces femmes à l'intersection des oppressions auxquelles elles sont confrontées.

Il est admis que les femmes immigrantes et racisées¹ rencontrent des difficultés de taille dans la société et particulièrement en ce qui a trait à l'accessibilité des ressources

¹ De plus en plus dans les milieux féministes, le terme « immigrées et racisées » est utilisé pour désigner : « les femmes immigrées, tous statuts confondus, incluant les nouvelles arrivantes, les femmes dites des « minorités visibles », immigrées ou nées ici; les femmes des communautés culturelles, faisant l'objet de racisation » (Comité de réflexion sur la situation des femmes immigrées et racisées et Table de concertation au service des personnes réfugiées et immigrantes, p.6). En outre la racisation est un « processus sociohistorique au sein duquel les catégories raciales ont été créées,

mises à leur disposition (Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes, 2010; Rinfret-Raynor et *al.*, 2013). Depuis les années 1980, nous remarquons qu'il y a des angles morts et une certaine stagnation théorique de l'approche d'intervention féministe dans les milieux où elles évoluent (Corbeil et Marchand, 2006; Harper, 2012). Pour cette raison, le concept d'intersectionnalité, outil théorique servant à appréhender les éléments complexifiants du statut social, est de plus en plus considéré par les organisations féministes et aurait le potentiel d'actualiser le sens et la portée de leurs interventions (Harper et *al.*, 2017; Celis et *al.*, 2017; Corbeil et *al.*, 2018). Cependant, la littérature rend compte d'une rareté des écrits sur l'intersectionnalité en intervention (Corbeil et Marchand, 2006; Harper et Kurtzman, 2014). Il nous semble donc pertinent, voire incontournable, d'explorer cette nouvelle approche dans le cadre d'une recherche transdisciplinaire menée en travail social et en études féministes. Par ce travail de recherche, notre objectif est de répondre à ce manque et de cerner la pertinence et les contraintes de l'utilisation de l'intersectionnalité dans les milieux de pratique. Pour ce faire, nous nous sommes intéressées aux centres de femmes qui forment en soi un milieu de vie que nous connaissons bien pour y avoir déjà travaillé.

Dans la première partie de ce mémoire, nous élaborerons la problématique de recherche qui consistera à présenter la recension des écrits sur l'approche intersectionnelle en intervention sociale et particulièrement en ce qui concerne la condition des femmes immigrantes et racisées. Dans la deuxième partie, nous mettrons de l'avant notre cadre théorique, c'est-à-dire les principaux concepts qui serviront à l'analyse des résultats de notre recherche : la méthodologie de l'intervention et l'intersectionnalité. Au sein du chapitre trois, nous ferons une description de la méthodologie de type exploratoire, qualitative et féministe, ce qui nous permettra de présenter le travail de collecte et de

ont été habitées, transformées et détruites » (Omi et Winant, 1994, p.56 traduit et cité dans Pagé et Pires, 2014, p.14).

traitement des données, de l'échantillonnage ainsi que des aspects éthiques de cette étude. Ensuite, nous exposerons, dans le chapitre quatre, les résultats des données recueillies sous la forme d'un récit s'appuyant sur la pratique des sept (7) intervenantes issues de centres de femmes de l'agglomération de Montréal. De cet état de fait, nous ferons dialoguer les concepts théoriques avec les résultats de l'étude au chapitre cinq. En conclusion, nous signalerons quelques pistes de recherche pour de futures études dans le domaine de l'intervention féministe au Québec.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

Ce mémoire traite de l'utilisation de l'intersectionnalité dans les centres de femmes dans le cadre d'interventions auprès de femmes immigrantes et racisées. Pour en connaître ses usages, la première section de ce chapitre servira à présenter une recension des écrits sur l'intersectionnalité en intervention sociale. Nous ferons état, tout d'abord, des origines du concept, puis nous définirons ses principaux postulats théoriques. En second lieu, nous témoignerons de son emploi actuel en intervention féministe. Enfin, nous terminerons cette présentation en démontrant la pertinence sociale de notre sujet de recherche et en exposant les questions qu'elle suscite ainsi que les objectifs que nous poursuivons dans cette étude.

1.1 Intersectionnalité en intervention sociale

1.1.1 L'intersectionnalité : origines et définition

La littérature retrace les origines de l'intersectionnalité il y a un peu plus de vingt-cinq ans, dans les écrits de la juriste afro-américaine Kimberley W. Crenshaw². Cette dernière est reconnue pour son célèbre texte *Cartographier les marges* :

2 Ce texte écrit en 1991 a seulement été traduit en français en 2005. Cet écart pourrait expliquer le retard, dans le Québec francophone, des écrits issus de la pensée afro-américaine. Pour une contextualisation et une analyse de la réception des écrits des féministes afro-américaines au Québec, voir la thèse de Geneviève Pagé (2012) intitulée *Feminism à la Québec : Ideological Travelings of American and French Thought (1960-2010)*.

intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur paru en anglais en 1990 et traduit en français en 2005. Dans ce texte, Crenshaw analyse la qualité des services offerts aux femmes de couleur dans les refuges pour femmes victimes de violence conjugale aux États-Unis. Elle traite de l'importance de développer des stratégies d'intervention qui prennent compte de l'intersection des oppressions. Elle postule que l'expérience de violence conjugale n'est pas la même pour une femme de couleur que pour une femme blanche :

Je traite de l'intersectionnalité structurelle – de la manière dont la localisation des femmes de couleur à l'intersection de la race et du genre rend notre expérience réelle de la violence conjugale, du viol et des mesures pour y remédier, qualitativement différente de celle des femmes blanches (Crenshaw, 2005, p.54).

La majorité des écrits situent l'émergence de l'intersectionnalité au cœur du mouvement féministe afro-américain des années soixante-dix. Corbeil et Marchand (2007) nous présentent des militantes et intellectuelles féministes noires américaines comme hooks, Crenshaw et Collins. Celles-ci réfléchissent aux effets conjugués du sexisme et du racisme et aux dominations structurelles qui renforcent l'exclusion des femmes. En effet, à cette époque, des femmes issues de groupes minoritaires, dont les Africaines-Américaines, Hispano-Américaines et Indiennes, dénoncent l'incapacité de se doter d'une identité politique au sein du mouvement des femmes et du mouvement antiraciste (*ibid.*). Quelques autres, comme Harper, posent les fondements de l'intersectionnalité un peu plus tôt dans l'histoire, « au tournant du 20e siècle dans les travaux d'intellectuels américains d'origine africaine tels que Cooper (1892) et Du Bois (1903,1920) » (Harper et *al.*, 2012). Ces théoriciennes québécoises indiquent la présence d'une autre théorisation du concept. Elles relatent le travail des féministes européennes comme Anthias (2002, 2005), Knudsen (2006), Prins (2006) et Yuval

Davis (2006), mis de l'avant au début du 21^e siècle (Corbeil et Marchand, 2007; Harper et *al.*, 2012).

Les différentes littératures nomment les composantes de l'intersectionnalité de plusieurs manières : « intersections, systèmes de privilèges et d'oppressions entrecroisées, oppressions simultanées, inégalités imbriquées, facteurs de risques cumulatifs, matrice des oppressions, etc. ». Divers usages sont également attribués à l'intersectionnalité, que ce soit à titre de « cadre théorique, paradigme, approche épistémologique, modèle d'intervention, stratégie d'action sociale » (Harper et Kurtzman, 2014, p.17). Enfin, selon Bilge (2014, p.64), les processus de pouvoir au centre de cette approche sont pensés selon différents vocables : « co-formation, co-constitution, imbrication, emboitement, assemblage, co-extensivité, articulation ».

L'intersectionnalité est théorisée dans divers champs des sciences sociales, spécifiquement les études féministes. En travail social, l'intersectionnalité fait aussi l'objet de théorisation. Harper, dans ses travaux de 2014, la définit ainsi :

L'intersectionnalité est un outil méthodologique et théorique permettant d'appréhender les manières dont les interactions entre les différents aspects de l'identité sociale (origine ethnique, genre, orientation sexuelle, origine autochtone, âge, statut d'immigration, religion, classe sociale, etc.) et les dynamiques d'oppression et de domination (sexisme, racisme, classisme, colonialisme, ethnicisme, etc.) construisent des rapports sociaux inégalitaires et façonnent les expériences des femmes (cité dans Corbeil et *al.*, 2014, s. p.).

Maintenant que nous avons abordé les origines de l'intersectionnalité de même que certains postulats, dans l'optique de mieux comprendre ses usages pratiques, nous explorerons à présent les écrits de l'intervention sociale. Sur ce plan, elle se présente à titre de cadre d'analyse et outil d'intervention. Elle est également annoncée en tant que

cadre permettant aux intervenantes de développer une pratique réflexive. Dans les sections qui suivent, nous présenterons donc comment l'intersectionnalité est utilisée en intervention dans un contexte général, mais plus particulièrement avec les femmes immigrantes et racisées. Pour ce faire, nous nous baserons d'abord sur les écrits en travail social pour ensuite nous intéresser aux études dans le domaine de l'intervention féministe.

1.1.2 L'intersectionnalité, quel outil pour l'intervention sociale ?

Dans la littérature en travail social, l'intersectionnalité est utilisée dans le cadre d'études visant à mieux comprendre les parcours et réalités des personnes appartenant aux groupes marginalisés telles les femmes et les minorités culturelles et sexuelles. Elle sert ainsi à comprendre certaines dynamiques d'oppression et de domination. Elle rend visibles des expériences d'oppressions spécifiques et subjectives et questionne les privilèges et le niveau d'accès au pouvoir (Corbeil et Marchand, 2005; Hulko 2009; Dhamoon 2011; Choffat et Martin, 2014). De manière générale, elle vise le développement de stratégies d'intervention inclusives.

Selon les écrits consultés, certains provenant du Canada et d'autres des États-Unis, l'intersectionnalité relève d'un cadre permettant aux intervenantes de développer une pratique réflexive en ce qui a trait au regard porté sur la relation d'intervention et la posture. Selon Mattsson (2014, p.14), théoricienne s'inscrivant dans le courant du *critical social work* : « by using an intersectional approach in critical reflection, the reflection will show how conceptions of social workers, “clients,” and social problems are constructed and upheld ». Dans l'idée de soutenir des pratiques non oppressives en cohérence avec la vision du travail social, le concept de positionnement social de l'intersectionnalité est utilisé par plusieurs auteurs pour examiner les rapports de

pouvoir et les préjugés qui ont cours en intervention (Hulko, 2009; Murphy et al., 2009; Walton, 2010; Lee et Brotman, 2014; Mattsson, 2014; Zufferey, 2015).

Par exemple, l'ouvrage collectif *Incorporating intersectionality in social work practice, research policy, and education* met en relief la pertinence d'interroger ses intentions en tant qu'intervenants lors de la prise de contact avec une personne racisée ou pauvre (Murphy et al., 2009, p.46). Les auteurs de cet ouvrage invitent, de plus, à considérer l'influence de la position sociale actuelle et passée, de race, de classe, de genre, mais aussi celle du statut professionnel sur l'intervention (*ibid.*).

Un second exemple se retrouve dans un guide pédagogique basé sur un cadre intersectionnel s'adressant aux professionnels de la santé proposant des exercices réflexifs pour éviter de reproduire des discriminations sociales dans les services d'aide auprès de la clientèle LGBTQ notamment lors de l'accueil. Les intervenants examinent leurs conceptions stéréotypées, leurs aprioris et présupposés à l'égard de cette clientèle par rapport à l'orientation sexuelle et à une conception hétéronormative (Walton, 2010).

En somme, les écrits consultés mettent en relief que l'intersectionnalité est un outil réflexif pour la pratique visant à contrer les préjugés et à développer des stratégies inclusives en intervention auprès des populations marginalisées. Penchons-nous à présent sur son aspect critique, soit comment elle remet en cause les approches féministes traditionnelles.

1.2 Les critiques des approches féministes traditionnelles

L'intersectionnalité en intervention est née d'un certain nombre de critiques portées envers les approches féministes traditionnelles. Harper (2013, p.47) précise que « les modèles théoriques traditionnels du féminisme pour appréhender les expériences des femmes proposent des explications partielles et incomplètes ». Nous présentons ici des éléments clés de ces anciens modèles utilisés en approche féministe, que l'intersectionnalité conteste.

1.2.1 Le caractère ethnocentrique des approches

Les approches féministes traditionnelles sont d'abord critiquées pour leur tendance à universaliser le vécu des femmes. Par le fait même, elles ont tendance à invisibiliser le vécu de certains groupes de femmes. Elles font fi des inégalités entre les femmes et perçoivent les femmes comme un groupe homogène plutôt que dans leur diversité. Conséquemment, l'appréhension des réalités et besoins des femmes s'opère selon un seul modèle (Enns, 2004; Corbeil et Marchand, 2006).

Une seconde critique envers les approches féministes traditionnelles est son caractère ethnocentrique. En effet, certaines intervenantes blanches, caucasiennes, de classe bourgeoise sont portées à avoir un regard ethnocentré sur les femmes et à entretenir des stéréotypes et des préjugés en intervention (Herla, 2010; Rinfret-Raynor et *al.*, 2013). Une femme immigrante est alors nécessairement vue comme une femme soumise, par exemple. Ce type de discours est critiqué comme étant homogène, occidental et exclusivement axé sur l'oppression patriarcale. Un rapport de pouvoir et de domination peut donc avoir lieu en intervention féministe.

Les défenseurs de l'approche intersectionnelle considèrent qu'une analyse fondée sur le genre est trop limitative. On reproche également au mouvement féministe et à la thérapie féministe de hiérarchiser les oppressions. De fait, d'autres oppressions comme celles liées à la race et à la classe sont perçues comme moins importantes à dénoncer. L'élément qui unit toutes les femmes est le genre et leur source d'oppression commune dominante est le patriarcat. Pour cette raison, certaines dimensions identitaires sont occultées en intervention (Enns, 2004; Corbeil et Marchand, 2006; Herla, 2010).

En somme, ces écrits mettent en relief que de telles conceptions ethnocentriques et monistes en intervention peuvent brimer, exclure et marginaliser encore davantage certains groupes de femmes ayant des trajectoires différentes.

1.2.2 Des femmes exclues et marginalisées

Les réflexions concernant la prise en compte des immigrantes dans le mouvement des femmes bouillonnent depuis un certain temps et deviennent essentielles. Au fil du temps, certains angles morts de l'intervention féministe rendent la validation du vécu des femmes immigrantes et racisées presque impossible. En 1993, Legault s'interroge sur « l'évolution et l'application » de l'intervention féministe et se demande si cette dernière est cohérente avec les réalités « des catégories particulières de femmes, telles les femmes immigrantes » (p.77). Les critiques touchent principalement l'incompréhension interculturelle (*ibid.*) et la difficulté à tenir compte de la « double taxe du sexe et de la couleur » (L'R des centres de femmes, 1994, p.12). Dans son mémoire de maîtrise datant de 1994, Belleau utilise l'expression « tricotée serrée » pour caractériser l'homogénéité du mouvement des femmes. Où en sommes-nous aujourd'hui par rapport à ces interrogations ? Et surtout, comment l'intersectionnalité s'insère-t-elle dans ce contexte pluriel ? Avant d'entrer dans le vif du sujet, cette section

abordera les lacunes des services d'aide auprès des femmes immigrantes et racisées. Nous verrons également si l'intersectionnalité peut être un outil pour pallier ce manque.

1.2.3 Femmes immigrantes et racisées et processus de recherche d'aide

Des recherches dans le champ des violences faites aux femmes et recommandant une approche intersectionnelle montrent que les femmes immigrantes et racisées sont confrontées à des préjugés à même le processus de recherche d'aide. Pour Burman et al., (2004), elles sont la cible d'un discours paternaliste de la part des services culturellement adaptés, en plus d'être écrasés par un discours empreint de relativisme culturel de la part des services à teneur féministe. Conséquemment, ces femmes se retrouvent exclues des services. Ces réflexions nous portent à nous interroger sur la qualité des services offerts à aux femmes immigrantes et racisées au Québec.

L'étude Adaptation des interventions aux besoins des immigrants-es en situation de violence conjugale : état des pratiques dans les milieux d'intervention (Rinfret-Raynor et al., 2013) rend compte de la persistance d'obstacles aux immigrantes en général dans leur processus de recherche d'aide. Les auteures précisent que les conditions reliées à l'immigration, la langue, les pratiques religieuses et la stigmatisation à l'emploi sont souvent ignorées des interventions auprès des femmes immigrantes. Du côté des organisations féministes, on remarque que les barrières administratives et linguistiques, l'absence de services d'interprète et de services de garde de même que certains préjugés constituent des défis pour assurer des interventions adaptées aux besoins de ces femmes (Harper et al., 2017).

En regard de ces écrits, force est de constater qu'il existe toujours des lacunes sur le plan de l'intervention auprès des femmes immigrantes et racisées au Québec, tant par

rapport à l'accès aux ressources qu'à même le processus d'intervention. Pour éclairer ces enjeux, voyons ce qui est proposé par l'intervention féministe.

1.3 Intersectionnalité et intervention féministe

L'intersectionnalité est largement théorisée en recherche, mais peu d'écrits font état de ses usages pratiques. Le dossier *Intersectionnalité* de la revue *Nouvelles pratiques sociales*, paru en 2014, rassemble plusieurs articles en provenance du Québec et de la francophonie. Ceux-ci nous renseignent un peu plus sur les usages de l'intersectionnalité pour la recherche en intervention sociale et dans l'analyse des pratiques d'intervention (Harper et Kurtzman, 2014). Dans cette section, nous présenterons certains articles de ce numéro ainsi que d'autres sources de référence.

1.3.1 Un modèle d'analyse des violences faites aux femmes

Les études sur les violences faites aux femmes utilisent l'intersectionnalité comme cadre visant à mieux comprendre les parcours et réalités des personnes appartenant à des groupes marginalisés telles les femmes immigrantes, les minorités culturelles et sexuelles et les autochtones (Lacroix et Sabbah, 2008; Harper, 2013; Taïbi, 2013; Flynn et *al.*, 2013; Lamboley et *al.*, 2014; Lemercier, 2014; Flynn et *al.*, 2014; Caron et Damant, 2014). Ces études nous éclairent sur des formes spécifiques de violences genrées : la violence conjugale en contexte de parrainage, le mariage forcé, l'excision, la violence en contexte de guerre et la violence conjugale chez les mères racisées. Par exemple, pour mieux comprendre les violences s'inscrivant dans un contexte culturel et de migration, ce modèle d'analyse porte attention à l'intersection du statut migratoire, de la langue, de l'âge, des croyances, des valeurs, etc., ainsi qu'au contexte

politique, social et spirituel (Harper cité dans Lamboley et *al.*, 2014). De plus, l'intersectionnalité sert de cadre afin d'identifier les conditions, structures et forces qui maintiennent les femmes dans des situations particulières (Caron et Damant, 2014).

L'ensemble des travaux d'Harper et ceux issus d'autres collaborations nous informent sur l'utilisation de l'intersectionnalité pour évaluer l'impact des réponses sociales sur la vie des femmes. Dans son article de 2013, sur l'intersectionnalité et les approches narratives, cette théoricienne affirme que le modèle intersectionnel fait émerger d'autres explications souvent ignorées en intervention et permet de détecter « des stratégies pour résister à l'oppression et à la marginalisation » (Harper, 2013). Il s'emploie à

[...] examiner la manière dont les narratifs sociaux autour du genre, de l'ethnicité, de la race interagissent lors des dialogues entre les femmes immigrantes et les divers intervenants, qu'ils soient des services sociaux, du système judiciaire ou des services policiers. On peut alors déterminer en quoi ces échanges peuvent être une source de soutien et d'empowerment ou encore, à l'opposé, une occasion de stress et de victimisation secondaire pour les femmes et les membres de leur famille (Harper et *al.*, 2012, p.1).

En cela, l'intersectionnalité permet de percevoir le spectre d'identités des femmes et son caractère amovible. Harper (2012, p.55) propose un exemple de femme, qui, [s'] « il est possible qu'elle se perçoive comme une “ victime du patriarcat ”, elle peut aussi rejeter cette étiquette et revendiquer à travers son récit personnel, une identité de mère, de travailleuse, d'épouse ou de survivante ».

Le concept du récit est donc très important dans l'approche socioconstructionniste de l'intersectionnalité. Que ce soit en recherche ou en intervention, pour mieux comprendre le contexte de vie des femmes, incluant les situations et les expériences d'inégalités auxquelles elles font face, il importe de s'attarder à ce qu'elles racontent

et, d'une manière plus importante, à ce qu'elles disent à propos de ce qui se passe, au quotidien, entre elles et d'autres personnes (*ibid.*).

Selon cet usage de l'intersectionnalité, c'est-à-dire selon l'impact des narratifs dominants à propos des femmes immigrantes et des récits alternatifs, quelques chercheuses montrent d'autres formes de violence, dont celles vécues dans l'espace public. Il est constaté au sein de ces travaux que la religion et le foyer familial représentent une source de réconfort et de sécurité pour les femmes racisées, et qu'ils viennent adoucir la violence structurelle et systémique (hooks cité dans Harper, 2012). Enfin, d'autres études en travail social ayant une perspective intersectionnelle pointent la mise en œuvre de stratégies de protection développées par des femmes issues de divers groupes ethnoculturels contre le sexisme et le racisme ambiant de la société d'accueil (Taïbi, 2013; Bernier, 2014; Angers, 2014).

1.3.2 Un outil pour l'intervention

En plus d'être présentée dans la littérature comme un modèle d'analyse des violences faites aux femmes, l'intersectionnalité est un outil pour l'intervention. Cette approche favorise la détection et la compréhension de la variété des profils des femmes, notamment en ce qui a trait aux aspects culturels et de migration (Corbeil et Marchand, 2006; Herla 2010). Selon les travaux de Corbeil et Marchand (2006), l'intersectionnalité permet d'explorer les enjeux liés au statut d'immigration, au parcours migratoire, aux raisons du départ, à l'acculturation aux valeurs de la société d'accueil, à la situation familiale et conjugale, à l'environnement religieux, à la déqualification d'emploi et à la méconnaissance des droits, de la langue et des lois.

Lacroix et Sabbah (2008. p.2) mentionnent, dans une étude sur l'intervention avec les femmes réfugiées, l'importance de « réviser les compréhensions occidentales des violences » et d'« être attentives en tant qu'intervenantes aux éléments qui peuvent freiner le dévoilement de la violence subie ». Elles évoquent que la perspective intersectionnelle ouvre la porte à l'exploration de potentielles violences sexuelles vécues en situation d'avant-guerre et d'après-guerre ou de climat politique instable. Avec les femmes autochtones, les écrits stipulent que l'intersectionnalité introduit une connaissance du passé historique et de l'influence du contexte colonial propre à ce groupe social et des effets conjugués du patriarcat, du capitalisme et du colonialisme (Harper et *al.*, 2011). Certains éléments sont donc nécessaires à l'analyse des réalités des femmes autochtones, tels que : « les conflits identitaires, l'assimilation à la culture dominante et le stress post-colonisation » (Corbeil et Marchand, 2006, p.11).

La littérature présente également l'intersectionnalité comme un outil de prévention en violence faite aux femmes. Par exemple, une étude en partenariat avec une maison d'hébergement pour femmes au Québec mentionne son utilité pour « dépister des indicateurs potentiels concernant le mariage forcé » (Lamboley et *al.*, 2014). Herla (2010) à propos d'une analyse de l'intervention en regard de l'analyse intersectionnelle, dans les refuges pour femmes en Belgique, identifie que la prise en compte de l'intersection des facteurs culturels et migratoires en intervention en violence conjugale permet, en outre, de comprendre ce qui rend la femme immigrante plus ambivalente à dénoncer la violence. De plus, l'analyse intersectionnelle fait émerger des explications souvent ignorées en intervention. Par exemple, elle permettra à l'intervenante de comprendre les conséquences relatives à une séparation de la femme avec son mari comme l'intimidation de la famille dans le pays d'origine et l'exclusion de la communauté dans le pays d'accueil (Herla, 2010).

1.3.3 Recommandations pour l'intervention auprès des femmes immigrantes et racisées

À partir des usages de l'intersectionnalité en intervention, les auteures développent un certain nombre de recommandations spécifiques à l'intervention auprès des femmes. Plusieurs d'entre elles concernent la gestion de la diversité culturelle et les rapports entre les femmes. Ces recommandations invitent à porter un regard aiguisé sur les préjugés, la déconstruction des représentations stéréotypées sur les femmes, et à conserver une ouverture face à la diversité et aux croyances culturelles et religieuses (Corbeil et Marchand, 2007; Lamboley et *al.*, 2014). Enfin, certaines mesures concernent la mise en place de changements au sein des organisations féministes québécoises au niveau organisationnel. Il s'agit d'embaucher des intervenantes issues de communautés culturelles, de prôner l'inclusion des femmes de diverses origines par le biais d'activités interculturelles et de vouloir se rapprocher des femmes immigrantes minoritaires, telles les lesbiennes de diverses origines (Lacharité et Pasquier, 2014).

Comme la recension a permis d'en rendre compte, dépendamment des écrits, les usages de l'intersectionnalité qui sont mis de l'avant ne sont pas toujours les mêmes. Ainsi, l'intersectionnalité est tantôt présentée comme un cadre d'analyse des violences plurielles, tantôt comme un outil d'intervention en situation de violence ou un outil réflexif. Comment les intervenantes des centres de femmes appréhendent-elles les usages de l'intersectionnalité dans le cadre de leur intervention avec les femmes immigrantes et racisées ? Recèle-t-elle d'autres usages ? Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous aborderons l'émergence de l'intersectionnalité en intervention féministe au Québec.

1.4 Émergence de l'intersectionnalité au Québec

L'usage de l'intersectionnalité est relativement récent au Québec puisque les travaux recensés datent d'une quinzaine d'années. Cet engouement pour le concept a lieu chez plusieurs intellectuelles québécoises telles Corbeil et Marchand (2010), Harper (2014), Pagé (2014) et Lamoureux (2016). Celles-ci s'empressent de vanter sa pertinence à des fins de justice sociale et d'émancipation des femmes. Selon elles, l'intersectionnalité permet de complexifier l'analyse féministe et d'éviter une approche qui serait réductrice. Ce concept convoque le mouvement des femmes du Québec à repenser la notion de diversité et les solidarités féministes (Marchand et Ricci, 2010), de même que les enjeux liés au racisme systémique et structurel (Lamoureux, 2016). En outre, l'intersectionnalité a donné naissance à de récentes collaborations entre des auteures québécoises et des écrivaines afro-américaines³. Suivant une lignée post-colonialiste, des spécialistes de l'intervention auprès des femmes s'inspirent des écrits des pionnières du féminisme noir et des théoriciennes européennes pour développer une réflexion sur le potentiel de la prise en compte de la diversité des femmes en intervention. Il s'avère donc nécessaire, voire essentiel, dans l'intervention féministe actuelle, de reconnaître la pluralité des expériences de vie des femmes à l'intérieur même du mouvement des femmes du Québec et des organisations féministes telles les centres de femmes. Un désir et un besoin de renouveler les pratiques d'intervention en contexte de diversité se font de plus en plus ressentir, afin d'adapter ces services d'aide à une population migrante croissante et favoriser l'accès des services à toutes les femmes.

3 Diane Lamoureux, une chercheure et professeure de science politique au Québec, souligne, en introduction à *La pensée féministe noire* (2016), cette préoccupation grandissante pour le féminisme noir dans les études féministes et le mouvement des femmes au Québec. Elle justifie ainsi la traduction de l'ouvrage *Black Feminist Thought* de Patricia Hill Collins. Une collaboration entre Patricia Hill Collins et Sirma Bilge, sociologue québécoise, se trouve dans l'ouvrage *Intersectionality* (2017).

En regard de la littérature, l'intersectionnalité s'avère être un outil de qualité pour réfléchir à la pratique d'intervenante et remettre en question ses jugements et préjugés en employant certaines pratiques pour y remédier. Elle permet l'émergence d'un nouveau discours sur les pratiques et donne l'espoir d'un renouvellement de celles-ci (Corbeil et *al.*, 2018). Or, la littérature dévoile des obstacles à son intégration. De quel ordre sont-ils?

1.4.1 Des obstacles à l'usage de l'intersectionnalité

Corbeil et Marchand, dans leurs travaux de 2007, repèrent les enjeux et les défis à l'intégration de l'intersectionnalité dans les milieux de pratiques. Elles y notent par ailleurs la stagnation de l'intervention féministe depuis les années quatre-vingt-dix. Les auteures citent une étude d'Oxman-Martinez et Krane (2005, p.10) portant sur les femmes immigrantes victimes de violence conjugale au Québec qui soulève la tension « entre la reconnaissance rationnelle de la diversité et l'application d'une pratique capable de distinguer clairement les axes d'oppression et les inégalités vécues par les femmes immigrantes » (Corbeil et Marchand, 2007, p.17). Dans un ouvrage collectif sur l'intervention féministe sous la direction de Corbeil et Marchand (2010), les auteures d'un article signé par le regroupement des centres de femmes (l'R), s'interroge sur la difficulté de marier l'intersectionnalité à leur mandat, sans perdre de vue leurs principes féministes :

Elle apporte de nouveaux questionnements sur lesquels les centres de femmes n'ont pas encore réfléchi collectivement. Comment pourront-ils l'intégrer à leurs pratiques tout en poursuivant la lutte contre le patriarcat et le néolibéralisme ? (Boisclair et *al.*, 2010, p.220)

En effet, l'ancrage féministe traditionnel a largement été bousculé par l'intersectionnalité (Marchand et Ricci, 2010). Des études qui ont exploré la compréhension et l'intégration de l'intersectionnalité chez certaines organisations féministes québécoises rendent compte d'obstacles telles l'incompréhension théorique du concept, la peur de la désolidarisation du mouvement féministe et la présence d'un racisme latent (Pagé et Pires, 2014; Corbeil et *al.*, 2018). Harper et Kurtzman (2014), quant à elles, soulèvent que le caractère flou et la variété de l'objet traité par l'intersectionnalité limitent ses usages. En contrepartie, les regroupements féministes souhaitent être davantage formés par rapport à cette approche (Harper et *al.*, 2017).

Enfin, en regard de cette recension des écrits sur l'intersectionnalité au Québec et les obstacles à son usage, tant sur le plan de l'idéologique féministe qu'en lien à sa compréhension théorique, nous nous interrogeons sur la mise en pratique de l'intersectionnalité chez les intervenantes des centres de femmes. Quelles difficultés ces intervenantes rencontrent-elles dans l'intégration de cette nouvelle approche ?

Maintenant que nous avons complété cette brève revue de la littérature sur l'intersectionnalité en intervention sociale et présenté l'émergence de cette approche au Québec, nous aborderons, dans la section suivante, la pertinence sociale de l'étude.

1.5 Pertinence sociale de l'étude

La littérature sur l'intersectionnalité en intervention témoigne de l'émergence de cette approche au Québec et de sa pertinence sociale dans l'appréhension des particularités des trajectoires de vie de ces femmes immigrantes et racisées. La section précédente sur ses usages en intervention a illustré son potentiel en tant qu'outil d'analyse et d'intervention. En réalité, une approche intersectionnelle en intervention peut faire

émerger des récits alternatifs⁴ permettant de nous éclairer sur les stratégies de résistance des femmes migrantes et racisées devant de multiples oppressions, discriminations ou exclusions. En outre, elle pose un regard réflexif sur sa pratique dans le développement de stratégies inclusives. Partant de cela, il nous semble à propos d'explorer ses apports, son influence sur l'intervention féministe ainsi que les contraintes de son utilisation.

Sachant que les outils d'analyse en violence conjugale sont limités, nous trouvons pertinent d'explorer une perspective théorique qui propose d'autres méthodologies d'intervention qui tiennent compte de la pluralité des vécus des femmes, et qui reconnaissent, entre autres, les effets du racisme. Dans un contexte social où s'exacerbent des problèmes sociaux en rapport avec des femmes immigrantes et racisées, comment le cadre de l'intervention féministe s'adapte-t-il à cette réalité complexe?

Nous avons donc choisi d'observer, dans le cadre de cette étude, l'importance de l'utilisation de l'intersectionnalité dans les centres de femmes, car ceux-ci possèdent une expertise d'intervention avec des femmes rencontrant des situations de toutes sortes et où leurs initiatives sont encore méconnues. En ce sens, il nous apparaît plus utile d'explorer cette approche dans un cadre de pratique qui possède un mandat plus vaste afin d'explorer une multiplicité de pistes et d'avenues.

De plus, nous nous sommes intéressées à cette nouvelle approche puisqu'elle est peu documentée sur le plan de l'intervention au Québec. De fait, nous avons peu

4 Le concept de récit alternatif, employé dans une perspective narrative, conteste et questionne les récits dominants qui traitent de violence conjugale. (Harper, 2013) L'intersectionnalité, en prenant compte des divers axes de différenciations sociales, permet l'émergence de ces récits. Être à l'écoute des récits alternatifs des femmes consiste principalement à être attentive à d'autres histoires, à ce que les femmes disent à propos de leurs interactions quotidiennes avec leur entourage et les acteurs sociaux, en plus des autres formes de violences qu'elles peuvent vivre (*ibid.*).

d'information sur l'intégration de l'intersectionnalité aux différentes étapes de l'intervention. S'intègre-t-elle mieux à certaines étapes qu'à d'autres? Où l'intersectionnalité se heurte-t-elle à des obstacles au cours du processus d'intervention? Nous croyons donc que d'explorer un processus d'intervention nourrira les connaissances en travail social.

Enfin, en raison des limites soulignées par Harper et Kurtzman (2014) quant à la confusion autour de l'objet de l'intersectionnalité et de son « appareillage conceptuel multiple » (Maillé, 2014), il est primordial d'approfondir ses usages en intervention. L'approche intersectionnelle, de par son caractère fluide et difficilement catégorisable, est parfois ardue à identifier. Qu'est-ce qui la distingue des autres approches ? Nous avons interrogé des intervenantes féministes à ce sujet, lesquelles nous ont donné le poulx de son intrication dans l'éventail des méthodes d'intervention. C'est pourquoi, en regard des interrogations soulevées par cette problématique, nous posons la question suivante: comment l'intersectionnalité est-elle intégrée en intervention auprès des femmes immigrantes et racisées dans les centres des femmes?

En ce sens, nous poursuivons les objectifs suivants :

- 1) Repérer les dimensions de l'intersectionnalité en intervention;
- 2) Cerner la pertinence et les contraintes quant à l'utilisation de l'intersectionnalité en intervention avec les femmes.

Le cadre qui oriente cette étude sera présenté dans le chapitre suivant.

CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE

L'utilisation de l'intersectionnalité en intervention avec les femmes immigrantes et racisées se trouve au centre de notre étude. Pour explorer cette approche en émergence, il est essentiel de d'abord définir la méthodologie de l'intervention, puis l'intersectionnalité. Ces concepts nous serviront à interpréter les résultats dont nous discuterons en détail dans le chapitre cinq.

2.1 La méthodologie de l'intervention

Puisque nous souhaitons repérer les traces de l'intersectionnalité dans l'intervention, une réflexion sur la méthodologie de l'intervention était de mise. La littérature sur le travail social propose un large éventail de définitions de la pratique du travail social et de l'intervention. En effet, divers auteurs ont conceptualisé l'intervention, et ce, selon diverses écoles de pensée (Healy, 2000, 2005, 2011; Bilodeau, 2005; Molgat, 2007; Van de Sande, 2011; Harper, 2016). À partir de leurs réflexions, nous avons retenu que l'intervention se construit selon plusieurs éléments, à savoir les principes, objectifs, méthodes, approches et stratégies. Elle est également modelée par l'intervenante et le discours de l'organisme. Molgat (2007, p.28), à ce propos, mentionne que « le travail social est marqué par les acteurs qui le pratiquent et les contextes sociaux où il est mis en œuvre ».

Conceptualisée selon de multiples lexiques, l'intervention se définit, de manière générale, à partir d'une série d'actes réfléchis, de processus et de différentes étapes menant à sa réalisation (Harper, 2016). Harper précise qu'en travail social, le terme est utilisé pour rendre visibles les actions menées par un professionnel dans ses efforts pour aider l'utilisateur à modifier sa situation (Barreyre et Bouquet, 1995 cité dans Harper, 2016).

Afin d'approfondir le sujet de l'intervention, nous nous référerons aux écrits d'Adje Van de Sande concernant le processus d'intervention. L'approche d'intervention sera également définie, en plus d'aborder le contexte de la pratique.

Van de Sande (2011) développe, dans son chapitre du livre *Travail social, théories et pratiques* une définition du processus d'intervention selon quatre étapes : *l'analyse du contexte, la planification, l'action ou l'intervention et l'achèvement de l'intervention*. Nous les présenterons en détail.

2.1.1 Les quatre étapes du processus d'intervention

L'analyse du contexte compose la première étape du processus d'intervention. Associée à la phase d'exploration, elle consiste à évaluer la situation de la personne selon une prise en compte de son contexte social. La prise de contact caractérise cette première étape où l'intervenante récolte les informations afin de procéder à l'analyse de la situation (Van de Sande, 2011, p.155).

La deuxième étape du processus d'intervention est *la planification*. Celle-ci vise à déterminer les buts et les objectifs de la démarche que Van de Sande s'attarde à distinguer. Le but de l'intervention représente la phase ultime et se définit par des

objectifs généraux. Les objectifs, quant à eux, renferment des cibles spécifiques atteignables par des actions (*ibid.*, 2011, p.163). L'aboutissement, soit le bien-être de la personne, est possible par la mise en œuvre de ces actions. À cette étape, l'intervenante fait usage de stratégies d'intervention. Selon cet auteur, différents facteurs peuvent influencer la planification de l'action. Nous retenons principalement ceux de l'approche privilégiée par l'intervenante et de la marge de manœuvre dont elle dispose dans l'organisme. Ces deux facteurs sont déterminants pour les prochaines étapes du processus (*ibid.*, p.164).

L'étape suivant la planification est *l'action ou l'intervention*. Celle-ci se détermine par des approches, encadrements théoriques et outils d'intervention (*ibid.*, p.170). Elle s'exécute selon des principes et le rôle adopté par l'intervenante. Cette étape regroupe deux types d'intervention : l'intervention directe et indirecte. L'intervention directe a lieu auprès des individus et regroupe différents types d'actions comme la référence, le développement des relations et l'action en situation de crise. L'intervention indirecte, quant à elle, se met en œuvre par des actions auprès d'organismes, dans le cadre de programmes et de services (*ibid.*).

Enfin, lorsque les buts et les cibles ont été atteints, le processus prend fin. Cette étape se nomme *l'achèvement de l'intervention*. À cette étape, l'intervenante peut référer la femme vers d'autres services ou encore clore le processus. L'évaluation des résultats de l'intervention caractérise également cette étape. Pour atteindre une évaluation de qualité, cela nécessite des habiletés et des connaissances approfondies (*ibid.*, p.177).

Les différentes étapes par lesquelles le processus d'intervention s'opère, soit l'analyse du contexte, la planification, l'action et l'achèvement de l'intervention nous donnent les bases pour analyser la démarche des intervenantes et y repérer les traces de l'intersectionnalité.

2.1.2 L'approche d'intervention

Le travail social rassemble plusieurs approches d'intervention. Bilodeau (2005), dans son ouvrage *Traité de travail social*, les définit comme des méthodes d'intervention, des référents d'analyse et des guides pour l'action (p.117). Il résume l'approche comme suit :

Un ensemble structuré de pensées et d'actions, constituant l'univers des choix de réponses de l'agir professionnel concernant un problème social, les solutions à envisager, les angles d'attaque, les directions à prendre, les zones de stratégies, les moyens à mettre en place pour éliminer le problème ou y apporter un soulagement (*ibid.*).

2.1.3 Le contexte de la pratique

Karen Healy, dans ses travaux de 2005, postule que la conception de l'intervention varie selon le milieu dans lequel elle évolue. Il existe, en effet, une variété de lieux et de domaines de pratique ainsi que diverses tâches qui sont associées à la profession du travail social (Healy, 2005). Puisque les bases de la profession du travail social sont plurielles et que les intervenants proviennent de divers champs d'études, les éléments qui façonnent le cadre de l'intervention sont également multiples (*ibid.*). Conséquemment, le cadre de la pratique se construit selon des valeurs, croyances, habiletés et connaissances acquises, auxquelles s'ajoute la compréhension des différents discours – celui provenant du client, de la mission et du discours dominant – (*ibid.*). Les cadres théoriques influencent également l'orientation de l'intervention et le type d'action privilégiée. En outre, les perceptions des problèmes sociaux et la planification de l'intervention varient selon le discours adopté (*ibid.*).

Healy (2005) apporte une réflexion concernant le positionnement de l'intervenante face au discours dominant qu'elle identifie comme étant celui du biomédical, libéral et légal, rattaché aux institutions. L'examen d'un tel discours permet à l'intervenante de demeurer critique face à certains objectifs de l'intervention, au discours organisationnel de son organisme et aux services en milieu institutionnel (*ibid.*). Suivant cette logique, la pratique du travail social est envisagée comme une « activité dynamique » (Harper, 2016). En effet :

[...] a negotiated activity; in particular, our purpose and practices as social workers are negotiated through interactions between our institutional context, our “formal purpose”, our professional base and our framework of practice. (Healy, 2005, p.216)

Selon cette vision du travail social, l'initiateur de l'action module les composantes de son intervention afin qu'elle fasse sens à la fois pour lui et pour la personne qui demande du soutien. Compte tenu de l'impact du contexte institutionnel et organisationnel sur la pratique sociale et de la mission de l'organisme, il importe de tenir compte de la pluralité du champ d'action de la travailleuse sociale tout comme des limites et des marges de manœuvre (Healy, 2005; Harper, 2016).

Dans notre étude, nous souhaitons observer les obstacles et les résistances à l'intersectionnalité dans les centres de femmes. Quels sont les enjeux et défis relatifs à son intégration par rapport au cadre organisationnel, à l'équipe de travail, aux autres centres de femmes et au mouvement des femmes ?

Ces concepts de la méthodologie de l'intervention soutiennent l'objectif de notre recherche qui vise à repérer les traces de l'intersectionnalité dans l'intervention. En effet, ils nous permettront notamment de discuter la prise en compte de cette approche chez les intervenantes interviewées. Voyons tout d'abord les définitions de l'intersectionnalité en tant qu'outil d'intervention auprès des femmes immigrantes.

2.2 L'intersectionnalité

L'intersectionnalité est un cadre théorique en émergence dans le milieu féministe. Tel que présenté dans la problématique, selon la littérature, il s'agit d'un modèle d'analyse des violences faites aux femmes, un outil d'intervention et outil réflexif pour la pratique. Comme base théorique de notre étude, nous approfondirons le concept d'intersectionnalité en tant qu'outil d'intervention auprès des femmes immigrantes.

2.2.1 Les théorisations de l'intersectionnalité

Au Québec, la majorité des théoriciennes de l'intersectionnalité s'inspirent du courant structurel et systémique des Afro-Américaines (Corbeil et Marchand, 2006; Pagé, 2014). Selon cette perspective, l'approche permet de voir comment les systèmes d'oppression s'appuient les uns sur les autres pour définir les réalités sociales (Pagé, 2014). Quelques autres (Harper, 2014; Flynn et *al.*, 2014) qui s'inspirent du courant socioconstructiviste des théoriciennes européennes, réfléchissent à l'influence des narratifs dominants sur la vie des femmes. Harper (2012, 2014), dans ses travaux traitant de l'intersectionnalité comme cadre pour appréhender les expériences de violence conjugale des femmes immigrantes postule que l'approche systémique propose peu de marge de manœuvre pour entrevoir les manières dont les femmes agissent face aux inégalités sociales. L'approche intersectionnelle montre plus d'ouverture en considérant les diverses avenues empruntées par les femmes pour parvenir à l'émancipation. Les femmes sont alors perçues comme des actrices qui refusent les étiquettes et usent de stratégies d'évitement lorsqu'elles vivent des situations discriminantes (Harper, 2012; Flynn et *al.*, 2014).

2.2.2 Éléments clés de l'intersectionnalité

À travers la littérature sur l'intersectionnalité, des éléments clés nous semblent essentiels à retenir : les éléments complexifiants en lien avec le statut social et ceux en lien avec les autres systèmes d'oppression, soit le sexisme, le racisme, le capacitisme, etc., les rapports de pouvoir et les privilèges.

Caroly Zerbe Enns (2004) est l'une des premières à conceptualiser l'intersectionnalité en intervention. Dans son ouvrage *Feminist theories and feminist psychotherapies*, cette psychologue américaine, retrace les divers courants théoriques qui influencent les pratiques auprès des femmes dans les services d'aide. La prise en compte de l'interaction des systèmes d'oppression, de domination et de privilèges dans les expériences des femmes correspond à un principe féministe :

Feminist consciousness also includes a commitment to ending all forms of domination, oppression, and privilege that intersect with sexism and gender bias including (but not limited to) racism, classism, colonialism, heterosexism, ethnocentrism, white supremacy, ageism, and ableism (Enns, 2004, p.8).

L'approche féministe constitue une pratique diversifiée influencée par divers courants théoriques du féminisme⁵ (Enns, 2004; Corbeil et Marchand, 2010). En effet, « the boundaries between the various feminist theories and therapies are not rigid but fluid and continually changing » (Enns, 2004, p.18). Selon une perspective similaire, Maillé (2014) mentionne qu'il n'existe pas de modèle figé de l'intersectionnalité, ce qui en fait son potentiel et son originalité. Cette contextualisation des liens entre féminisme et

⁵ Enns, dans son ouvrage *Feminist theories and feminist psychotherapies* (2004), propose six courants théoriques dans lesquels s'inscrivent les diverses approches de la thérapie féministe: le courant libéral, le courant radical, le courant culturel, le féminisme des femmes de couleur, le féminisme global et transnational et le courant du féminisme post-moderne, lesbien, queer et de la troisième vague.

intersectionnalité est pertinente afin de discuter des résultats de l'étude concernant l'influence de l'intersectionnalité sur les pratiques. Elle s'avère d'autant plus appropriée pour analyser le cadre de référence des intervenantes des centres de femmes sachant qu'au Québec, les études féministes et les milieux de pratiques sont intimement liés (Corbeil et Marchand, 2010).

Corbeil et Marchand, dans leurs travaux de 2007, conçoivent une grille d'évaluation pour adapter les fondements, objectifs et stratégies de l'intervention féministe (IF) à l'intervention féministe intersectionnelle (IFI). De manière générale, l'IFI propose une lecture hétérogène du vécu des femmes. Elle est conceptualisée pour intervenir auprès des femmes immigrantes et racisées et d'autres groupes de femmes marginalisées. Corbeil et Marchand (2010, p.39) avancent qu'« il est nécessaire de prendre en compte lors d'une intervention toutes les facettes de l'identité de la personne et [qu'] il est impossible de se concentrer que sur une facette ». Avec les femmes immigrantes, par exemple, on recommande aux intervenantes de développer une sensibilité culturelle en se familiarisant avec les croyances et la religion. Or, bien que ces dimensions culturelles doivent être considérées, les intervenantes doivent prendre garde de ne pas tomber dans le *color-blind* (Corbeil et Marchand, 2007, p.14). Conséquemment, il est important de faire preuve de discernement en reconnaissant les oppressions spécifiques à un groupe social sans toutefois adopter une perspective culturaliste. Enfin, l'intervention et les services doivent être adaptés aux besoins et réalités spécifiques des femmes immigrantes et racisées (*ibid.*).

En outre, la grille intersectionnelle suggère une réflexion quant à la posture de l'intervenante sur les préjugés. L'intervenante doit apprendre à se débarrasser des conceptions stéréotypées, monolithiques et universalistes entretenues à l'égard des catégories de femmes, qu'elles soient immigrantes, racisées, lesbiennes, autochtones, handicapées, âgées, etc. Ce travail doit se faire en amont de l'intervention (Corbeil et Marchand, 2007; Harper, 2014).

Enfin, au cœur du processus d'intervention, il est important de dénoncer les inégalités entre les femmes et les inégalités sociales, les postulats racistes et sexistes ainsi que les enjeux structurels. L'intervenante est ainsi appelée à valoriser les expériences individuelles des femmes en mettant l'accent sur leurs stratégies. De plus, l'IFI vise l'empowerment des femmes par la collectivisation de leurs problèmes. Ces problèmes sont issus des rapports sociaux sexistes, racistes, et colonialistes. Elle a également comme objectif de briser leur isolement, préserver le lien de confiance et conscientiser les femmes aux rôles sociaux limitatifs, patriarcaux, colonialistes et capitalistes (Corbeil et Marchand, 2007).

Consciente de l'hétérogénéité des femmes, l'approche intersectionnelle propose des analyses plus fines des réalités des femmes, des explications souvent ignorées en intervention et elle permet aux intervenantes d'élargir leur cadre de référence (Corbeil et Marchand, 2010; Herla, 2010; Harper, 2012).

2.3 Conclusion

Nous avons retenu, dans cette section, que l'intervention agit comme une série d'actions concrètes qui s'opèrent selon un processus échelonné sur quatre étapes. Les travaux d'Healy (2005) nous ont transmis une réflexion à propos de l'impact du discours organisationnel sur l'intervention. En deuxième partie, les éléments clés de l'intersectionnalité en intervention ont été présentés ainsi que certaines stratégies d'intervention féministe intersectionnelle (IFI). En définitive, l'intervention est influencée par des courants théoriques qui façonnent par la suite le discours des intervenantes.

Avec ce cadre en main, nous serons à même de discuter de la prise en compte de l'intersectionnalité lors d'interventions avec les femmes immigrantes et racisées dans les centres de femmes.

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre vise à présenter les divers éléments qui encadrent cette étude. Tout d'abord, nous exposerons la perspective choisie pour cette recherche, soit la méthodologie qualitative de type exploratoire et la recherche féministe. Ensuite, nous présenterons la population à l'étude et la méthode de sélection des participantes. Enfin, les aspects éthiques de la recherche, les limites et l'originalité de l'étude seront énoncés.

Avant de poursuivre, rappelons que notre question de recherche est la suivante : *Comment l'intersectionnalité est-elle intégrée en intervention avec les femmes immigrantes et racisées dans les centres des femmes ?*

Notre recherche vise à :

- 1) Repérer les dimensions de l'intersectionnalité en intervention;
- 2) Cerner la pertinence et les contraintes quant à l'utilisation de l'intersectionnalité en intervention avec les femmes.

3.1 Méthodologie de la recherche

3.1.1 Recherche qualitative

Considérant que la recherche vise à observer un phénomène peu étudié, une recherche de nature qualitative, exploratoire et compréhensive est tout indiquée.

S'intéressant de prime abord à l'humain, la recherche qualitative est une méthodologie grandement valorisée en sciences humaines et en travail social. Elle vise à « décrire une situation sociale complexe tout en cherchant à mieux comprendre et approfondir une quotidienneté particulière et subjective » (Mayer et *al.*, 2000, p.56). Dans ce type de recherche, « l'accent est placé sur les perceptions, les expériences des personnes; leurs croyances, leurs émotions et leurs explications des événements » (*ibid.*, p.58). Pour ces raisons, nous croyons que cette méthode résonne avec notre étude qui met l'accent sur des actions individuelles et subjectives.

3.1.2 Recherche féministe

Puisque l'objet de l'étude, l'intersectionnalité, est théorisé en études féministes, il est à notre sens inéluctable de s'appuyer sur les principes de la recherche féministe. Pour Ollivier et Tremblay (2000, p. 61), l'un des principes de ce type de recherche est la transformation des rapports sociaux par la reconnaissance des inégalités entre les genres. Un second principe est celui de la déconstruction du caractère androcentriste des savoirs en sciences humaines et sociales. Ce principe indique la légitimation d'un savoir engendré par l'expérience des femmes (*ibid.*, p. 62). Un troisième principe sur lequel prend assise notre étude, est celui d'un savoir examinant la diversité parmi les femmes.

Enfin, ce type de méthodologie invite à reconnaître le caractère subjectif de la recherche. Les valeurs personnelles et allégeances féministes influencent l'orientation de la recherche et le choix des théories féministes (*ibid.*). Dans le cadre de ce mémoire, nous nous sommes préoccupées des défis rencontrés par les milieux interventionnistes. Par ailleurs, nous reconnaissons les efforts déployés par des groupes de femmes dans

le développement de nouvelles stratégies d'intervention inclusives et dans la lutte contre les préjugés.

3.2 Population étudiée

Pour sélectionner la population étudiée, l'échantillonnage de type non probabiliste était tout indiqué puisque nous voulions interviewer une population ayant des caractéristiques précises (Mayer et *al.*, 2000, p.79). Nous avons choisi des intervenantes qui travaillent dans les centres de femmes de la métropole montréalaise, car la population immigrante y est centralisée et pour une question de faisabilité. Nous avons également sélectionné des intervenantes ayant une certaine expérience (deux ans et plus) afin de bénéficier de leur savoir et d'enrichir notre questionnement. De plus, nous savions que les centres de femmes, spécifiquement, étaient sensibles à l'approche intersectionnelle.

3.2.1 Critères de participation et modalités de recrutement

Les participantes devaient, pour participer à notre enquête, être localisées dans la grande région de Montréal, intervenir avec des femmes issues de l'immigration, posséder plus de deux ans d'expérience en intervention et vouloir s'exprimer sur l'intersectionnalité. Suivant ces critères, nous avons réalisé sept entretiens avec des intervenantes de centres de femmes.

Pour procéder au recrutement, nous avons sollicité des informatrices clés au sein de notre réseau féministe et en travail social. Nous avons également pris contact avec une personne du regroupement des centres de femmes (l'R) ainsi qu'avec une personne de

la Table des centres de femmes de Montréal par courriel et téléphone. La demande visait à promouvoir par l'entremise d'une affiche de recrutement reprenant les éléments essentiels de la recherche : titre, objectifs, critères de participation, coordonnées de la chercheuse et de la direction du mémoire⁶. Parallèlement à cette démarche, nous sommes entrée en communication avec des centres de femmes reconnus pour accueillir des femmes immigrantes.

Une fois la prise de contact établie avec le centre en question, nous avons expliqué les objectifs de notre projet de recherche. Dans quelques cas, nous avons été orientée vers une intervenante. Dans d'autres cas, une personne du centre nous a recontacté à la suite d'une consultation auprès de son équipe. Lors du premier contact avec une intervenante ayant exprimé son intérêt à participer à l'étude, nous avons fait un retour sur les objectifs du projet et la durée de l'entretien, pour ensuite déterminer la date et le lieu de celui-ci. Au total, nous avons approché douze centres de femmes et parmi ceux-ci, sept ont répondu favorablement à notre demande.

3.3 Méthode de collecte de données

3.3.1 L'entretien narratif et le récit de pratique

Pour recueillir les propos des répondantes, nous avons privilégié l'entretien narratif sous forme de récit de pratique. Nous nous sommes appuyée sur le modèle d'entretien semi-dirigé de Grawitz (1996). Ce type d'entretien construit à partir d'une grille de questions ouvertes orientées par des thèmes procure ainsi une certaine liberté au sujet. Ceci permet d'atteindre en profondeur la pensée du sujet tout en lui laissant une certaine

⁶ L'affiche de recrutement se trouve en appendice A.

latitude pour aborder d'autres thèmes, tel que le soulignent Mayer et Saint-Jacques (Mayer et *al.*, 2000, p.116), tout comme le récit de pratique qui vise à orienter l'entretien en laissant à l'interlocuteur l'occasion « d'être saisi par le désir de se raconter et de s'emparer de la conduite de l'entretien » (Bertaux, 1980, p.209 cité dans Guay et Thibault, 2012, p.17).

Puisqu'il s'agissait d'examiner une pratique d'intervention, nous avons opté pour le récit de pratique. Ce type de collecte de données consiste en une narration de type autobiographique ayant une portée réflexive et introspective (Desmarais et Jouthe, 1993; Guay et Thibault, 2012). Cette narration vise à « mieux comprendre la conduite des acteurs sociaux à travers leur choix d'action, ce qui les motive, ce qui les influence, notamment les principales sources de connaissances qu'ils mobilisent pour affirmer une pratique originale et singulière » (Guay et Thibault, 2012, p.11). Dans le cadre de notre étude, le récit de l'histoire d'une femme et de l'intervention réalisée avec elle nous a permis d'approfondir le processus d'intervention. À partir d'une grille d'entrevue⁷, nous avons abordé le déroulement de l'intervention et l'évaluation de celui-ci. Les sous-thèmes étaient le parcours de la femme et sa situation, les aspects importants à travailler en intervention, les questions posées et les difficultés rencontrées ainsi que l'influence de l'intersectionnalité sur leur pratique.

3.3.2 Déroulement des entretiens

À la demande des participantes, les entretiens se sont tous déroulés dans une pièce fermée du centre de femmes et pendant les heures de travail. Préalablement à l'enregistrement de l'entrevue, les principales normes de respect de la confidentialité ont été présentées. Les participantes ont été assurées d'avoir la liberté de ne pas

⁷ La grille d'entrevue se trouve en appendice B.

répondre à certaines questions durant l'entrevue et de se retirer à tout moment, sans devoir se justifier et sans peur de répercussions ou de représailles. Un rappel des objectifs de la recherche a eu lieu ainsi que la transmission des coordonnées de la chercheuse et de la direction du mémoire. Le formulaire de consentement⁸ a ensuite été signé par les deux parties. Les entretiens ont duré entre 1h et 1h30. À la fin de ceux-ci, les répondantes ont rempli un questionnaire visant à établir leur profil et celui de leur centre visant à recueillir des informations sur le nombre d'années d'expérience en intervention, l'ancienneté dans le centre de femmes, le niveau de scolarité, la formation académique, la composition de l'équipe et les langues parlées par l'intervenante et dans l'équipe.

3.3.3 Profil des intervenantes

Pour assurer la confidentialité des données et humaniser les propos des répondantes, un pseudonyme a été attribué à chacune d'entre elles. Comme indiqué dans le tableau qui suit, la majorité des intervenantes cumulent entre trois et vingt ans d'expérience en intervention. Pour deux intervenantes, le nombre d'années d'expérience en intervention équivaut au nombre d'années travaillées dans le centre. Pour les autres, la moitié et plus de leur expérience en intervention a été forgée dans leur centre de femmes. Aussi, la majorité des intervenantes est issue de l'immigration, détient un diplôme de cycles supérieurs et parle deux langues ou plus. À l'exception de deux, les intervenantes ont des formations académiques en sciences sociales (sociologie, psychologie, anthropologie, sexologie, sciences politiques).

⁸ Le formulaire de consentement se trouve en appendice C.

Tableau 3.1 Caractéristiques des participantes

Pseudonyme	Scolarité	Nbre d'années d'expérience au centre de femmes	Deux langues ou plus, autre que le français	Nbre d'années d'expérience en intervention
Sabrina	2 ^e cycle	5 ans		5 ans
Marisol	1 ^{er} cycle	19 ans	✓	19 ans
Pénélope	3 ^e cycle	15 ans	✓	15 ans
Flore	1 ^{er} cycle	10 ans	✓	10 ans
Terry	Secondaire	+ de 40 ans		+ de 40 ans
Naima	1 ^{er} cycle	10 ans	✓	7 ans
Kathy	1 ^{er} cycle	5 ans	✓	5 ans

3.4 Traitement des données et analyse

Le traitement des données s'est opéré selon l'analyse thématique. Avant de détailler cette démarche, nous justifierons l'utilisation préalable de l'examen phénoménologique des données empiriques qui a débuté dès la transcription du matériau discursif.

3.4.1 Examen phénoménologique des données empiriques

Tout d'abord, suivant le procédé visé par l'examen phénoménologique des données empiriques une écoute des entretiens a été faite afin de nous imprégner du matériau discursif et de laisser libre cours à la parole avant de procéder à son interprétation (Paillé et Mucchielli, 2008, p.86). Dans notre cas, il s'agissait de se distancier des présupposés, intuitions et aprioris sur la compréhension de l'intersectionnalité chez les groupes de femmes afin d'être attentive à celle des sujets interviewés. Cependant, certaines de nos intuitions de recherche se sont avérées utiles lors de la problématisation et au moment de l'identification des questionnements de recherche.

3.4.2 L'analyse thématique

Le matériel recueilli a été analysé selon un type d'analyse courant en recherche qualitative et en intervention sociale, l'analyse thématique. Celle-ci vise à :

[...] mieux comprendre certaines réalités vécues par la clientèle, de mesurer les changements amenés par une intervention, notamment sur le plan du discours, de distinguer les dimensions de réalités nouvelles ou problématiques ou d'évaluer l'évolution d'un discours dans un groupe (Mayer et *al.*, 2000, p.170).

Suivant cette méthode, le travail a consisté à faire une analyse de contenu en plusieurs étapes. Un premier niveau d'analyse a eu lieu lors de la transcription des entretiens, puis un deuxième, à partir d'une lecture flottante (Bardin, 2001). Cette procédure graduelle a permis l'appropriation du corpus dans sa globalité (Mayer et *al.*, 2000). L'étape majeure de la codification qui a suivi dans un troisième temps avait comme objectif de résumer les propos recueillis. À partir de l'élaboration d'un gabarit divisé

en trois colonnes (verbatim, thèmes et notes théoriques), nous avons procédé à une réduction des données. Plus concrètement, le contenu de la première colonne du verbatim a été surligné de manière à dégager les unités de sens et à organiser le matériel en lien avec les objectifs, la problématisation de la recherche, le cadre théorique ainsi que les dimensions recherchées à travers notre grille d'entretien.

Pour ce faire, nous nous sommes posé la question suivante : « Qu'il y a-t-il de fondamental dans ce propos, dans le texte, de quoi y traite-t-on ? » (Paillé et Mucchielli, 2008, p.163). Enfin, dans un quatrième temps, nous sommes parvenus à la catégorisation des données. Ce travail d'élaboration de catégories et de sous-catégories regroupant les thèmes identifiés dans les transcriptions a débuté à partir du troisième ou du quatrième verbatim, opéré selon la méthode de « modèle ouvert » proposé par Mayer (Mayer et *al.*, 2000). Ceci nous a permis d'avoir une vue d'ensemble de l'intervention. Pour traiter les informations des récits, nous avons relu le matériel organisé en tableau et l'avons séparé selon les composantes du processus de l'intervention (analyse, déroulement et regard sur l'intervention). Enfin, nous avons regroupé les informations afin de faire ressortir les récurrences, les ressemblances et les divergences ainsi que les thèmes émergents (*ibid.*).

3.5 Considérations éthiques

3.5.1 Risques et avantages de la recherche pour les sujets

Pour traiter des aspects éthiques et de la confidentialité de la recherche, nous avons suivi la formation : *Éthique de la recherche avec des êtres humains : formation en éthique de la recherche (EPTC2 : FER)*. Notre recherche comprend certains bénéfices et risques pour les sujets y ayant participé. Un avantage reconnu est celui d'avoir pu

partager son expertise en matière d'intervention féministe et contribuer à l'avancement des connaissances sur l'intersectionnalité en intervention sociale. Un risque a été celui de soumettre les intervenantes à l'examen de leur pratique.

3.5.2 Respect de la confidentialité des données

Plusieurs actions ont été entreprises pour assurer la confidentialité des données. Par exemple, seuls des pseudonymes identifiant les intervenantes ont été inscrits dans les documents de travail tels les verbatims. Concernant les mesures pour préserver l'anonymat des femmes décrites par les intervenantes, nous avons choisi de présenter seulement les principales caractéristiques de leur histoire. Par exemple, lorsque le pays d'origine de la femme était nommé, nous avons inscrit la région. Les enregistrements sonores ont été conservés dans une filière dans un endroit sécuritaire. Les documents (liste des noms des participantes et leurs coordonnées) ont été conservés dans un dossier nécessitant un mot de passe, dans notre ordinateur personnel. Les formulaires de consentement ont été conservés quant à eux dans un classeur sous clé dans le bureau de la direction de mémoire. Aucune information permettant d'identifier les participantes d'une façon ou d'une autre n'a été publiée.

Les documents, formulaires et matériaux liés aux données ainsi que les données brutes seront détruits par déchiqueteuse au moment de la réception de l'avis d'acceptation officielle du mémoire, et les dossiers informatiques seront effacés avec FileShredder, un logiciel informatique. Ainsi, l'enregistrement, la sauvegarde et l'archivage des données garantissent l'anonymat des participantes et des femmes sujets des récits.

3.6 Limites de la recherche

Notre recherche n'est pas exempte de biais. Nous estimons qu'un premier biais concerne les résultats de l'étude qui ne peuvent être attribués à l'ensemble de la population étudiée (Mucchielli, 1996). Nous ne prétendons pas rendre compte de l'ensemble des visions des centres de femmes sur les usages de l'intersectionnalité. Notre but est plutôt de refléter une parcelle de cette réalité. En outre, nous sommes consciente du développement de la mise en pratique de l'intersectionnalité dans les regroupements de femmes au fil des dernières années.

Un deuxième biais concerne la taille de notre échantillon. Pour justifier sa petite taille, nous nous appuyons sur l'idée stipulant que « ce n'est pas tant le nombre de sujets qui compte que la quantité de données collectées » (Mayer et *al.*, p.87). À titre de justification, nous évoquons également les contraintes contextuelles de la recherche, c'est-à-dire les aspects temporels et financiers propres aux recherches de type mémoire. La position géographique a également restreint le choix de l'échantillon à la région de Montréal et ses environs. Pour toutes ces raisons, nos données ne pourront être généralisables.

Enfin, certaines limites en lien avec la posture d'étudiante chercheuse et d'intervenante novice méritent d'être mentionnées. Nous reconnaissons que notre manque d'expérience en intervention a pu affecter les questions de relance lors de l'entretien. En outre, certains thèmes du récit de pratique auraient probablement gagné à être approfondis.

De plus, selon les fondements féministes de la recherche, certains biais peuvent être notés quant à notre subjectivité et l'intérêt porté envers le sujet de la recherche. En

effet, cette recherche est guidée par des théories qui sont cohérentes avec nos valeurs. Cette dimension constitue, à notre sens, à la fois un atout et un biais.

3.7 Originalité de la recherche

Bien que notre recherche possède certaines limitations, nous sommes convaincue de sa pertinence et de son originalité. De prime abord, peu de travaux ont documenté les interventions féministes au Québec et ont exploré l'intersectionnalité en intervention sociale. Pourtant, ce champ est riche en expertise et en savoir et il mérite qu'on s'y attarde davantage. Qui plus est, des écrits rapportent qu'il s'avère difficile pour les praticiens de théoriser leur intervention (Huot, 2013). Dans le milieu de l'intervention féministe, il est admis que la transmission du savoir se fait souvent oralement (Corbeil et Marchand, 2010). La portée de l'étude est donc originale en ce sens qu'elle participe à colliger ces pratiques d'intervention féministes sous forme écrite.

CHAPITRE IV

LES RÉSULTATS

Cette section présente les résultats de l'étude à partir des récits de pratique de sept intervenantes de centres de femmes. Une présentation des récits aura lieu en première partie. En deuxième partie, nous présenterons une synthèse des récits afin de faire ressortir les aspects marquants des interventions et les points de vue convergents et divergents des pratiques de chaque intervenante. Au-delà des récits de pratique, l'intervention avec les femmes immigrantes et racisées sera présentée en troisième partie. Enfin, l'objectif de la dernière section expose le regard des intervenantes sur l'intersectionnalité en intervention.

4.1 Les récits de pratique

Dans un souci de préserver l'anonymat des femmes auprès desquelles les répondantes sont intervenues, mais tout de même d'en dresser un certain portrait, nous présenterons les principales caractéristiques des histoires des femmes à partir des récits des intervenantes Sabrina, Marisol, Pénélope, Flore, Naima, Terry et Kathy. Nous exposerons la situation de la femme, l'explication de la situation, le déroulement de l'intervention, le regard posé sur l'intervention et la perspective intersectionnelle.

4.1.1 Le récit de pratique de Sabrina « *Une femme prise dans un étau* »

La situation de la femme

Il s'agit d'une femme noire originaire de l'Afrique de l'Ouest. Cette femme nouvellement arrivée au Québec parle le français. Elle a un trouble de santé mentale et souffre d'isolement. Elle a vécu plusieurs violences dans sa vie telles l'excision et la violence conjugale. Elle présente des difficultés en ce qui a trait à ses habiletés sociales, selon la travailleuse sociale du CLSC qui l'a référée au centre. Cette femme n'en est pas à sa première venue au centre de femmes. D'ailleurs, elle a déjà été en lien avec une autre intervenante avant de partager son histoire à Sabrina.

L'explication de la situation

Cette femme rencontre des obstacles dans ses rapports avec les autres, surtout sur le plan spirituel et notamment par rapport à ses croyances. Ces difficultés sont également en lien avec sa santé mentale. Elle reçoit peu de soutien de la part de sa famille. L'intervenante a expliqué la situation de la femme par le « double jugement » dont elle est victime. Cette peur du jugement fait effectivement en sorte qu'elle soit réticente à exprimer ses émotions et son état dépressif à sa famille. Elle a peur que sa famille invalide ses émotions. Elle est également hésitante à partager son vécu de violence aux intervenantes blanches-non racisées, de peur d'être jugée sur ses croyances. Selon l'intervenante, dans certaines régions d'Afrique, les troubles de santé mentale sont perçus comme une « maladie de blanc ». En occident, des explications relevant de l'ordre du mystique et de l'irrationnel sont souvent discréditées. Selon Sabrina, cette femme est « prise dans un étau entre le discours dominant de sa communauté et celui de la société d'accueil ».

Le déroulement de l'intervention

Sachant que la femme n'en est pas à sa première visite au centre et qu'elle souhaite briser son isolement, Sabrina affirme avoir cherché à connaître les raisons pour lesquelles la femme a cessé de fréquenter le centre. Elle rapporte que la femme lui a confié ne pas s'être sentie à l'aise lors du déroulement d'une activité. Sabrina lui a alors demandé si c'était à cause « des femmes blanches et âgées » qui étaient majoritaires dans le centre, ce à quoi la femme a acquiescé.

Lors de son intervention, Sabrina mentionne prendre en compte « tout ce que la femme portait en termes de sa provenance, de sa situation économique, de sa culture ». Elle dit avoir favorisé la création d'un rapport égalitaire : « Je tente de [...] raccourcir ce fossé-là si tu veux, en essayant de trouver des éléments ou des histoires qui pourraient nous rapprocher. » Lorsque la femme lui partageait son vécu de violence, Sabrina l'a écoutée en ayant le moins de préjugés possible, en évitant de la voir en « victime ». Elle souligne, à cet effet, l'existence des représentations sociales à l'égard des femmes immigrantes dans le paysage de l'intervention :

On pourrait penser que parce qu'elle est une femme issue de la diversité ou de l'Afrique, qu'elle est forcément une victime qui n'a pas d'empowerment et que son conjoint... Et que voilà, on ne va tout de suite même pas écouter son histoire, la condamner.

Sabrina nous entretient sur l'aisance de la femme immigrante à partager son histoire personnelle avec elle, contrairement à une intervenante « blanche ». La répondante mentionne que son positionnement social de « femme issue de la diversité » a encouragé la femme à raconter son histoire d'excision plus facilement avec elle. À ce propos, elle ajoute :

Il y a certaines choses qu'elle pense que je comprendrais mieux puisque l'autre intervenante porte, en fait, lorsqu'elle est en face d'elle, toute l'histoire coloniale. Des fois, on a l'impression qu'elle pense qu'on est juste des intervenantes, mais on porte aussi, sans le vouloir, une histoire qui est très lourde. La femme va donc parler très peu de la situation, aller au concret : « Je manque de nourriture, de référence. », peut-être pour trouver un emploi.

Enfin, l'intervenante ne s'est pas exprimée sur les actions qu'elle a entreprises pour améliorer la qualité des rapports de cette femme avec sa famille.

Le regard sur l'intervention

En regard de son intervention, Sabrina affirme qu'au final, la femme s'est sentie à l'aise de partager sa situation avec une intervenante blanche. Sabrina nous partage aussi qu'elle se sent parfois « instrumentalisée » par ses collègues en tant qu'intervenante immigrante racisée. Selon elle, et de manière générale : « Lorsqu'une femme immigrante sonnait, on m'envoyait. » Par conséquent, elle mentionne l'importance de favoriser des « rapprochements culturels » entre intervenantes blanches et femmes racisées. Elle nomme aussi l'importance d'accompagner ses collègues dans une démarche de « déconstruction des préjugés » en identifiant les malaises ressentis lors de l'intervention. Cette prise de conscience peut leur permettre de développer une plus grande ouverture aux croyances religieuses et culturelles et d'accorder plus de valeur à la parole des femmes immigrantes.

La perspective intersectionnelle

Sabrina mentionne que l'intersectionnalité, c'est reconnaître que les femmes vivent « plusieurs systèmes qui s'emboîtent : le sexisme, le racisme, le capacitisme ». Sabrina discute du lien qu'elle établit entre son positionnement social et sa sensibilité face au vécu de la femme et le lien de confiance qu'elle a développé avec la femme. Elle

affirme qu'elle utilise des « lunettes intersectionnelles » un peu malgré elle, en raison du fait qu'elle partage certains éléments identitaires avec la femme, ce qui lui permet de mieux la comprendre. Elle ajoute :

Mes réalités, mes besoins ne sont pas forcément aussi pris en compte de la même façon. Donc, je suis souvent folklorisée, je suis souvent exotisée, je suis souvent instrumentalisée.

4.1.2 Le récit de pratique de Marisol « *Des systèmes qui s'imbriquent* »

La situation de la femme

Il s'agit d'une femme africaine qui s'est mariée à un Canadien. Elle a immigré au Québec et ils ont eu un enfant. La première fois qu'elle est allée au centre, elle venait tout juste de divorcer. Elle était en deuil des membres de sa famille décédée et de ceux qu'elles avaient dû quitter lors de son émigration. Elle avait vécu en contexte de guerre. Cette femme était en situation de précarité économique et avait une faible estime d'elle-même. Elle fréquentait le centre depuis un certain temps.

L'explication de la situation

La situation de précarité économique de la femme est principalement liée aux difficultés reliées à sa recherche d'emploi. En effet, elle a peu d'expérience professionnelle, s'est éloignée du marché du travail, est mère monoparentale et peu scolarisée. Selon l'intervenante, « sa condition de femme noire a eu l'effet d'un double impact sur sa recherche d'emploi ». Marisol nous entretient aussi sur la manière dont elle a perçu les diverses oppressions vécues par la femme, c'est-à-dire selon

l'interaction de « trois gros systèmes : le capitalisme, l'impérialisme et le patriarcat » qui influencent son intervention.

Le déroulement de l'intervention

Selon l'intervenante, la femme souhaitait être accompagnée à travers les différentes étapes de son intégration socio-économique ; se familiariser avec le marché de l'emploi ; pratiquer son français ; développer des habiletés informatiques et se trouver un logement. Ce que Marisol mentionne avoir travaillé avec elle au niveau individuel sont ses besoins de sécurité alimentaire et en emploi et sortir de l'isolement. Elle mentionne avoir orienté la femme et défendu ses droits, notamment pour lui trouver un logement social. Pour analyser la situation de la femme, Marisol nomme avoir tenu compte de l'« âgisme », du niveau de scolarité et du manque de réseau social de la femme. Selon elle, l'approche varie selon le statut social de la femme : « On va mettre ça à égalité avec une femme blanche qui sort de l'université ici et qui cherche un emploi. Ça ne sera pas la même approche d'intervention avec elle. » La différence en termes d'approche utilisée mène Marisol à aborder l'adaptation des centres de femmes aux besoins des femmes immigrantes en général :

Les femmes immigrantes qui veulent parler avec leur famille outre-mer, ça passe beaucoup par les médias sociaux ou bien même par Skype. Donc il a fallu qu'on développe un cours là-dessus, qu'on n'avait pas ici, pour répondre un peu à ce besoin-là.

Au sujet de l'intervention, Marisol nous entretient sur les préjugés liés à la diversité culturelle en général et sur la manière dont la femme, en partageant les histoires de son pays d'origine dans le milieu de vie, a contribué à l'ouverture à la différence. Elle s'exprime sur ce qu'a évoqué chez elle une histoire en particulier, racontée par cette femme, où il était question d'un rituel pour dénoncer la violence conjugale. À ce propos, elle mentionne :

C'est pour ça que je parle d'ouverture. [...] Ce n'est pas une façon qu'on utilise en occident et que c'est vraiment correct. Mais c'est aussi une façon de résister à la violence pis de se trouver une solidarité entre les femmes dans un même village.

L'intervenante ajoute que cette femme a un grand besoin de prendre la parole. Par rapport au fait de lui accorder de la place dans le groupe pour qu'elle puisse s'exprimer, notamment en l'invitant à coanimer un atelier avec elle, elle évoque avoir « cette préoccupation-là, qu'elle ne soit pas là pour satisfaire juste une curiosité », lorsque celle-ci partageait son vécu de guerre.

Enfin, parler de son intervention avec cette femme immigrante mène Marisol à partager une réflexion sur le contrôle du corps des femmes, suite à une discussion de groupe sur l'image corporelle. À ce propos, elle partage sa réflexion sur l'oppression patriarcale qui touche toutes les femmes :

Quand on faisait des partages en groupe avec des femmes d'origine latino-américaine, des femmes d'origine arabe, c'était vraiment... On pouvait vraiment aller au nœud du problème qui était le contrôle du corps des femmes. Et non pas juste : « Ah ! On veut m'obliger à entrer dans un moule qui est précis ». On ne pouvait pas parler d'un moule précis, car c'était plein de moules différents, selon les pays.

Le regard sur l'intervention

Marisol mentionne avoir pris en considération le contexte de guerre et le statut social du mari (résident canadien) pour porter une analyse sur le parcours migratoire de la femme. Il s'agit d'examiner l'expérience de la femme en tant qu'une « rescapée d'un événement traumatique » et les motivations l'ayant poussé à immigrer et à choisir le Canada comme terre d'accueil.

Concernant les constats sur le déroulement de son intervention de groupe, Marisol évoque avoir utilisé l'approche interculturelle et féministe pour considérer l'imbrication des systèmes. Elle dit : « [...] On n'a pas le choix de mettre les deux ensemble ! Puis on n'a pas le choix de regarder le statut social même dans le rapport au corps. Donc, c'est là où les systèmes s'imbriquaient beaucoup. »

Marisol a soupçonné un vécu de violence sexuelle chez cette femme, mais elle affirme ne pas être intervenue face à ce problème. Elle pense qu'il aurait été souhaitable que cette femme obtienne « un soutien psychologique plus "poussé". » Elle rappelle les limites des centres de femmes à cet effet. Enfin, elle déplore le manque d'approche féministe chez les psychologues.

La perspective intersectionnelle

Lorsqu'elle est interrogée sur l'influence de l'intersectionnalité dans son intervention, Marisol affirme qu'elle ne l'utilise pas dans son centre. Elle fait plutôt référence à une approche qu'elle qualifie de similaire et complémentaire. Il s'agit de : « L'approche anti-oppression, qui peut coïncider et vraiment bien aller avec certaines parties de l'approche intersectionnelle. » Selon cette intervenante, l'approche intersectionnelle peut à la fois être complémentaire et réductrice, car, bien qu'elle tente de considérer toutes les dimensions d'un problème, elle manque parfois à saisir une image qui serait plus englobante.

Quand je vois l'intervention avec cette personne-là, on parle du même système patriarcal. Même si, disons, dans un contexte de guerre ça va s'exprimer autrement. Le colonialisme va apporter un aspect différent aussi. Je pense que tu peux quand même faire une analyse globale. Et c'est ça qui manque des fois, je trouve, dans l'approche intersectionnelle.

4.1.3 Le récit de pratique de Pénélope « *La condition culturelle, religieuse et migratoire* »

La situation de la femme

Il s'agit d'une femme musulmane originaire d'Afrique noire parlant le français et arborant un voile. Cette femme a vécu de la violence conjugale avec un ex-conjoint. Elle est mère de deux filles, dont une avec un trouble de santé mentale. Cette femme qui a connu l'excision a caché à sa famille sa décision de ne pas faire exciser ses filles. Elle est dépressive, souffre de maux de dos et de solitude.

L'explication de la situation

Selon l'intervenante, le fait de devoir cacher à sa famille sa décision de ne pas faire exciser ses filles constitue un « élément moral difficile ». Cette femme doit en plus gérer le problème de santé mentale de sa fille, tout en n'étant pas dans un état optimal pour le faire. Ainsi, pour expliquer la situation de la femme, Pénélope nous entretient sur la pression ressentie par la femme par rapport à son rôle de mère. Elle aborde le sujet des différences culturelles liées au concept de famille : « Ici, à partir de 18 ans, tu es autonome. Quand on vient d'autres pays, la famille reste importante à vie. » Par rapport à cette situation, Pénélope mentionne que « la famille peut être "soutenante" au niveau financier, mais qu'elle peut également exercer une pression familiale et la juger de mauvaise mère ».

La répondante nomme des obstacles auxquels cette femme est confrontée lors de son processus de recherche d'aide : « Plus large, je te dirais, aussi, le fait d'être noire, musulmane, visible, parce que voilé. [...] Certaines choses ne sont pas prises au sérieux, parce qu'elle n'est pas d'ici. » Ce sujet mène Pénélope à nous faire part d'une

problématique rencontrée par les femmes immigrantes en général lorsqu'elles réclament des soins dans le système de santé. Elle s'exprime sur le manque de crédibilité accordée à leur histoire en regard des préjugés et stéréotypes à propos des croyances culturelles et religieuses contrairement aux « femmes nées ici, québécoises, blanches, francophones » :

Moi on ne m'a pas écoutée, car je suis une Africaine voilée, qu'on m'a regardée comme si j'étais sous-développée, que, car sûrement [qu'ils pensent que] dans mon pays, j'utilise des grigris pour me soigner.

Ces stéréotypes ainsi que le discours dominant de la société québécoise à propos des valeurs « d'égalité entre les femmes et les hommes » peuvent décourager les femmes, selon Pénélope, à réclamer des services ou encore les incitent à se censurer lorsqu'elles dévoilent leur histoire personnelle. Elle ajoute, à ce propos :

Parce qu'elles savent quelles sont les valeurs, le point de vue de la société d'accueil, quel est le concept de famille, en tout cas, ce qui est véhiculé comme valeurs officielles [...] Des fois, elles ont peur de raconter.

Enfin, aux yeux de l'intervenante, le manque d'estime personnelle de la femme est attribuable au contexte d'immigration et à l'impression de « repartir à zéro » : « C'est parce qu'elles arrivent ici, c'est comme si elles naissaient aujourd'hui, le regard de l'autre est très fort. Tu n'es pas au meilleur de toi-même. »

Le déroulement de l'intervention

L'intervenante affirme que, puisque la femme était principalement venue pour briser l'isolement, elle a veillé à l'accueillir chaleureusement. Elle a fait en sorte qu'elle ressente le climat de non-jugement et « l'esprit de famille » qui règne au centre. À ce propos, elle mentionne que :

Elle peut enlever le voile, elle peut le garder si elle veut. C'est un moment de libération. Et elle peut parler de tout : que ça soit quelque chose qu'elle est en train de vivre, ou que ça soit un dossier d'actualité qu'elle n'a aucune occasion de débattre ailleurs.

Pénélope a cherché à apaiser la femme concernant « l'élément moral difficile » qu'elle vivait en lien avec la décision de ne pas faire exciser ses filles et concernant la charge mentale liée à son rôle de mère. La répondante nous entretient sur le travail de négociation encouru par rapport aux repères culturels de la femme (son rôle de mère) et son émancipation en tant que femme pour « qu'elle trouve un peu de sérénité ».

Aussi, elle a tenté d'amener la femme à prendre conscience de l'importance de préserver une bonne santé mentale. Elle affirme lui avoir parlé de la socialisation des femmes : « On porte sur nous qu'on soit née ici ou en Afrique un poids donné par l'éducation, par l'histoire des femmes. » Enfin, sachant que la femme avait des douleurs physiques au dos, Pénélope a partagé avec elle certaines astuces qu'elle utilise elle-même lorsqu'elle éprouve des douleurs au dos.

Le regard sur l'intervention

À propos de son intervention, la répondante affirme être intervenue consécutivement : « Des fois ç'a été sur la situation d'isolement, des fois sur la situation de pauvreté. » Concernant l'excision, elle évoque le conflit de valeurs qui afflige les femmes immigrantes, ces dernières se retrouvant souvent « entre deux cultures. » Elle ajoute : « ce mélange-là peut être ta richesse, mais il peut être ta souffrance. » Conséquemment, elle suggère une prise en compte des éléments culturels et religieux pour favoriser le bien-être de la femme. Enfin, pour parvenir à l'intervention idéale, Pénélope mentionne qu'il serait bien que cette femme ait accès aux « cliniques transculturelles et à l'intervention familiale ».

La perspective intersectionnelle

Lorsque qu'elle est interrogée sur l'influence de l'intersectionnalité sur son intervention, Pénélope nomme que, pour elle,

L'intersectionnalité, ça signifie aller chercher tous les différents éléments qui peuvent former l'identité de la personne ou être des éléments d'oppression. [...] Et peut-être qu'à un certain moment, y a un élément qui est plus important qu'un autre.

Enfin, Pénélope nous entretient sur les ressemblances et différences de statut et de positionnement sociaux entre elle et cette femme qui font que leurs expériences respectives en tant que femme se distinguent :

Ce n'est pas vrai qu'on est si pareilles que ça. Ses défis en tant que femme ne sont pas du tout [comme] les miens. Il y a un petit bout qui correspond aux miens, mais écoute, nous on vient d'un milieu où ton rôle de femme est totalement différent. Et donc, je pense que cet élément-là, il faut absolument le prendre en compte. Les leurs, le parcours qu'elles ont faits comme immigrantes ou comme réfugiées : intégration au pays, il faut le prendre en compte. Elles sont voilées, moi, je ne le suis pas. Moi je n'ai pas à me confronter à ça au quotidien. Je n'ai pas à me poser ces questions-là si on m'a jugée ou, etc. Elles oui.

4.1.4 Le récit de pratique de Flore « *Des couches supplémentaires* »

La situation de la femme

C'est l'histoire d'une femme latino-américaine ayant immigré il y a une dizaine d'années. Au moment de son arrivée au centre, la femme vit de la violence conjugale, est en processus de divorce et a peur de perdre la garde de ses enfants. Sa situation

économique est précaire et son réseau social, restreint. Elle a été orientée vers le centre par une travailleuse sociale du CLSC et souhaite obtenir du soutien linguistique relativement à ses démarches juridiques.

L'explication de la situation

Selon Flore, l'isolement de la femme, le manque de socialisation et le fait qu'elle n'ait jamais suivi de cours de francisation sont des facteurs qui expliquent sa demande de traduction de documents ainsi que son besoin d'accompagnement dans les démarches avec les avocats. Aussi, Flore associe l'ambivalence de la personne aidée à quitter la relation violente et son statut de femme à la maison à une conception genrée des rôles sociaux chez les couples immigrants :

C'est un cas typique d'une femme immigrante : la femme suit le mari, demandeur pour venir au Canada. Les femmes sont coincées dans leur rôle de femme à la maison avec les enfants. Pas de négociation sur les droits hommes/femmes. C'est culturel.

Flore mentionne également que la situation de précarité économique dans laquelle se trouve la femme est attribuable aux obstacles systémiques auxquels sont confrontées les femmes immigrantes en général : « déqualification professionnelle, non-reconnaissance des acquis, etc. ». Concernant la volonté de la femme à entreprendre des démarches pour améliorer sa situation, Flore évoque une prise de conscience de celle-ci par rapport à sa situation. Elle mentionne à ce propos : « Un coup les enfants devenus grands, la mère cherch[e] un sens à sa vie. » Flore nous entretient aussi sur la honte que ressent cette femme vis-à-vis de sa non-maitrise du français et la crainte que cet élément lui nuise lors du procès pour la garde des enfants. Elle a également peur de « subir des jugements du juge » relativement à cette lacune.

Le déroulement de l'intervention

En ce qui a trait à l'intervention en violence conjugale, Flore mentionne avoir procédé à l'explication des différentes formes de violence. Puis, concernant l'accompagnement à la recherche d'emploi, elle l'a orientée vers des organismes en emploi et d'aide aux immigrants. Ce sujet l'a menée à faire mention de sa préoccupation féministe :

Elles sont déjà avec cet épuisement mental ces femmes-là, de ne pas dormir, de penser comment elles vont s'en sortir [...] Alors quand je vais la référer, je la réfère à quelque chose où elle ne sera pas revictimisée ou jugée de façon machiste [...]

La répondante indique aussi avoir servi d'interprète et avoir assuré un rôle de traductrice. À propos de la honte qui habite la femme, Flore nomme avoir travaillé au niveau des aspects psychologiques et de l'estime personnelle en faisant du « renforcement positif » et de « la dévictimisation en faisant des reflets ». À cet effet, elle aborde plus précisément avoir expliqué l'impact des déterminants sociaux sur les choix que la femme a dû faire au cours de sa vie et pour lesquels elle avait tendance à se culpabiliser :

Alors tu sais, ce n'est pas tout le temps, ce n'est pas vrai cette affaire : « Si tu veux tu peux. » Ce n'est pas vrai pantoute. Quand on agit ou qu'on prend une décision, on la prend en lien avec un contexte socio-économique, situationnel.

Partant de son expérience auprès de la clientèle féminine immigrante, sachant que généralement les femmes immigrantes ont tendance à, par exemple, s'impliquer bénévolement à l'école des enfants et désirant valoriser le vécu de la femme, Flore mentionne lui avoir demandé de nommer ses accomplissements des dernières années.

Le regard sur l'intervention

Flore nous entretient sur le côté positif de son intervention. Selon elle, le fait que la femme a pu s'exprimer dans sa langue maternelle a « réduit son sentiment de stress ». Toutefois, elle mentionne que cela a contribué à restreindre les initiatives de la femme lors de ses démarches. Flore parle aussi de la difficulté qu'elle a éprouvée, en raison des référents culturels qu'elle partage avec cette dernière, à mettre de côté ses préjugés lorsque la femme lui racontait son histoire. Elle ajoute :

Je me bats pour ne pas avoir d'impressions (*rites*). Je pense que c'est le défi le plus grand comme intervenante dans un centre de femmes. Il faut laisser tomber nos propres cadres.

À cet effet, elle nomme être préoccupée par le sentiment de dépendance que la femme pourrait développer envers elle, puisqu'elle parle sa langue. Pour Flore, ce lien exclusif contrevient à un principe de l'intervention féministe qui encourage à ne pas limiter la personne aidée à une seule intervenante, et ce, dans le but de contrer le rapport de dépendance patient-spécialiste.

Concernant les pistes pour améliorer l'intervention, Flore souligne que certains enjeux touchant les femmes immigrantes, telle l'équivalence des acquis, doivent dépasser la sensibilisation portée par les centres de femmes et nécessitent des changements structurels qui doivent être pris en charge par des instances gouvernementales. Elle s'exprime également sur l'importance de l'adoption d'une analyse féministe par les services d'immigration et d'emploi et sur l'augmentation de l'offre de services dans son secteur.

Enfin, Flore mentionne que le processus d'intervention s'est avéré plus long qu'« avec une femme francophone » en raison des « couches de difficultés supplémentaires ».

Elle ajoute : « Dans un cas comme ça, tu sais, notre façon de travailler, il faut qu'on l'adapte. »

La perspective intersectionnelle

Lorsqu'elle est interrogée sur l'influence de l'intersectionnalité sur son intervention, Flore nous parle de sa compréhension du concept auquel elle accorde un potentiel théorique : « L'intersectionnalité, c'est plutôt un concept dans lequel on va placer nos interventions, tu sais. Je fais des liens tu sais avec, mais je ne mets pas... On dirait que ça vient naturellement. » Ce concept lui permettra d'affiner ses perceptions et son intuition d'intervenante par rapport aux situations particulières que peuvent vivre les femmes.

4.1.5 Le récit de pratique de Naima « *Le double effet du patriarcat* »

La situation de la femme

C'est l'histoire d'une femme africaine nouvellement arrivée au Québec souffrant d'isolement. Elle est en processus d'intégration socio-économique et vit de la violence conjugale. Elle craint de quitter sa relation de peur de perdre la garde de ses enfants. La femme est aussi inquiète que son mari l'empêche de fréquenter le centre des femmes s'il découvre qu'elle s'y rend pour s'informer sur ses droits.

L'explication de la situation

Naima nous entretient sur « le manque de repères » de la femme, la rendant plus ambivalente à quitter un contexte relationnel violent. L'intervenante parle de la

dépendance économique découlant d'un manque d'accès généralisé de la population immigrante à l'information, et plus précisément, de l'ignorance des politiques publiques et de l'aide sociale. De surcroît, elle indique que la femme ne connaît pas ses droits en cas de divorce ni les lois qui régissent la garde des enfants.

Naima associe le manque d'autonomie de la femme et la peur de dénoncer la violence à des obstacles personnels et culturels, notamment les représentations sociales de la violence chez le couple migrant :

Elles font toujours la comparaison avec le pays d'origine. Parce qu'il y a des pays d'origine que la séparation, ce n'est pas encore aussi accepté. Donc, que la femme va rester dans la violence. Et des fois, elle ne s'en rend même pas compte. La seule violence dont elle se rend compte, c'est la violence physique.

Ceci a mené la répondante à parler des rôles traditionnels souvent occupés par les femmes de la diversité culturelle, dont celui de mère et de femme soumise. Elle ajoute : « Par exemple, elle ne peut pas dire : “ Je vais laisser mon enfant à mon mari ” parce qu'encore une fois [il s'agit] d'une affaire de “ c'est à la femme de s'occuper des enfants dans ces pays-là”. »

Le déroulement de l'intervention

L'intervenante a travaillé la prise de parole chez la femme en commençant par celle dans son couple. Pour ce faire, elle dit avoir défini les diverses formes de violence. Elle mentionne aussi avoir travaillé la notion de consentement par l'explication du cycle de la violence, parmi d'autres outils d'intervention.

Naima nous entretient sur le processus d'intégration de la femme immigrante qui a, entre autres, passé par l'initiation au féminisme : la prise de parole, l'apprentissage des

inégalités entre les hommes et les femmes, et le refus de la violence conjugale. La répondante nomme que, selon elle, les échanges avec d'autres femmes, dont des femmes québécoises, ont favorisé cette intégration à la société québécoise :

Parce que c'est enrichissant pour les femmes qui viennent d'arriver, d'écouter aussi les femmes d'origine « pure laine » parler du féminisme. Des femmes des années soixante-dix du Québec qui nous parlent de l'histoire, d'une évolution [...] Encore une fois, c'est bénéfique.

Enfin, Naima évoque qu'elle a orienté la femme vers des ressources de dépannage alimentaire et des organismes d'aide à l'emploi. Elle dit l'avoir également encouragée à profiter des services du centre de femmes. À cet effet, elle mentionne avoir partagé avec la personne en question que le centre de femmes avait été « une ressource aidante pour elle » lors de son arrivée au Québec.

Le regard sur l'intervention

Naima évoque avoir trouvé difficile que la femme la perçoive comme une spécialiste. Elle a dit que cela est commun pour les femmes immigrantes qui s'attendent davantage à une prise en charge. Au sujet des résultats de son intervention, elle nomme les démarches entreprises par la femme relativement à sa situation de violence, dont une discussion entamée avec son mari à propos de ses comportements violents. À la question sur l'intervention idéale, Naima évoque l'importance de prévenir la violence conjugale en sensibilisant les hommes immigrants aux rapports égalitaires et en informant les femmes immigrantes sur leurs droits.

La perspective intersectionnelle

Lorsqu'elle est interrogée sur l'influence de l'intersectionnalité dans son intervention, Naima s'exprime sur l'importance de considérer « le double effet du patriarcat ». Elle mentionne que les femmes immigrantes « vivent d'autres choses [...] d'autres formes de problématiques qui font que ça se complique davantage par rapport à une femme canadienne ou québécoise ». À ce propos, elle mentionne « qu'il faut tenir compte de cet élément. »

4.1.6 Le récit de pratique de Terry « *On a toutes les mêmes affaires comme femme quand on vit de la violence* »

La situation de la femme

C'est l'histoire d'une Africaine francophone de confession musulmane. Cette femme vit une situation de violence conjugale. Elle est aussi en union polygame dans un contexte où l'arrivée de la deuxième épouse est imminente. Elle souhaite être conseillée sur ses droits et obtenir de l'information sur l'aide sociale. Elle a été référée au centre par un intervenant d'un organisme du quartier en raison de sa situation de violence conjugale.

L'explication de la situation

Terry nous entretient sur les raisons qui empêchent la femme de quitter sa relation violente. Elle parle de la peur d'être rejetée de la communauté et de se retrouver isolée. À ce sujet, elle s'exprime sur le rapport communautaire à l'éducation des enfants : « Dans leur tête, c'était un peu comme : “ On a amené l'Afrique ici. ” et que là, les

enfants appartiennent au village. » La répondante parle aussi de l'influence d'une figure d'autorité au sein de la communauté. Elle mentionne que la femme lui a rapporté s'être confiée plusieurs fois à « l'érudit de la gang » à propos de sa situation.

Terry nomme que les « dictats culturels » ont rendu cette femme plus ambivalente à quitter son conjoint. À ce propos, elle dit :

Là où il y a une différence avec nous [c'est que] plus l'immigration est récente, plus le lien à la vie antérieure est encore présent, plus c'est difficile pour elle de vivre comme individu, comme être unique, comme femme ayant sa propre volonté, ses propres connaissances, son propre jugement.

Le déroulement de l'intervention

Terry mentionne avoir amené la femme à prendre conscience de la dangerosité de sa situation de violence et de sa dépendance à son conjoint et à sa communauté. Elle dit l'avoir ensuite dirigé vers des ressources, dont une maison d'hébergement en violence conjugale. Elle ajoute lui avoir conseillé de prendre elle-même la décision de quitter ou non son conjoint et sa famille :

Tu ne devrais jamais quitter parce que quelqu'un te dit de quitter. Essaie de poser le plus de questions possibles, informe-toi, dis c'est quoi tes réticences, discutes-en avec d'autres. N'accepte pas qu'une fille, parce qu'elle dit qu'elle est travailleuse —qu'elle soit travailleuse sociale ou autre, qu'elle soit dans un centre de femmes, à l'école, n'accepte pas que quelqu'un te dise que c'est la seule et unique solution.

Terry dit qu'elle a partagé sa propre histoire de violence conjugale avec la femme afin de lui montrer que « peu importe la couleur, elles ont des points communs et de grandes similarités ». Elle s'exprime sur les conséquences de la rupture qui sont similaires pour les femmes. Elle ajoute : « Toutes les femmes, peu importe leur origine, doivent couper

le contact avec leur famille. La majorité de ces femmes vivent cet isolement-là, affectif et familial. »

Enfin, la répondante nous entretient sur le lien qu'elle a conservé avec la femme à la suite de sa rupture et de son déménagement dans une autre région du Québec. À ce sujet, elle mentionne que la femme lui a rapporté qu'elle était « la seule noire », lors de son arrivée dans ce village.

Le regard sur l'intervention

Terry s'exprime sur la difficulté qu'elle a eue à travailler l'autonomie de la femme en regard des « dictats culturels », c'est-à-dire de vivre le jugement de sa communauté. Elle ajoute :

Lui faire accepter ou reconnaître son jugement comme étant... Et que oui, c'est important sa communauté, oui c'est important... On cherche toutes l'approbation, on cherche toutes l'amour, dans le sens de l'acceptation, dans le sens de... bon. Mais je pense que pour elle, le plus difficile, c'était d'imposer ce qu'elle...sa connaissance et sa reconnaissance de ce qu'elle vivait.

Enfin, la répondante note que la violence conjugale constitue un champ d'intervention prioritaire dans son centre de femmes. À ce propos, elle mentionne que pour encourager le dévoilement de leur histoire de violence, la plupart des femmes ont besoin de s'identifier à une intervenante en particulier.

La perspective intersectionnelle

Lorsqu'elle est interrogée sur l'influence de l'intersectionnalité dans son intervention, Terry s'exprime sur la mission des centres de femmes qui est de dénoncer l'oppression sexiste et conclut : « faque pourquoi on ne fait pas juste ça ». Elle précise :

Oui on a toutes nos spécificités. On est soit une femme autochtone sous-scolarisée, québécoise sous-scolarisée, habitant un village, une ville. Mais qu'est-ce qu'on a en commun ? Qu'est-ce qui va revenir tout le temps : femme. C'est la seule affaire. Pis je trouve que l'on travaille peu là-dessus. On est sur des affaires pointues. Comment on peut créer une solidarité avec toutes ces différences-là ?

4.1.7 Le récit de pratique de Kathy « *Un vécu de situations entremêlées* »

La situation de la femme

C'est l'histoire d'une femme d'une soixantaine d'années originaire du Moyen-Orient, qui a fui un contexte de guerre il y a un peu moins de dix ans pour se réfugier au Canada. Elle est sans famille ici et ne parle pas français. Au moment de son arrivée au centre, la femme a récemment vécu une situation de harcèlement de la part de son propriétaire. Elle souhaite briser son isolement et obtenir du soutien psychologique. Elle vient au centre, accompagnée d'une amie qui lui sert, entre autres, d'interprète.

L'explication du contexte de l'intervention

Lors de l'entretien, Kathy se prononce sur deux contextes d'intervention. Elle nomme une situation portant sur la barrière de la langue qui s'est déroulée lors du groupe de soutien en santé mentale auquel la femme participait. Elle rapporte à cet effet qu'elle a

eu du mal tout comme le reste du groupe à comprendre la femme et à interagir avec elle.

Kathy évoque également une situation qui s'est déroulée dans le milieu de vie. Elle mentionne que des femmes ont tenu des propos islamophobes qui, selon elle, ont affecté la femme.

Le déroulement de l'intervention

Kathy nous entretient sur la visée de son intervention de groupe. Elle mentionne qu'au moment de prendre parole, la femme s'était mise à crier en arabe et à gesticuler pour se faire comprendre. Elle dit que cette prise de parole concernant sa situation de harcèlement avait ravivé chez la femme des traumatismes liés à son vécu de guerre. À cet effet, elle dit que « l'objectif des questions fût de comprendre si elle était en danger ou si elle avait besoin d'aide immédiate ». L'intervenante mentionne avoir pris « plein de synonymes, essayé de vulgariser, fait des signes » pour tenter de se faire comprendre par la femme. Elle dit aussi avoir posé des « questions de clarification, d'écoute, de relance » et avoir trouvé des pistes de solutions avec elle. Elle mentionne avoir encouragé les autres femmes à participer à la discussion, malgré la barrière de la langue, pour favoriser l'inclusion de cette femme.

Concernant les préjugés dont la femme est victime dans le centre, Kathy nomme faire de l'éducation populaire quotidiennement, car « le racisme est toujours en filigrane ». Enfin, concernant la problématique de harcèlement, Kathy dit avoir orienté la femme vers un comité logement afin qu'elle puisse envisager un déménagement.

Le regard sur l'intervention

Kathy se prononce sur le contexte de l'intervention de groupe qui, à l'opposé du milieu de vie, a favorisé la prise de parole de la femme :

J'imagine que c'est le contexte de sécurité. Contexte de groupe, aussi. Je pense qu'elle voyait où les femmes étaient [...] Je pense que le groupe d'entraide servait à ça aussi là, à ce qu'elle puisse parler pis venir chercher un peu d'aide au moins ou exprimer ce qu'elle vivait.

Kathy nous entretient aussi sur la barrière de la langue qui a représenté un défi pour elle lors de l'intervention de groupe par rapport à la gestion du groupe et à la cohésion entre les femmes et lors de son intervention individuelle où elle évoque ne pas avoir pu expliquer clairement à la femme les démarches entreprises pour contrer les préjugés. Elle ajoute : « Je trouverais ça important qu'elle comprenne, qu'elle sache, qu'on travaille pour plus d'harmonie, qu'elle soit respectée, qu'elle le sente aussi. »

La répondante s'exprime sur deux éléments qui, selon elle, auraient contribué à l'amélioration de l'intervention auprès de cette femme : d'une part, le recours à une interprète et d'autre part, l'instauration d'un cadre, un code de vie par exemple, favorisant un respect entre les femmes et la prévention de situations délicates.

La perspective intersectionnelle

Lorsqu'elle est interrogée sur l'influence de l'intersectionnalité, Kathy aborde le potentiel de cette approche pour appréhender la complexité de la situation de la femme et évaluer son besoin. Elle dit : « C'est complexe, c'est beaucoup plus complexe que de travailler ou que d'intervenir avec une femme que l'on connaît déjà le contexte. » Elle ajoute :

L'intersectionnalité aide à prioriser sur quelle discrimination intervenir. « Qu'est-ce qui la préoccupe davantage ? C'est-tu parce que c'est une femme pis qu'elle avait un vécu de femme ? Des problématiques de parce qu'elle est femme, qu'elle venait ici ? Ou plus de son immigration ? » On essaie de le comprendre dans notre tête et d'orienter à chaque fois.

Enfin, Kathy parle aussi des trois niveaux de discriminations « entremêlées » qui caractérisent la situation de la femme :

Il y a comme des discriminations, autant qu'elle soit d'une autre origine, qu'elle est d'une autre religion, qu'elle soit une femme aussi. Je pense que la question du harcèlement [situation avec son propriétaire] pis tout ça venaient probablement du fait qu'elle ne parlait pas français et qu'elle venait d'ailleurs. En plus, c'est une femme.

Les récits de pratique de Sabrina, Marisol, Flore, Pénélope, Naima, Terry et Kathy ayant été présentés en détail, nous procéderons maintenant à leur synthèse afin d'en faire ressortir les points convergents et divergents.

4.2 Synthèse des récits de pratique

Cette section résume les problématiques dominantes qui ressortent des récits et les composantes de l'intervention.

4.2.1 Les problématiques dominantes

La violence vécue en tant que femme, les discriminations systémiques et ses effets, ainsi que les multiples oppressions dont sont victimes les femmes dans les services et

dans la société sont des thèmes récurrents dans les récits de pratique. Ces problématiques expliquent les besoins des femmes en termes d'aide, de soutien et d'accompagnement.

Les violences vécues en tant que femme

La totalité des répondantes dénonce la violence genrée. Parmi ces violences, la violence conjugale, l'excision, la violence sexuelle et le harcèlement psychologique sont nommés. Nous présenterons les problématiques sur lesquelles les répondantes ont donné des explications, soit les cas de violence conjugale et un conflit moral en lien avec l'excision.

Plusieurs répondantes évoquent la violence conjugale. Pour l'expliquer, elles identifient la source de l'oppression comme étant le patriarcat. Elles associent l'ambivalence de la personne souffrante à quitter la relation violente et son statut de femme à la maison à une conception genrée des rôles sociaux chez les couples immigrants. Parmi les éléments d'analyse abordés par les répondantes, notons les obstacles personnels et culturels. Parmi ceux-ci, les représentations sociales de la violence chez le couple migrant, la peur de l'isolement et du rejet de la communauté, la dépendance à la communauté (économiquement et par rapport aux valeurs), le manque d'indépendance et d'autonomie des femmes.

En ce qui a trait à la problématique du conflit moral en lien avec l'excision, la répondante qui a vécu un tel cas en intervention l'explique par l'influence de la culture et de la religion dans la vie de l'aidée.

Les discriminations systémiques et leurs effets

Les répondantes, à l'exception d'une, se prononcent sur les discriminations systémiques et leurs effets. Elles expliquent l'état d'isolement, de précarité économique et de vulnérabilité des femmes par les obstacles structurels rencontrés lors de l'intégration économique, la recherche d'emploi et de logement (par exemple la déqualification professionnelle, la non-reconnaissance des acquis, la méconnaissance des ressources). Dépendamment des cas, plusieurs variables (de genre, de classe, de race, religion, statut migratoire et statut social) s'entrecroisent.

Les multiples oppressions

Les répondantes établissent toutes que ces femmes sont la cible de préjugés tant de la part de la société que des services (système de santé et de justice, organismes communautaires et institutionnels). Elles expliquent la censure des femmes immigrantes lors du dévoilement de leur histoire, l'isolement et l'exclusion sociale qui caractérisent leur situation par des stéréotypes entretenus à leur égard. Ces problèmes, selon les cas, sont expliqués par l'entrecroisement des oppressions sexistes, racistes et en lien avec le statut migratoire et les croyances religieuses ou spirituelles.

Plusieurs répondantes évoquent le double jugement dont sont victimes ces femmes de la part de leur famille et/ou communauté et la société d'accueil. Ce jugement entre en conflit avec leur propre jugement moral. Certaines de ces répondantes dénoncent le conflit culturel et de valeur au centre duquel se retrouvent ces femmes.

4.2.2 L'intervention auprès des femmes

Le contexte d'intervention

Lorsqu'elles décrivent les situations des femmes, les répondantes mentionnent plusieurs composantes identitaires qu'elles ont prises en compte. Elles le spécifient lorsque l'immigration est récente ou mentionnent le nombre d'années passées au pays. Les répondantes nomment la couleur de peau de la femme lorsque celle-ci est noire. Le lieu d'origine et la religion sont nommés lorsqu'il s'agit de pays musulmans et lorsque la femme porte le voile. Dans les cas contraires, c'est-à-dire lorsque la femme est d'une autre religion, provient d'un pays non musulman ou ne porte pas le voile, cela n'est pas évoqué. Les répondantes spécifient la langue parlée par la femme lorsqu'il s'agit du français. Dans les autres cas, l'arabe est nommé et le terme allophone est utilisé pour dire que la femme parle une autre langue que le français. Enfin, la pauvreté et la monoparentalité sont nommées dans plusieurs cas et l'âge de la femme seulement dans un cas.

Les actions posées

Concernant les gestes posés lors du premier contact, plusieurs nomment l'accueil chaleureux et sans jugement du centre de femmes. Une majorité mentionne des moyens pour favoriser l'inclusion des femmes immigrantes comme les rapprochements culturels et la gestion des rapports entre les femmes. L'éducation populaire est également une action privilégiée par les intervenantes pour réduire les préjugés dans le milieu de vie.

Au sujet de la violence vécue en tant que femme dont la violence conjugale, une majorité affirme avoir fait une intervention visant la conscientisation des rôles sociaux

génés : rôle de mère, rôle de femme, rapport au corps, influence du contexte social et politique. Quelques-unes d'entre elles nomment avoir encouragé leur autonomie, leur indépendance et leur émancipation par la prise de parole au sein de leur couple et dans leur communauté. Certaines mentionnent avoir expliqué le cycle de la violence, la notion de consentement et avoir initié les femmes aux principes féministes.

Une majorité dit avoir offert un soutien psychologique de manière individuelle et en groupe. Parmi les gestes posés, plusieurs concernent la valorisation du vécu de la femme et la reconnaissance de son potentiel. Plusieurs intervenantes nous entretiennent sur le partage de leur histoire personnelle avec la femme : les difficultés rattachées au processus d'immigration, un problème de santé et une histoire de violence conjugale. Quelques-unes parlent du lien de confiance développé avec la femme.

Au sujet de possibles transferts de services, la plupart des répondantes affirment avoir proposé des références et fait de l'accompagnement concernant la violence conjugale, l'emploi, le logement, le dépannage alimentaire et la défense de droits. Les attitudes sexistes et racistes de certains services sont dénoncées. Pour briser l'isolement des femmes, la majorité des répondantes l'ont encouragé à fréquenter le centre de femmes. Quelques-unes nous entretiennent sur le lien préservé avec les femmes après leur passage au centre.

Enfin, concernant l'excision, les violences vécues en contexte de guerre, dont un cas de violence sexuelle, aucune action n'a été nommée.

L'évaluation de l'intervention

Plusieurs intervenantes affirment avoir adapté leur méthode d'intervention en fonction des diverses conditions sociales des femmes : vécu culturel, vécu de guerre, de migration, religion, niveau de scolarité, statut social. Certaines mentionnent l'avoir fait

par des approches spécifiques (approche interculturelle arrimée à l'approche féministe) alors que d'autres, par des stratégies d'intervention adaptées au cas de la femme (négociation entre le respect des codes culturels et l'individualité de la femme, recours à une interprète, service de traduction, prise en charge à certains moments). Quelques-unes rapportent le caractère complexe de l'intervention dû à la barrière linguistique, les démarches plus longues et la complexité du parcours migratoire.

Au sujet de la violence vécue en tant que femme, l'oppression patriarcale comme la source à éliminer pour viser l'émancipation des femmes est nommée. Or, dans les cas de violence conjugale, des démarches entreprises par la femme aidée pour améliorer sa situation tout en demeurant dans une relation conjugale violente sont également rapportées par des répondantes.

Quelques-unes nous entretiennent sur l'importance de sortir du cadre d'intervention féministe occidentale. Concernant leur position sociale, certaines affirment qu'elle a influencé leur intervention positivement et négativement. La difficulté à se départir de ses préjugés lors de l'analyse de la situation de la femme en raison de référents culturels communs est nommée. D'un autre côté, une autre intervenante nous avoue au contraire la facilité de la création et du maintien du lien de confiance dû à une position identitaire partagée.

Enfin, les répondantes nous proposent des recommandations pour améliorer l'intervention auprès des femmes immigrantes, en lien avec les démarches du centre, les mandats et les besoins spécifiques de ces femmes. Quelques-unes mentionnent les préjugés à l'endroit des femmes immigrantes, dans les centres de femmes, de la part d'autres participantes. Ces attitudes sont montrées comme nuisant à l'inclusion des femmes immigrantes dans le milieu de vie.

Elles émettent aussi des recommandations sur le plan social, s'adressant au gouvernement ainsi qu'au mouvement des femmes du Québec.

L'évaluation de l'intervention selon la perspective intersectionnelle

Les répondantes s'entendent toutes sur le fait que le vécu des femmes immigrantes racisées se distingue de celui des autres femmes. Leur vécu est perçu comme plus difficile et complexe en raison des diverses discriminations qu'elles vivent. En outre, elles expliquent les situations en nommant l'imbrication des systèmes: « sexisme, racisme, capacitisme ». D'un autre côté, le vécu en tant que femme est identifié comme un déterminant commun indispensable à l'analyse féministe et parfois prioritaire.

Une majorité nous entretient sur l'apport de l'intersectionnalité lors de l'évaluation de la situation de la femme. Il s'agit ici de porter une analyse globale sur la situation et d'entrevoir les aspects de son identité sur lesquels il importe de se pencher prioritairement. Ce concept leur permet d'affiner leurs perceptions et leur intuition d'intervenante par rapport aux situations particulières que peuvent vivre les femmes. D'autres répondantes manifestent leur attachement au déterminant commun *femme* ou à d'autres approches d'intervention qu'elles jugent similaires et complémentaires. Quelques intervenantes s'expriment sur la posture de l'intervenante en lien avec le positionnement social et les privilèges. Celles-ci reconnaissent comment leur expérience de femme façonnée par leur positionnement social les distingue ou les rapprochent de celle des femmes aidées. Enfin, l'ouverture des intervenantes aux croyances culturelles et à la diversité des femmes est abordée.

Maintenant que la synthèse des points convergents et divergents des récits de pratique est complétée, abordons maintenant l'intervention au-delà des récits.

4.3 Au-delà des récits de pratique : l'intervention auprès des femmes immigrantes et racisées dans les centres de femmes

Au-delà des histoires des femmes abordées dans les récits, les répondantes abordent d'autres situations d'intervention qui concernent les femmes immigrantes et racisées qui fréquentent les centres de femmes. Plusieurs nous ont entretenu sur la présence de préjugés dans le milieu de vie et sur comment elles s'y prenaient pour amoindrir son impact sur les femmes.

4.3.1 Les rapports entre les femmes

Les répondantes ont discoursu à propos des préjugés qui circulaient dans le milieu de vie à l'égard des immigrants, en général, et de la communauté musulmane, en particulier. Elles ont également souligné l'impact de ces préjugés quant à l'inclusion des femmes immigrantes au centre. Sabrina rapporte une situation où les « Québécoises de souche » ont protesté contre la création d'un groupe de soutien pour femmes immigrantes et souligne le caractère problématique de cette réaction chez ces dernières :

Tout le monde comprenait qu'un groupe de soutien, c'était fermé. Parce qu'elles vivaient une histoire commune et qu'elles avaient besoin de se retrouver entre elles pour partager. « Ah ! Vous voulez créer des ghettos, pourquoi nous on pourrait ne pas y être ? Qu'est-ce qui se dit là ? »

Terry, pour sa part, évoque une situation où il est question de la gestion du vivre-ensemble dans le milieu de vie qu'elle interprète comme un choc culturel mutuel en raison des croyances respectives des femmes :

Avec les femmes qui arrivent, d'autres communautés, comme les femmes musulmanes, au début, déjà, le voile, il dérange. Ça, on a eu à vivre avec ça aussi. Mais il dérange autant la femme arabe non voilée musulmane que la femme québécoise qui ne comprend absolument rien du pourquoi qu'il faut qu'elle porte ça.

4.3.2 Inclusion et lutte aux préjugés

Les intervenantes adoptent des pratiques de prévention du racisme et d'intervention contre ces formes de discrimination dans les centres de femmes. Plusieurs, dont Kathy et Flore, affirment faire régulièrement un travail de déconstruction des préjugés afin de réduire l'impact de ceux-ci sur les femmes. D'autres, comme Naima, et Terry, nomment favoriser les rapprochements culturels entre les femmes. Kathy ajoute que son centre a remédié à une « dynamique d'intervention raciste » qui consistait à avoir le réflexe d'allier une femme immigrante à une intervenante immigrante en favorisant la rotation des intervenantes à l'accueil.

Ces pratiques maintenant exposées, nous traiterons, dans la section suivante, de la compréhension de l'intersectionnalité chez les intervenantes interviewées.

4.4 Regard sur l'intersectionnalité

Voici ce que les intervenantes ont rapporté concernant l'influence de l'approche intersectionnelle sur leurs interventions ainsi que des obstacles rencontrés.

4.4.1 L'influence de l'intersectionnalité

Plusieurs intervenantes, dont Naima, Flore, Sabrina et Pénélope, s'entendent pour dire que l'intersectionnalité est un ajout à l'analyse féministe sur le plan théorique. Quelques-unes mentionnent en faire usage dans leur centre, comme Naima, car il y a « déjà [une prise en] compte de différentes conditions qu'une femme peut avoir ». Dans le même ordre d'idées, Flore souligne le caractère incontournable et indispensable de cette approche puisqu'elle s'ajoute à son expertise en matière d'intervention en considérant la diversité culturelle des femmes : « Vraiment, pour moi, ça va de soi, mais ça se peut aussi que ce soit, car ça fait 10 ans que je suis dans l'affaire. » Puis, elle ajoute que le rapport entretenu avec l'approche intersectionnelle pourrait être différent chez une intervenante moins expérimentée.

Son potentiel, comme outil d'analyse et de justice sociale pour défendre les droits des femmes immigrantes et ceux d'autres groupes de femmes marginalisées, est discuté, par exemple, par Sabrina et Kathy qui racontent comment l'intersectionnalité peut favoriser la prise en compte des diverses composantes identitaires :

Comment ça peut influencer la pratique en général ? Ben, de voir en fait, de porter une lunette différente. Donc, de voir que les femmes qu'on a en face de nous sont porteuses d'histoires propres, d'identités plurielles. Et que ces différentes identités et expériences qu'elles peuvent vivre et qui s'emboîtent en fait, pour... Et que si on réussit à les décompartmenter, à les « désemboîter », ça permet d'avoir une vision un peu plus globale, un peu plus précise de la situation que la personne vit : que ce soit sa situation économique, que ce soit son appartenance culturelle, que ce soit son orientation sexuelle. (Sabrina)

Pis tsé, c'est parce qu'on voit l'intersectionnalité aussi avec les lesbiennes. Tsé avec la violence que les lesbiennes vivent. On a différentes situations, c'est comme : « En plus dans ma vie, j'ai des propos sexistes, mais j'ai des propos lesbophobes que vous, vous avez pas, vous, comme hétérosexuelle. » (Kathy)

L'intersectionnalité est également comprise comme une approche globale pour appréhender la diversité des profils des femmes. Elle est d'ailleurs mise en lien avec certaines compétences interculturelles, tel que souligné par Pénélope, lorsqu'elle partage son interrogation sur ce qui relève de l'intersectionnalité en intervention :

Au niveau théorique, je n'arrive pas à comprendre la chicane féministe autour de l'intersectionnalité [...] Mais, dans la pratique, je ne suis pas sûre que pour nous, cela a modifié de quoi. On se pose plus la question : « Est-ce que ce qu'on fait c'est de l'intersectionnel ? » Parce que nous, on travaille avec tout ce que je viens de te raconter. Il y a tout ça dans mon quotidien, tout le temps. On est en apprentissage, tout le temps [...] Faut être curieuse, prête à s'adapter parce qu'il y a une telle diversité.

Enfin, la difficulté de son arrimage avec la mission des centres de femmes est soulignée. Terry et Marisol évoquent le caractère limitatif de l'intersectionnalité. Selon Terry, l'intersectionnalité « met les femmes dans des petites cases [ex. immigrant, autochtone, région, religion] ». Pour elle, elle représente un terme « à la mode ». Elle ajoute à cet effet :

C'est ça qui me dérange dans l'inter...dans tout ça là, l'intersectionnalité.
C'est de vouloir tellement, je ne sais pas...c'est décortiquer les affaires. Je me dis : pourquoi faire simple quand tu peux faire compliqué.

De son côté, Marisol dit avoir une réticence face à l'usage de l'approche en raison du danger d'« uniformisation du féminisme » qui, de plus, contrevient « à la vision d'ouverture et d'approche globale des centres de femmes ».

Voyons maintenant ce que les intervenantes ont à dire concernant la place de l'intersectionnalité dans le mouvement des femmes.

4.4.2 Les obstacles à l'usage de l'intersectionnalité

Durant les entretiens, les répondantes se sont exprimées sur les obstacles à l'intégration de l'intersectionnalité dans le mouvement des femmes. Plusieurs intervenantes établissent des liens entre le manque d'ouverture et la prise en compte des besoins et des revendications des femmes immigrantes et racisées ainsi que des effets de la discrimination raciale à leur égard lorsqu'elles font l'intégration de l'intersectionnalité dans leur pratique. Tel est le cas de Pénélope, qui remarque une défaillance dans la reconnaissance de la parole de ces femmes au sein du mouvement des femmes : « Tu n'as pas le droit de critiquer ce qui se passe ici, parce que tu n'es pas d'ici. Même si elles sont nées ici, ben elles sont différentes. » Au sujet de l'ouverture face à la diversité des femmes, Pénélope dit se sentir « décalée » par rapport au discours tenu par le mouvement des femmes sur le voile. Selon elle, les femmes immigrantes d'origine musulmane souffrent de cette discrimination.

D'autres réticences concernent des aspects plus personnels. Sabrina détaille plus spécifiquement le manque d'intérêt de certains centres de femmes envers l'intersectionnalité et le manque d'engagement face à cette approche.

Enfin, certaines intervenantes évoquent une incompréhension du concept et une crainte de la désolidarisation de la lutte féministe au Québec due à cette prise en compte de l'intersection des oppressions. Tel est le cas de Kathy qui mentionne le besoin pour son centre de femmes de se positionner face à l'intersectionnalité, et ce, malgré qu'elle représente, au même titre que la légalisation de la prostitution, une thématique qui divise les féministes :

Je pense qu'il y a un paquet d'enjeux pis que tout le monde est au courant que ça va soulever. Pis qu'on n'est pas prêtes à différents niveaux, pour différentes raisons, d'en parler. Mais, je pense que c'est important de le

faire. Je pense qu'on devrait le faire. Bin tsé, j'ai la même réflexion au niveau de la prostitution, au niveau des thématiques féministes qui sont super difficiles à aborder entre féministes. Et je pense que ça en est une, l'intersectionnalité.

Finalement, la difficulté ou le refus de reconnaître les privilèges et les rapports de pouvoir entre les femmes a été reconnue comme faisant partie des obstacles à l'usage de l'intersectionnalité.

4.5 Conclusion

Ces sept récits d'intervenantes d'organisations féministes nous renseignent sur l'utilisation de l'intersectionnalité au cœur du processus d'intervention mené avec une femme immigrante et racisée.

La synthèse de ces récits a mis en valeur plusieurs aspects marquants des interventions : les problèmes sociaux vécus par les femmes, les défis rencontrés en intervention avec elles et les stratégies privilégiées par les intervenantes. Les résultats présentent aussi des pratiques réflexives concernant la posture, les privilèges et les préjugés. Ainsi, nous connaissons désormais les points de vue convergents et divergents concernant l'influence de l'intersectionnalité sur l'intervention et sur les obstacles à son intégration.

Que doit-on retenir au sujet de l'utilisation de l'intersectionnalité et de la prise en compte de celle-ci lors de l'intervention ? Nous ferons l'état de cette question dans le chapitre suivant, en faisant dialoguer les différentes postures théoriques et pratiques des intervenantes.

CHAPITRE V

DISCUSSION

Les résultats de notre recherche soulèvent plusieurs interrogations quant à l'utilisation de l'intersectionnalité au sein du processus d'intervention auprès de femmes immigrantes aux prises avec une situation de violence conjugale. Dans ce chapitre, nous mettrons de l'avant les résultats de nos analyses par rapport à ces pratiques interventionnistes. De plus, nous verrons, comment l'intersectionnalité s'articule dans les services de soutien dans les centres de femmes. Nous développerons également comment celle-ci est liée à l'approche féministe, tout en exposant les contraintes qu'elle engendre et de quelle façon notre recherche corrobore avec d'autres études ayant mis en lumière les obstacles à l'intégration de l'intersectionnalité.

Nous porterons tout d'abord notre analyse sur la compréhension des expériences vécues par des femmes immigrantes par les intervenantes. Nous nous attarderons ensuite plus spécifiquement sur les cas particuliers de violence conjugale. Puis, nous examinerons les stratégies mises en œuvre au sein des interventions et les points de tensions entre l'approche féministe et la perspective intersectionnelle par rapport aux situations de ces femmes immigrantes. Enfin, nous terminerons ce chapitre en discutant de l'usage de l'intersectionnalité lors de l'évaluation des interventions.

5.1 Une compréhension plus fine des parcours des femmes

Certaines auteures (Corbeil et Marchand, 2010; Harper, 2014; Pagé, 2014), affirment que l'intersectionnalité détient le potentiel d'affiner et de complexifier la grille d'analyse féministe en se basant sur la description d'un système d'oppressions entrecroisées. Dans cette optique, l'intersectionnalité peut considérer divers rapports sociaux (ethnique, de sexe, de classe) dans l'analyse des situations des femmes immigrantes. Nous porterons ici une attention particulière aux obstacles d'ordre structurel et aux différentes formes de violence auxquels elles doivent faire face. Ainsi, le dévoilement de nos résultats a pour objectif d'expliquer comment ce nouveau paradigme ouvre sur une compréhension approfondie des différentes réalités vécues par des femmes immigrantes.

5.1.1 Défis structurels et complexité des parcours

Crenshaw (2005), dans son article sur l'intersectionnalité parle du « faisceau d'éléments » qui complexifie le parcours des femmes racisées et qui prend en compte ainsi l'hétérogénéité de leurs statuts sociaux et de leurs expériences personnelles. Les résultats de notre étude abondent en ce sens. Ils démontrent que les femmes immigrées et racisées fréquentant le centre de femmes vivent, en tant que groupe social, certaines réalités similaires. Par exemple, en tant que femme, la méconnaissance des ressources, la barrière linguistique, la dépendance au conjoint et à la communauté, la précarité économique et l'isolement compliquent leurs rapports avec l'environnement social immédiat. Dans la majorité des récits des intervenantes, nous observons que les femmes, malgré qu'elles aient immigré au Québec depuis plusieurs années, étaient toujours confrontées à des obstacles structurels et des discriminations systémiques.

Pour soutenir cette idée, nous nous appuyons à nouveau sur les recherches de Crenshaw. Celle-ci avance que les femmes racisées sont :

[...] en effet écrasées par la pauvreté, les responsabilités parentales, le manque de compétences professionnelles. Ces handicaps, largement déterminés par l'oppression de classe et de genre, sont encore aggravés par la discrimination raciale en matière d'emploi et de logement à laquelle les femmes de couleur doivent faire face (Crenshaw, 2005, p.55).

En ce sens, les témoignages des intervenantes tiennent compte de cette compréhension de l'intrication des discriminations systémiques que subissent ces femmes et comment elle est utile à la résolution de leurs problèmes. À titre d'illustration, elles ont relevé que la couleur de peau et les croyances religieuses sont des caractéristiques identitaires complexifiant le processus d'intégration socio-économique, la recherche d'emploi et de logement.

5.1.2 Pluralité des vécus

En considérant que la lecture hétérogène des situations des femmes est le leitmotiv de l'approche intersectionnelle, nous avons remarqué, à moult reprises, que les répondantes se sont empressées de comparer les expériences d'oppressions vécues par des femmes immigrantes avec celles des autres femmes. Elles ont mis l'accent sur des marqueurs de différenciation sociale, tel que le positionnement social, et démontré que les femmes immigrantes qui fréquentent les centres de femmes rencontrent des défis supplémentaires. Ceci suppose donc qu'il y a un processus de catégorisation qui, d'emblée, s'impose aux femmes immigrantes et que cette forme de discrimination, à l'intersection des oppressions auxquelles elle est confrontée, est bien visible ici.

5.1.3 Double oppression et double patriarcat

Cet état de fait, documenté, montre que les femmes racisées font l'objet d'une double oppression et qu'elles doivent souscrire aux attentes sociales liées au genre et aux groupes culturels dominants. Selon Showden (2011, p58) : « The normative forces of both gender and race expectations intersect to produce different senses of what women believed to be both desirable and plausible responses to the violence that live with. » Cette idée est détaillée dans le discours de Sabrina lorsqu'elle explique que le double jugement dont est victime la femme est une source d'isolement et qu'il agit comme un étau dans lequel elle se trouverait prisonnière, quelque part « entre le discours dominant de sa communauté et celui de la société d'accueil. » Ainsi, ces discours dominants nourrissent des préjugés face aux femmes racisées victimes de violence. C'est ce qu'on nomme le « racial/gender double mind » (Showden, 2011).

Qui plus est, il devient intéressant d'observer que, chez nos répondantes, leurs analyses tiennent aussi compte des contrecoups d'une double oppression patriarcale. Par exemple, Naima a mentionné qu'en plus de devoir vivre dans le système de société patriarcale « d'ici », la femme immigrante vit aussi dans le système patriarcal « de son pays d'origine ». Dans une perspective similaire, Terry a exprimé comment cette oppression sur la femme agit, d'une part, au sein de la société en général, et d'autre part, à l'intérieur de sa communauté culturelle. Cependant, nous croyons important de nuancer certaines idées. Il semble nécessaire de différencier ce qui relève d'une analyse intersectionnelle, soit une prise en compte de l'intersection des oppressions, et ce qui relève d'une lecture féministe traditionnelle, soit la reconnaissance d'un double patriarcat oppressant les femmes immigrantes.

5.1.4 Racisme et préjugés lors de la recherche d'aide

Les risques de subir des jugements paternalistes et culturalistes dans les services sociaux ont été recensés par Burman et ses collaboratrices (2004) dans une étude portant sur l'expérience des femmes racisées victimes de violence conjugale. Dans le cadre de nos entrevues, les intervenantes ont constaté qu'à travers leurs interactions avec différents acteurs sociaux impliqués dans leurs vies : juges, avocats, médecins, intervenants sociaux, de manière générale, les femmes ont peur d'être jugées par rapport à leurs croyances, leurs valeurs et leurs modes de vie. Elles craignent de subir le jugement des professionnels et qu'elles soient ainsi considérées comme inférieures. Sabrina et Pénélope ont donc observé, à propos de cette méfiance des femmes immigrantes envers l'utilisation des services, que les discours dominants qui circulent dans la société et les préjugés entretenus à l'égard de celles-ci restreignent leur sentiment de confiance lorsqu'elles font des demandes d'aide. Selon Pénélope, une femme conduite par la peur d'être jugée peut même imaginer qu'une « intervenante puisse faire des interventions plus "poussées" », c'est-à-dire, par exemple : lui retirer la garde de ses enfants.

Dans tous les cas, ces analyses démontrent que dans les analyses sur la situation des femmes immigrantes une attention particulière est portée sur les composantes identitaires et les multiples obstacles auxquels elles sont confrontées. Or, lorsqu'il est question d'aborder les oppressions, nous constatons que les intervenantes insistent principalement sur les effets de l'oppression patriarcale.

5.2 Une compréhension ambiguë des situations des femmes aux prises avec la violence conjugale

Dans cette étude, la majorité des cas analysés traitaient de femmes subissant des violences conjugales. À ce propos, le discours des intervenantes a retenu particulièrement notre attention en raison de son ambiguïté. En effet, une perspective à tendance culturaliste croise une autre lecture culturellement sensible qui intègre la diversité constitutive des femmes. En ce sens, l'ouverture des intervenantes à écouter d'autres récits de violence conjugale ne les positionne pas toujours dans un paradigme d'égalité et de respect et elle peut aussi produire des discriminations.

5.2.1 Une tendance culturaliste

Pour expliquer le discours homogène sur la violence conjugale chez nos intervenantes, nous nous appuyons sur le concept de narratif culturel de Loseke (2007) que l'on retrouve dans les écrits d'Harper (2013). Harper explique qu'il existe des narratifs socioculturels sur la violence conjugale qui forment des récits dominants servant de références dans l'articulation des rapports de genres dans la société. Historiquement, ceux-ci ont servi au mouvement féministe pour gagner en crédibilité auprès de l'élite politique et rendre légitime leur discours contre la violence conjugale au sein de la société. Les politiques sociales sur la violence conjugale sont conséquemment imprégnées de cette vision. Ici, le récit dominant auquel nous faisons référence est celui de la femme victime et du conjoint agresseur (Harper, 2013).

Chez nos répondantes, nous avons remarqué qu'il y avait une certaine confusion entre la reconnaissance des enjeux spécifiques culturels et le jugement culturaliste. C'est-à-dire qu'elles avaient tendance à expliquer les situations des femmes en mettant l'accent

sur la différence culturelle ainsi que sur l'influence négative de leur communauté par rapport à leur capacité de prise de décisions plutôt que sur leurs difficultés purement personnelles. Prenons, par exemple, le cas des femmes vivant de la violence conjugale dans les récits de Flore, Terry et Naima. Dans leurs interventions, pour expliquer l'ambivalence de cette personne souffrante à quitter une relation violente, elles ont fait référence aux différences culturelles et aux conceptions genrées des rôles sociaux chez les couples migrants, ainsi qu'au manque d'autonomie des femmes immigrantes. Cet argumentaire impose une vision de la femme immigrante campée dans un rôle traditionnel. En ce sens, ce discours, repris par les intervenantes, se conforme à la dichotomie femme émancipée/femme soumise. De cet état de fait, nous observons, en nous appuyant sur les écrits d'Harper (2013), que les narratifs sociaux culturels sur la violence conjugale mettent de l'avant une posture : la femme victime.

5.2.2 Une approche culturellement sensible

On retrouve, chez certaines auteures qui utilisent l'intersectionnalité comme cadre d'analyse en contexte d'intervention interculturelle, une réflexion concernant l'acquisition d'une sensibilité culturelle chez l'intervenante (Corbeil et Marchand, 2007; Herla, 2010; Celis et *al.*, 2017). Par exemple : en proposant à l'intervenante de se familiariser avec les croyances et la religion ou de considérer les réactions des familles des victimes ainsi que celles de la communauté dans l'évaluation de la situation (Corbeil et Marchand, 2007, Herla 2010). En ce qui a trait à nos entrevues, il devient intéressant d'observer que les intervenantes ont discoursé sur les divers motifs qui contraignent les femmes à demeurer dans une situation de violence conjugale, telles que la peur de l'isolement, la peur du rejet de la communauté et la méconnaissance des ressources mises à leur disposition. En cela, elles montrent plus d'ouverture en

considérant les diverses avenues empruntées par les femmes pour parvenir à l'émancipation.

5.2.3 À l'écoute des récits alternatifs par rapport à la violence conjugale

La perspective intersectionnelle tirée des travaux d'Harper (2014) propose d'être à l'écoute des récits alternatifs en violence conjugale et des stratégies pour résister à l'oppression et à la marginalisation. Une trace de cette écoute du récit alternatif dans une situation d'intervention en violence conjugale a été rapportée par Pénélope. Elle nous a confié ces mots :

[...] La femme est partie dans le pays d'origine, pour une rencontre de famille avec l'imam pour encadrer monsieur. Ils lui ont fait signer un contrat, qu'ici ne vaut rien, mais pour monsieur et les familles respectives, valait quelque chose. Moi, je n'y croyais, mais tellement, mais tellement pas à toute cette histoire-là. Mais elle, un jour, elle m'a appelé pour me dire : « Je reste. » Mais dès qu'il aurait dérogé d'une règle qui était dans son contrat, elle l'aurait foutu à la porte. Donc, s'il respectait le contrat, ça allait. (Pénélope)

Cet extrait illustre bien le soutien que la femme peut obtenir de sa famille et de sa communauté ainsi que sa capacité à mobiliser des ressources. En considérant d'autres stratégies d'intervention, telle que l'implication de la famille et des membres de la communauté, il est question ici de la preuve chez l'intervenante d'un certain détachement envers une conception traditionnelle face aux violences conjugales vécues par les immigrantes, qui, jusqu'à présent, a été une approche peu explorée. Contrairement à ce que d'autres perspectives féministes peuvent laisser entendre, la communauté, dans cet exemple, n'est pas aveugle vis-à-vis de la violence faite aux femmes. En ce sens, si des femmes développent ou utilisent des ressources parallèles

au réseau traditionnel dans leur milieu, qu'est-ce que cela peut bien signifier pour les ressources existantes et disponibles, dont les centres de femmes qui ont comme mandat de répondre à leurs besoins dans ce type de situation?

Les éléments que nous avons abordés mettent en évidence que l'utilisation de l'intersectionnalité chez les intervenantes interviewées, en tant que modèle d'analyse des violences faites aux femmes, aboutit à une meilleure compréhension de leurs situations. De plus, puisque l'attention n'est plus mise sur la domination du conjoint, mais sur une ouverture dans la prise en compte d'autres éléments contextuels, elle permet d'enrichir nos connaissances sur la situation générale des femmes immigrantes et de déconstruire le rapport ambiguë que nous entretenons avec le phénomène de la violence conjugale vécue chez ces femmes.

5.3 Des points de tension en intervention féministe

Nous avons observé la difficulté des intervenantes à s'éloigner momentanément des principes féministes fortement ancrés dans leurs interventions. Nous avons aussi remarqué, dans certains cas, que des intervenantes disposaient d'une latitude d'action qui leur a permis de s'adapter aux particularités ethnoculturelles des femmes venues demander du soutien. Cependant, il faut noter que cette adaptation ne peut pas toujours se faire sans difficulté et qu'elle peut causer des frustrations et des tensions puisque le phénomène de la violence conjugale est complexe en soi et qu'il peut engendrer des incohérences entre les éléments pris en compte et les moyens proposés pour parvenir à résoudre le problème.

5.3.1 Les particularités ethnoculturelles

La prise en compte des particularités ethnoculturelles s'arrime parfois difficilement avec le cadre de l'intervention. Souvent, la barrière de la langue alimente diverses tensions qui compliquent la pratique de l'intervenante. Prenons l'exemple de Flore. Puisque la femme qui lui demandait de l'aide ne parlait pas le français, elle a dû adopter une posture de prise en charge et faire les démarches à la place de celle-ci, alors qu'en intervention féministe, de manière générale, les femmes sont encouragées à faire les démarches par elles-mêmes. Un autre exemple se retrouve dans le récit de Kathy. Cette dernière n'a pas réussi à expliquer clairement à la femme les démarches d'intervention nécessaires pour contrer le racisme dont elle était victime de la part des autres participantes du centre, à cause, entre autres, de cette limitation linguistique.

Finalement, nous remarquons que, dans les cas où les femmes vivaient de la pression de la part de leur famille et/ou de leur communauté, les intervenantes ont peu discoursé sur les problématiques. Rappelons qu'il s'agissait d'une situation où la femme devait cacher à sa famille sa décision de ne pas faire exciser ses filles, ce qui constituait un « élément moral difficile » et une problématique de fond par rapport aux croyances religieuses.

Pour expliquer cet écart entre l'analyse de ces cas et les stratégies mises en œuvre, nous nous appuyons sur Huot et Couturier (2003). Ceux-ci expliquent que ce malaise est issu de la difficulté des intervenantes à affirmer que dans leur pratique, certaines « actions se font mieux qu'elles ne se disent » (*ibid.*, p.20). En ce sens, les auteurs notent qu'il y a un « écart entre le « dit » et le « fait » au sein des interventions. En regard des résultats de nos entrevues, nous observons plutôt une aisance chez les intervenantes à faire usage de la théorie intersectionnelle lors de l'analyse des situations des femmes immigrantes. En effet, elles ont été en mesure de démontrer que l'intersectionnalité, en

tant que cadre d'analyse pour comprendre la situation globale de la femme, son parcours social, sa relation à la communauté, leur était utile et qu'elle menait à la prise de décisions importantes. Les obstacles rencontrés lors des stratégies d'intervention ont surtout été liés à l'accueil et à la confiance développée avec la femme. À titre d'exemple, les intervenantes ont rapporté avoir parfois de la difficulté à créer un lien de confiance puisqu'elles n'ont accès qu'à une parcelle de l'histoire de la femme qu'elles tentent d'aider. De plus, en raison des préjugés dont sont victimes les femmes, celles-ci ont peur de raconter leur histoire de peur d'être jugées à nouveau. Il devient intéressant d'observer que la méfiance de la femme est une façon de se protéger et que ce mécanisme devient un défi sur le plan de l'intervention. Ceci nous amène donc à inspecter les outils disponibles en intervention féministe pour aborder ces situations qui semblent couramment rencontrées chez les femmes immigrantes et racisées qui fréquentent les centres de femmes.

5.3.2 Modèle unique en violence conjugale

À partir de nos résultats, nous constatons qu'il y a une tendance générale à valoriser un seul modèle d'intervention pour accompagner une femme victime de violence conjugale. La section précédente a démontré que le discours dominant, qui prévaut dans l'évaluation du contexte dans lequel la violence conjugale sévit, demeure ambigu. Pour ce qui est des actions à poser pour contrer la violence conjugale, les intervenantes sont catégoriques à ce sujet : elles doivent viser à guider la femme vers la rupture. En effet, dans la plupart des stratégies utilisées, il s'agissait de mener les femmes vers une prise de conscience du rapport de domination du conjoint sur leur vie.

Cependant, la littérature remet en cause l'existence d'une croyance selon laquelle il règne, dans les milieux d'intervention, une norme féministe rigide et qu'elle est la façon

d'être féministe (Marchand et Ricci, 2010). Ainsi, sachant que certaines organisations féministes peuvent rester cantonnées à des principes parfois simplificateurs, il devient nécessaire de diversifier les méthodes d'analyse pour répondre aux particularités ethnoculturelles des femmes. Il peut s'agir, par exemple, d'offrir des stratégies visant à intégrer la famille et la communauté comme filet de soutien (*ibid.*). Dans le même ordre d'idées, une autre manière d'aborder le sujet de la violence est de tenir compte d'autres types d'oppressions, tels que le racisme, et ainsi, exposer le fait que le foyer (hook cité dans Harper, 2012) et la religion (Taïbi, 2013) peuvent être des sources de réconfort pour ces femmes. Rappelons, à cet effet, que l'intersectionnalité en violence conjugale dénonce le « one size fits all » des modèles d'intervention (Showden, 2011, p.78). C'est pourquoi cette posture met l'accent sur l'agentivité des femmes, c'est-à-dire leurs stratégies d'évitement plutôt que sur leur victimisation.

Dès lors, nous nous interrogeons sur les tensions provoquées par l'entrée de nouvelles perspectives féministes et sur les actions envisageables dans les centres de femmes. Est-ce possible d'entretenir un dialogue avec la famille et/ou la communauté? Ou bien, comment établir une alliance avec la communauté? Nous croyons que des stratégies féministes culturellement sensibles existent (Lamboley et *al.*, 2014), mais que, pour l'instant, elles ne représentent que des actions ponctuelles et isolées.

Enfin, dans l'ensemble, nous retenons que, dans leurs pratiques, nos participantes considèrent les particularités ethnoculturelles des femmes, mais que la rigidité du cadre d'intervention en violence conjugale fait en sorte qu'elles s'arriment plus difficilement à l'approche intersectionnelle. De plus, nous constatons le peu de matériel dont nous disposons concernant les actions entreprises par les intervenantes. À cet effet, la littérature indique qu'il est difficile pour les praticiennes de parler de leur travail (Huot, 2013) et que l'application de l'intersectionnalité est encore plutôt méconnue (Harper et Kurtzman, 2014).

5.4 Stratégies d'intervention intersectionnelles en émergence

Dans ce chapitre, nous avons vu que l'intersectionnalité s'expose de manière inégale au sein du processus d'intervention et qu'elle s'arrime à l'intervention féministe avec certaines contraintes. Pour enrichir notre analyse, nous discuterons de l'apport de l'intersectionnalité dans les centres de femmes en exposant comment une discussion concernant les manières d'aborder le racisme et les préjugés a permis de créer des dialogues dans les centres de femmes.

Tel que mentionné dans la problématique, l'intersectionnalité invite à repenser les solidarités entre les femmes, car elle leur permet de partager d'autres expériences communes. Lors des entrevues, nous avons été informées par les intervenantes que plusieurs actions ont été entreprises afin de favoriser les rapprochements entre les femmes racisées et les autres femmes. Nous recensons dans les récits que des stratégies ont été proposées pour diminuer le risque qu'une femme soit exposée à d'autres situations discriminantes et/ou racistes dans le centre, notamment par les rapprochements culturels. Tel que souligné par Lacharité et Pasquier (2014), les activités interculturelles sont favorables à l'inclusion des femmes de diverses origines. Il s'agit d'une façon efficace pour réduire les préjugés (*ibid.*).

Nos données démontrent que les intervenantes usent de stratégies pour valoriser et légitimer le vécu des femmes racisées, par exemple, lorsqu'elles font référence à la création de groupes de soutien exclusivement réservés aux femmes racisées et à l'organisation d'une activité de groupe avec des femmes autochtones. Ceci rejoint un des postulats de l'intervention féministe intersectionnelle (IFI) selon lequel les intervenantes encouragent une collectivisation du vécu qui tient compte des rapports sociaux sexistes, racistes et colonialistes (Corbeil et Marchand, 2006).

5.5 L'intersectionnalité comme outil réflexif

La littérature indique que l'intersectionnalité, considérée comme un outil réflexif, peut s'avérer utile afin de reconnaître l'impact des rapports de pouvoir et des préjugés au sein de la relation d'intervention (Hulko, 2009; Walton., 2010; Lee et Brotman, 2014; Mattsson, 2014; Zufferey, 2015). Nos données abondent en ce sens et suggèrent que se met en œuvre une réflexion sur la posture des intervenantes vis-à-vis de leurs privilèges et qu'elles développent une ouverture face aux croyances culturelles et religieuses des femmes immigrantes.

5.5.1 Réfléchir à la posture d'intervenante

Il faut noter ici que les intervenantes abordent la notion de privilège. Elles ont exprimé l'idée que les femmes blanches d'origine québécoise se retrouvent, sans le désirer, dans une position d'opresseur puisque leur statut social est lié à la valorisation et à la primauté de leur héritage colonial. C'est pourquoi elles croient qu'il est essentiel de prendre les précautions nécessaires pour ne pas amoindrir ou augmenter une perspective ou une émotion qui ne semblerait pas 'appropriée' dans un cadre strictement occidental.

Par conséquent, il existe une tendance générale en intervention à prendre pour acquis que les intervenantes immigrantes sont mieux outillées pour intervenir auprès des femmes immigrantes. Cependant, nos données semblent suggérer qu'une similitude culturelle de l'intervenante par rapport à la femme qui vient la consulter peut à la fois être un atout et une limitation. Ainsi, si les intervenantes partagent les mêmes positionnements sociaux que la femme en demande d'aide, il semble que la création du lien d'intervention soit facilitée. Sabrina, dans son témoignage, nous a avoué que son

positionnement social de femme issue de la diversité a favorisé la création d'un lien de confiance avec la femme qui la consultait. En outre, cela a même encouragé la femme en question à revenir au centre. Par contre, rappelons que, dans le cas de Flore, malgré qu'elle partageait les mêmes référents culturels que la femme, la relation d'intervention n'a pas été exempte de préjugés de sa part, bien au contraire.

Une étude de La Table des groupes de femmes de Montréal (2013) sur l'embauche d'intervenantes racisées dans les regroupements féministes soulève que celles-ci se voient souvent confier des postes contractuels pour des dossiers spécifiques « femme immigrante ». À ce sujet, les intervenantes affirment ressentir un certain malaise à entériner ce genre de pratique. Ainsi, des réflexions quant à l'instrumentalisation des intervenantes racisées sont soulevées par quelques répondantes. Ce type de stratégies employées par les centres risque, en effet, de cautionner le racisme et la fermeture plutôt que de créer un climat d'ouverture.

Comment briser cette constance ? Ne recèle-t-elle pas d'une difficulté chez les intervenantes non issues de la diversité à réfléchir à la manière dont leur positionnement social influence leurs actions? Est-ce une crainte d'être déstabilisée en tant qu'intervenante par rapport à son cadre d'intervention féministe occidental et d'être confrontée par le fait même à des malaises et des incertitudes?

5.5.2 Ouverture face aux croyances culturelles et religieuses

Les intervenantes ont porté un regard aiguisé sur la gestion de la diversité culturelle, les rapports entre les femmes, les préjugés et la déconstruction des représentations stéréotypées sur les femmes. En cela, c'est précisément ce que l'intervention féministe

intersectionnelle recommande : sortir des conceptions culturalistes qui stigmatisent les femmes immigrantes (Corbeil et Marchand, 2010).

Pour favoriser la déconstruction des préjugés, certaines initiatives du centre d'accompagnement ont été relevées par les intervenantes. Dans ces cas-ci, l'effort a été mis sur le besoin d'interroger certaines stratégies désuètes racistes qui n'étaient pas vues de cette façon auparavant, mais qui ont été dévoilées par l'intégration de l'approche intersectionnelle. D'ailleurs, la plupart des intervenantes ont manifesté leur désir d'avoir accès à des formations spécifiques à l'intersectionnalité dans le but de remédier avec plus d'aisance à des situations jugées problématiques en intervention.

En terminant, compte tenu de la conjoncture actuelle sur la réflexion féministe dans les milieux d'intervention, nous ne pourrions passer sous silence la place accordée à l'intersectionnalité au sein des regroupements de femmes. Les éléments qui ont fait l'objet de notre attention dans ce chapitre nous ont permis de déterminer comment est intégrée l'approche intersectionnelle dans les centres participants. La littérature indique que cette approche est au cœur du débat féministe (Pagé et Pires, 2014). En ce sens, nous avons observé que l'intérêt porté à l'intersectionnalité chez nos répondantes était variable. De fait, la plupart d'entre elles valorisent l'émergence d'un discours féministe provenant de la marge et sont plutôt critiques à l'égard de la stigmatisation dont font l'objet les femmes immigrantes au sein du mouvement des femmes. Or, quelques exceptions démontrent qu'il est cependant difficile, en tant que féministe, de se détourner de l'oppression universelle du patriarcat.

Nous avons analysé, dans ce chapitre, comment la compréhension des intervenantes sur le parcours des femmes influençait les stratégies déployées pour leur venir en aide. Nous avons aussi dégagé quels sont les enjeux reliés à l'approche intersectionnelle et ce qui en complique son intégration dans les interventions. Puis, nous avons constaté que les pratiques féministes sont en mouvance et qu'elles s'inspirent de

l'intersectionnalité pour développer de nouvelles méthodes interventionnistes. Somme toute, nous constatons que l'utilisation de l'intersectionnalité demeure inégale dans les milieux de pratique.

En guise de conclusion, nous présenterons les éléments à retenir concernant notre sujet ainsi que sa contribution au domaine du travail social. Nous proposerons ensuite quelques pistes de réflexion pour de futures études.

CONCLUSION

Au Québec, l'intervention féministe est confrontée à de nombreux défis, particulièrement en contexte d'intervention avec les femmes immigrantes. L'approche intersectionnelle, en tant que cadre d'analyse, outil d'intervention et outil réflexif, est utilisée par les organisations féministes dans le but de déconstruire certains préjugés véhiculés dans la société et de favoriser une perspective plurielle face aux discriminations subies par les femmes. Cependant, son intégration au mouvement des femmes québécois se heurte à des obstacles idéologiques et de mise en pratique. Cette conjoncture nous a menée à nous poser la question suivante : comment l'intersectionnalité est-elle intégrée dans les pratiques interventionnistes auprès des femmes immigrantes et racisées dans les centres de femmes?

Les femmes se situant aux marges de la société ont tendance à être perçues comme problématiques dans les travaux de recherche et d'intervention au sujet de la violence faite à leur égard (Harper, 2013). Dans le cadre de cette étude, l'idée qu'il était nécessaire de démystifier cette conception généraliste nous a poussée à nous intéresser au modèle critique de l'intersectionnalité. Pour explorer ses enjeux, nous avons interrogé sept intervenantes issues de centres de femmes. La méthode du récit de pratique nous a alors permis d'approfondir l'analyse de leurs interventions auprès de femmes immigrantes en recherche d'aide.

En ouverture du mémoire, notre recherche a présenté la recension des écrits sur l'approche intersectionnelle en intervention sociale et particulièrement en ce qui concerne la condition des femmes immigrantes. Dans la deuxième partie, nous avons élaboré le cadre théorique dans lequel notre étude a été menée, soit les concepts suivants : la méthodologie de l'intervention comme elle est conçue dans les écrits en travail social et l'intersectionnalité. Au sein du chapitre trois, nous avons fait la

description de la méthodologie de recherche de type exploratoire, qualitative et féministe. Puis, nous avons exposé, dans le chapitre quatre, les résultats des données recueillies, pour ensuite les faire dialoguer avec les concepts théoriques au chapitre cinq.

Notre étude a permis de montrer comment l'intersectionnalité s'articule avec l'intervention féministe et se manifeste au cours d'un processus d'intervention en centre de femmes. Nous avons noté que ce nouveau paradigme ouvre sur une compréhension plus approfondie des différentes réalités vécues par des femmes immigrantes et qu'il permet une meilleure prise en compte d'autres éléments contextuels permettant d'enrichir les connaissances sur la situation générale des femmes et le phénomène de la violence conjugale. Nous savons désormais qu'il existe, dans certains centres de femmes, des stratégies d'intervention féministe intersectionnelles en émergence visant la création d'un espace inclusif. De plus, les intervenantes se soucient de porter un regard critique sur la relation d'intervention qu'elles proposent, en plus de questionner la posture sociale qu'elles incarnent face à ces femmes.

Cependant, notre recherche ne peut que dresser un portrait sommaire et impartial de la situation. Puisqu'elle s'inscrit dans un moment spécifique, elle ne permet pas de cerner l'évolution de l'ensemble des pratiques utilisant l'approche intersectionnelle. Conséquemment, les résultats ne peuvent pas représenter la globalité des pratiques adoptées dans les centres de femmes, ni même celle d'une équipe de travail, puisqu'un petit nombre d'intervenantes a été interviewé et qu'il s'agit d'actions individuelles. Nous croyons aussi qu'il est possible que les résultats de cette recherche soient teintés du fait qu'une majorité des participantes ayant témoigné dans notre étude sont elles-mêmes immigrées et racisées, et qu'en ce sens, ces dernières soient plus sensibles aux vécus de ces femmes. À ce sujet, il est de plus en plus autorisé de penser que la présence d'intervenantes issues de la diversité culturelle favorise la création de liens avec les

femmes immigrées et racisées et que cela encourage ces femmes à user des ressources mises à leur disposition (Corbeil et Marchand, 2010, Castro, 2013). Notre recherche en suggère de même.

Cette analyse a aussi démontré qu'il y a des tensions entre le cadre de la pratique des intervenantes et les besoins des femmes immigrantes. Healy (2005) entrevoit le travail social comme une « activité dynamique » négociée entre le cadre de l'intervention, le contexte organisationnel et la personne en demande d'aide. Dans ce même ordre d'idées, notre étude explique que les tentatives d'adaptation pour répondre aux particularités ethnoculturelles des femmes immigrantes sont, la plupart du temps, restreintes par le manque de diversité des modèles proposés pour contrer la violence conjugale, ce qui empêche les intervenantes sur le terrain de diversifier leurs méthodes d'analyse et d'intervention.

Nous considérons que cette recherche a permis de faire connaître des pratiques d'interventions féministes novatrices et des réalités auxquelles sont confrontées les femmes immigrantes et racisées qui fréquentent les centres de femmes, tels que le racisme, l'excision, la relation qu'elles entretiennent avec la communauté et les pressions familiales qu'elles peuvent subir.

Ce mémoire identifie aussi le travail qu'il reste à faire pour accompagner les femmes immigrantes et racisées face au racisme et aux violences spécifiques faites à leur endroit. Dès lors, certains outils développés dans la mouvance féministe mériteraient sans doute d'être réactualisés et la conception de nouveaux paradigmes incluant l'approche intersectionnelle nécessiterait d'être valorisée. En ce sens, la création d'espaces inclusifs demande à être solidifiée.

Pour conclure, nous soutenons qu'il importe de poursuivre les recherches sur les usages pratiques de l'intersectionnalité afin d'éviter de tomber dans le piège du relativisme

culturel lors de la prise en compte des particularités ethnoculturelles des femmes dans les relations d'aide. Nous estimons également important de s'intéresser aux violences spécifiques portées à l'endroit des femmes immigrées et racisées ainsi qu'à l'hétérogénéité de leur profil. Selon nous, il s'agit d'une avenue enrichissante afin d'appréhender avec habilité et finesse les expériences singulières vécues par ces femmes en considérant la diversité et la complexité de leurs parcours au sein des ressources mises à leur disposition.

APPENDICE A

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT



Formulaire de consentement pour une personne majeure et apte à consentir

**REPÉRER DES PRATIQUES INTERSECTIONNELLES : REGARD SUR
L'INTERVENTION AUPRÈS DES FEMMES ISSUES DE L'IMMIGRATION
DANS LES CENTRES DE FEMMES**

Personne responsable du projet

Chercheure responsable du projet : Sarah-Maude Le Gresley
Programme d'études : Travail social et études féministes
Adresse courriel : le_gresley.sarah-maude@courrier.uqam.ca
Téléphone : 514-967-3757

Direction de recherche

Direction de recherche : Elizabeth Harper
Département ou École : École de travail social
Faculté : Sciences humaines
Courriel : harper.elizabeth@uqam.ca
Téléphone : 514-987-3000 #5035

But général du projet

Vous êtes invitée, en tant qu'intervenante, à prendre part à un projet visant à mieux comprendre et connaître les pratiques des centres de femmes en contexte d'intervention

auprès des femmes issues de l'immigration. Plus précisément, il s'agit de vous exprimer sur une expérience d'intervention. Le projet vise également à explorer des perspectives intersectionnelles en intervention.

Tâches qui vous seront demandées

Votre participation consiste à passer une entrevue individuelle au cours de laquelle il vous sera demandé de décrire, entre autres choses, votre pratique d'intervention, vos expériences passées auprès des femmes issues de l'immigration en tant qu'intervenante dans un centre de femmes, et à vous exprimer sur l'approche intersectionnelle.

Cette entrevue est enregistrée numériquement avec votre permission et prendra environ 1h30 de votre temps. Le lieu et l'heure de l'entrevue sont à convenir avec la personne responsable du projet. La transcription sur support informatique qui en suivra ne permettra pas de vous identifier.

Moyens de diffusion

Les résultats de cette recherche seront publiés dans un mémoire de maîtrise et dans un article scientifique qui sera soumis à une revue savante. De plus, des présentations des résultats sont prévues dans le cadre de colloques en études féministes traitant de l'intervention féministe.

Si vous le souhaitez, les résultats de la présente recherche vous seront communiqués lorsqu'ils seront disponibles.

Avantages et risques

Votre participation contribuera à l'avancement des connaissances en travail social et en études féministes, par une meilleure compréhension de la vision qu'ont les intervenantes de l'intervention auprès des femmes issues de l'immigration et de l'approche intersectionnelle.

Il n'y a pas de risque d'inconfort important associé à votre participation à cette rencontre. Cependant, vous demeurez libre de ne pas répondre à une question que vous estimez embarrassante sans avoir à vous justifier.

Anonymat et confidentialité

Il vous sera demandé, lors de l'entrevue individuelle, de ne pas identifier les noms des femmes avec qui vous travaillez ni d'autres éléments qui permettraient de les identifier. Il est important que je vous informe que, malgré tous mes efforts pour assurer votre anonymat, il est possible que, dans mon mémoire, vos propos permettent à des intervenantes des autres centres de femmes, travaillant dans la même région que vous, de vous identifier. Pour cette raison, je ne peux vous assurer que votre anonymat sera préservé de façon absolue. Toutefois, je vous assure que, dans le mémoire ou dans les documents liés à la recherche, votre nom sera remplacé par un nom fictif et qu'il ne sera pas mention de la région où est situé votre centre de femme.

Il est entendu que les renseignements recueillis lors de l'entrevue sont confidentiels et que seule l'étudiante/chercheuse Sarah-Maude Le Gresley, responsable du projet et sa directrice de recherche, Elizabeth Harper, auront accès à l'enregistrement de votre entrevue et au contenu de sa transcription. Le matériel de recherche (enregistrement numérique et transcription codée) ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés séparément sous clé par la personne responsable du projet pour la durée totale du projet. Les enregistrements ainsi que les formulaires de consentement seront détruits 5 ans après les dernières publications des résultats de recherche.

Participation volontaire

Votre participation à ce projet est volontaire. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans aucune contrainte ou pression extérieure et que, par ailleurs, vous êtes libre de mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette recherche. Dans ce cas, les renseignements vous concernant seront détruits. Votre accord à participer implique également que vous acceptez que la responsable du projet puisse utiliser aux fins de la présente recherche (incluant la publication d'articles, du mémoire, et de la présentation des résultats lors de conférences ou de communications scientifiques) les renseignements recueillis, à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement à moins d'un consentement explicite de votre part.

Compensation financière

Votre participation à ce projet est offerte gratuitement.

Questions sur le projet et sur vos droits

Vous pouvez contacter la personne responsable du projet, Sarah-Maude Le Gresley (le_gresley.sarah-maude@courrier.uqam.ca / 514-967-3757) pour des questions additionnelles sur le projet. Vous pouvez également discuter avec la direction de recherche, Elizabeth Harper (harper.elizabeth@uqam.ca/514-987-3000 #5035), des conditions dans lesquelles se déroule votre participation et de vos droits en tant que personne participant à la recherche. Le projet auquel vous allez participer a été approuvé sur le plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains par le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants (CERPE) de la Faculté des sciences humaines de l'UQAM. Pour toute question ne pouvant être adressée à la direction de recherche ou pour formuler une plainte ou des commentaires, vous pouvez contacter la présidente du comité par l'intermédiaire de la coordination du CERPE : cerpe4@uqam.ca, 514 987-3636.

Remerciements

Votre collaboration est importante pour la réalisation de ce projet et nous tenons à vous en remercier.

*Signatures**Participante*

Je reconnais avoir lu le présent formulaire et consens volontairement à participer à ce projet de recherche. Je reconnais aussi que la personne responsable du projet a répondu à mes questions de manière satisfaisante et que j'ai disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer. Je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme ni justification à donner. Il me suffit d'en informer la personne responsable du projet.

Je souhaite être informée des résultats de la recherche lorsqu'ils seront disponibles :
 oui non

Nom, en lettres moulées, et coordonnées

Signature de la participante

Date

Personne responsable du projet

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages et les risques du projet à la personne participante et avoir répondu au mieux de ma connaissance aux questions posées.

Signature de la personne responsable

Date

APPENDICE B

AFFICHE DE RECRUTEMENT

INTERVENANTES DE CENTRES DE FEMMES RECHERCHÉES POUR PARTICIPER À UNE ENTREVUE INDIVIDUELLE

Cette recherche menée dans le cadre du mémoire de maîtrise en travail social et études féministes porte sur les pratiques féministes et sur la manière dont l'intersectionnalité s'y articule en contexte d'intervention auprès des femmes issues de l'immigration.

Elle vise à :

- ✓ Mieux connaître les pratiques féministes des centres de femmes en contexte d'intervention auprès des femmes issues de l'immigration
- ✓ Explorer des perspectives intersectionnelles en intervention

Pour participer :

- 1) Vous êtes intervenante dans un centre de femmes de Montréal, Laval ou Rive-Sud de Montréal
- 2) Vous intervenez auprès des femmes issues de l'immigration
- 3) Vous cumulez plus de deux ans d'expérience en intervention
- 4) Vous voulez partager votre expérience d'intervention et vous exprimer sur l'approche intersectionnelle
- 5) Vous êtes disponible pour une entrevue d'environ 90 minutes

INTÉRESSÉE ?

Veillez contacter Sarah-Maude Le Gresley
le_gresley.sarah-maude@courrier.uqam.ca / 514-967-3757
Sous la direction d'Elizabeth Harper : harper.elizabeth@uqam.ca

APPENDICE C

GRILLE D'ENTRETIEN

Titre de la recherche⁹ : Repérer l'intersectionnalité en intervention auprès des femmes issues de l'immigration : analyse des pratiques féministes en centre de femmes

Étudiante/chercheure : Sarah-Maude Le Gresley, École de travail social, UQAM.

Quelques consignes avant de commencer l'entrevue :

1. Présenter le projet de recherche et expliquer le formulaire de consentement
2. Répondre aux questions de la participante
3. Obtenir son consentement et sa signature
4. Expliquer le rôle de l'intervieweuse :
 - Laisse un maximum de place pour entendre la personne interviewée
 - Ne cherche pas à obtenir la bonne ou la mauvaise réponse
 - Guide et accompagne la personne interviewée lors de l'entrevue

9 Titre initial de la recherche.

Questions – entrevue semi-dirigée selon la méthode de récit de pratique

Thème A : Expérience d'intervention auprès d'une femme issue de l'immigration

J'aimerais que vous me racontiez une situation dans laquelle vous êtes intervenues auprès d'une femme issue de l'immigration et où l'approche intersectionnelle faisait sens pour vous.

- Décrivez-moi la situation de cette femme ?
- Et son parcours ?
- Comment expliquez-vous son arrivée au centre ?
- Comment la femme a-t-elle décrit sa situation ?

Avant de rencontrer cette femme, quelles étaient les connaissances que vous mobilisiez par rapport à sa situation ?

- Comment êtes-vous intervenue dans cette situation ?
- Au moment de l'accueil, qu'avez-vous fait avec elle pour établir un premier contact ?
- Quelles ont été vos premières impressions ?
- Qu'est-ce qui vous a passé par la tête lorsqu'elle vous partageait son histoire ?
- Quelles ont été les conditions dont il a fallu tenir compte dans cette situation d'intervention ?
- D'après vous, qu'est-ce qui explique la situation de cette femme ?
- Quelles questions lui avez-vous posées pour documenter sa situation ?
- Quels aspects ont été importants à travailler avec elle suite à l'écoute de son histoire ?

Thème B : Retour sur l'expérience d'intervention

Quels constats faites-vous par rapport à l'intervention effectuée ?

- Qu'est-ce qui a fonctionné ?
- Qu'est-ce qui a été plus difficile ?
- Quelles ont été les démarches ? Sur quels aspects de sa condition avez-vous travaillé ?
- Comment en êtes-vous arrivé à faire ces choix-là ?

Quel effet votre intervention a-t-elle eu (positif ou négatif) par rapport à la situation de cette femme ?

Si vous aviez à refaire ce genre d'intervention, feriez-vous les choses autrement ?

- Quelle aurait été l'intervention idéale selon vous ?
- Quels moyens seraient nécessaires pour mettre en place une telle intervention ?
- Pourquoi avoir choisi de partager cette intervention et la situation de cette femme plutôt qu'une autre ?

Si vous aviez un conseil à donner à un autre centre de femmes, que serait-il ?

Thème C : Opinion sur l'approche intersectionnelle

Dernièrement dans les milieux féministes, des discussions ont lieu à propos de l'intersectionnalité :

- En avez-vous entendu parler ?
- Qu'en pensez-vous ?
D'après vous, l'intersectionnalité influence ou peut influencer votre pratique ?

Conclusion

Avant de terminer l'entrevue, aimeriez ajouter des éléments et qui n'ont pas été discutés ?

- Pourquoi avez-vous participé à cette recherche ?
- Qu'est-ce que cela vous a fait de parler de votre pratique ?

Remercier la participante.

APPENDICE D

QUESTIONNAIRE POUR LES INTERVENANTES

Consignes : - toutes les réponses sont facultatives
- cocher plus d'une case, si nécessaire

A. Profil de la participante

1. Scolarité complétée :

Secondaire complété [...] Formation professionnelle [] Niveau collégial []
Niveau universitaire : certificat [] 1er cycle [] 2e cycle [] 3e cycle []

2. Domaine d'études : _____

3. Nombre d'années d'expérience de travail :

Au sein de l'organisme : _____

Total d'années d'expérience en intervention : _____

4. Langues parlées: Français [] Anglais []

Autre, précisez : _____

5. Lieu de naissance : _____

B. Profil du centre de femme

6. Nom du centre de femmes : _____

7. Localisation du centre : Région : _____

8. Type de clientèle desservie : Femmes issues de l'immigration []
Femmes non issues de l'immigration [] Femmes réfugiées/sans-statut []
Autre, précisez : _____

9. Types d'activités offertes :

10. Informations sur l'équipe de travail :

Nombre d'intervenantes : _____

Langues parlées au sein de l'équipe : Français [] Anglais []

Autre, précisez : _____

Merci de votre collaboration

Sarah-Maude Le Gresley

BIBLIOGRAPHIE

- Angers, D. (2014). Les histoires des « Bindi girls of Montreal » : L'approche narrative de groupe ancré dans l'intersectionnalité : Essai de stage. [Document non publié] Université du Québec à Montréal.
- Bardin, L. (2001, 1977). *L'analyse de contenu*. Paris : PUF.
- Belleau, J. (1994). Le féminisme « tricoté serré » en question. Le renouvellement des pratiques organisationnelles féministes d'après les perspectives de femmes de minorités ethnoculturelles. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal.
- Bernier, A. (2014). Démarche de travail social de groupe orientée vers l'empowerment chez un groupe de femmes immigrantes qualifiées, le passage à l'action collective : Essai de stage. [Document non publié] Université du Québec à Montréal.
- Bilge, S. (2014). Le blanchiment de l'intersectionnalité. *Recherches féministes*, 28(2), 9-32.
- Bilge, S. (2014). La pertinence de Hall pour l'étude de l'intersectionnalité. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 62- 81.
- Bilodeau, G. (2005). *Traité de travail social*. Rennes : Éditions de l'École nationale de la santé publique.
- Boisclair, O., Bourgault, F., Catellier, J., et Valois-Nadeau F. (2010). L'intervention féministe dans les centres de femmes : en action pour un monde plus juste! [Chapitre de livre] Dans C. Corbeil et I. Marchand (dir.), *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui, portrait d'une pratique sociale diversifiée*. (p.211-227) Montréal : Les Éditions du remue-ménage.
- Bourque D. et Maillé, C. (2015). Actualité de l'intersectionnalité dans la recherche féministe au Québec et dans la francophonie canadienne. *Recherches féministes*, 28(2), 1-8.
- Brassard, F., Litovchenko, T., Chouakri, Y. et Pires, R. (2011). *Guide Réalités et besoins des femmes immigrées et racisées et ressources femmes*. Montréal : Table

de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes. Récupéré de <http://tcri.qc.ca>

Burman, E., Smailes, S. et Chantler, K. (2004). Culture as a barrier to service provision and delivery: domestic violence services for minoritized women. *Critical Social Policy*, 24(3), 332-357.

Carbin, M. et Edhenheim, S. (2013). The intersectional Turn in Feminist Studies: A Dream of A Common Language. *European Journal of Women's Studies*, 20(3), 233-248.

Caron, R. et Damant, D. (2014). Le féminisme postcolonial à l'épreuve : comment échapper au « piège binaire ». *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 142-156.

Castro Zavala, S. (2013). Politique d'immigration : femmes et violence conjugale dans le contexte québécois. *Alterstice*, 3(2), 97-109.

Celis L., Blais-Dowdy E., Paquet, S., Duchesne, A. et Comité Femmes du Comité des Organismes Sociaux de Saint-Laurent. (Mars 2017). *Les femmes laurentiennes. Portrait socioéconomique et stratégies pour répondre à leurs besoins*. Montréal : Les Cahiers du CRIEC et Services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal. Récupéré de <https://criec.uqam.ca>

Chabat M., Damant, D. et Flynn, C. (2014). Analyse intersectionnelle de l'oppression de mères racisées en contexte de violence conjugale. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 97-110.

Chamberland, L. et Thérroux-Séguin, J. (2014). Les stéréotypes à l'égard des gais et lesbiennes : des révélateurs de l'intersection entre genre et sexualité. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 82-96.

Choffat, D. et Martin, H. (2014). L'intervention sociale en faveur des femmes migrantes à l'intersection des rapports sociaux de sexe, de race et de classe. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 157-170.

Combahee River Collective. (1982 [1977]). Déclaration du Combahee River Collective. [Chapitre de livre] Dans J. Falquet (dir.), *(Ré) articulation des rapports sociaux de sexe, classe et « race »* (p. 53-67). Paris : CEDREF-Université Paris 7.

Comité de réflexion sur la situation des femmes immigrées et racisées et Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes. (2012, janvier). *Projet sur la situation des femmes immigrées et racisées au*

Québec : rapport de tournée auprès des femmes immigrées et racisées. Montréal. Récupéré de <https://etatsgeneraux2012.files.wordpress.com/2012/02/rapport-1.pdf>

- Commission Ontarienne des droits de la personne. (2001). Approche intersectionnelle de la discrimination pour traiter les plaintes relatives aux droits de la personne fondée sur des motifs multiples. Ontario : Direction des politiques et de l'éducation. Récupéré de <http://www.ohrc.on.ca>
- Corbeil, C.; Paquet, D. A., Lazure, C. et Legault, G. (1983, 1992). *L'intervention féministe : l'alternative des femmes au sexisme en thérapie.* (1^{ère} et 2^{ème} éditions). Montréal : Éditions coopératives Saint-Martin.
- Corbeil, C. et Marchand, I. (2006). Penser l'intervention féministe à l'aune de l'approche intersectionnelle ; défis et enjeux. *Nouvelles pratiques sociales*, 19(1), 40-57.
- Corbeil, C. et Marchand, I. (2007, janvier). L'intervention féministe intersectionnelle : un nouveau cadre d'analyse pour répondre aux besoins pluriels des femmes marginalisées et violentées. Récupéré de https://unites.uqam.ca/arir/pdf/interventionfeminineintersectionnelle_marchand_corbeil.pdf
- Corbeil, C. et Marchand, I. (2010). Témoigner d'une approche plurielle : l'intervention féministe au XXI^e siècle [Chapitre de livre]. Dans C. Corbeil et I. Marchand (dir.), *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui, portrait d'une pratique sociale diversifiée.* (p.9-20). Montréal : Les Éditions du remue-ménage.
- Corbeil, C., Harper, E., Marchand, I., Fédération des maisons d'hébergement pour femmes et Le Gresley S-M. (2014, mars). *Intersectionnalité et intervention : Paroles d'intervenantes et de directrices de maison d'hébergement pour femmes.* Affiche présentée aux Journées de la recherche et des savoirs en travail social, Montréal, Québec.
- Corbeil, C. Harper, E., Marchand, I., Fédération des maisons d'hébergement pour femmes et Le Gresley, S-M. (2018). L'intersectionnalité, tout le monde en parle! Résonance et application au sein des maisons d'hébergement pour femmes vivant de multiples enjeux. Rapport de recherche. Montréal : Services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal.
- Couturier, Y. et Huot, F. (2003). Discours sur la pratique et rapport au théorique en intervention sociale : explorations conceptuelles et épistémologiques. *Nouvelles pratiques sociales*, 16(2), 106-124.

- Crenshaw, W. K. (2005). Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur. *Cahiers du genre*, (39), 51-82.
- Crenshaw, W. K. (1991). Mapping the Margins of Intersectionality, Identity Politics and Violence Against Women of Color. *Stanford Law Review*, 43(6), 1241-1299.
- Davis, K. (2008). Intersectionality as buzzword: sociology of science perspective on what makes a feminist theory successful. *Feminist Theory*, 67-85. Récupéré de <https://doi.org/10.1177/1464700108086364>
- Descarries, F. (2005). Le mouvement des femmes québécois : état des lieux. *Cités* 23(3), 143-154.
- Desmarais, D. et Jouthe, E. (1993). Un projet intercompréhensif de théorisation des pratiques sociales. *Nouvelles pratiques sociales*, 6(1), 131-141.
- Desroches M.-È. (2015). L'analyse intersectionnelle et l'approfondissement de la compréhension des violences sexistes par Femmes et Villes international. *Recherches féministes*, 28(2), 81-100.
- Dhamoon, R. (2011). Considerations on Mainstreaming Intersectionality. *Political Research Quarterly*, 64(1), 230-243. Récupéré de <https://doi.org/10.1177/1065912910379227>
- Dorlin E. (2008). *Black feminism*. Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000. Paris : L'Harmattan.
- Drolet, M. (2013). L'intervention individuelle en travail social et son processus. Un choix d'angle pour l'analyse et l'action [Chapitre de livre]. Dans Harper, E. et Dorvil, H. (dir.), *Le travail social Théories, méthodologies et pratiques* (p.171-190). Montréal : Presse de l'Université du Québec.
- Enns, C.Z. (2004). *Feminist theories and feminist psychotherapies. Origins, themes and diversity*. New-York : Haworth.
- Evans, K. Kincade, E. et Seem, S. (2011). *Introduction to feminist therapy. Strategies for Social and Individual Change*. California : SAGE.
- Fédération des femmes du Québec. (2013, novembre). Cahier du Forum des états généraux du féminisme : *Réaliser notre projet féministe de société, allons-y!* Montréal : Fédération des femmes du Québec. Récupéré de

<http://www.ffq.qc.ca/wp-content/uploads/2014/03/Cahier-du-Forum-complet.pdf>

Fédération des femmes du Québec. (2013, décembre). *Pour la laïcité, sans domination. Mémoire sur le projet de loi no 60*. Montréal : Fédération des femmes du Québec. Récupéré de <http://www.ffq.qc.ca/2014/03/pour-la-laicite-sans-domination/>

Flynn C., Damant, D. et Bernard, J. (2014). Analyser la violence structurelle faite aux femmes à partir d'une perspective intersectionnelle. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 28-41.

Flynn, C., Lessard, G., Montminy, L. et Brassard, R. (2013). Sortir la violence de sa vie, sans sortir de l'autochtonie : l'importance de mieux comprendre les besoins des femmes autochtones en milieu urbain. *Alterstice*, 3(2), 27-xxx. Récupéré de <http://www.alterstice.org>

Fondation Filles d'action, Glass J. et Tunstall, L. (2013, mars). *Au-delà des apparences, dossier d'information sur les principaux enjeux touchant les filles au Canada*. Montréal : Fondation filles d'action. Récupéré de http://girlsactionfoundation.ca/files/gaf-1302_beyond_appearances_french_final.pdf

Guay, C. et Thibault, M. (2012). Libérer les mots : pour une utilisation éthique de l'approche biographique en contexte autochtone. *Éthique publique*, 14(1), [s.p]. doi : 10.4000/ethiquepublique.956

Grawitz, M. (1996). *Méthodes des sciences sociales* (10^e édition). Paris : Dalloz.

Harper, E., Khoury, E. et Taïbi, B. (2011). La violence dans la vie des filles et des jeunes femmes autochtones au Canada : dans une optique intersectionnelle. *CRI-VIFF, Fiche synthèse-connaissances-janvier 2011* (5). Récupéré de <http://www.criviff.qc.ca>

Harper, E. avec la collab. de Taïbi, B., Caron, N. et Leduc, V. (2012). Regards sur l'intersectionnalité. *CRI-VIFF, Collection Étude et Analyses* (44). Récupéré de <http://www.criviff.qc.ca>

Harper, E. (2013). Ancrages théoriques entre l'intersection et les pratiques narratives en travail social. [Chapitre de livre]. Dans E. Harper et H. Dorvil (dir.), *Le travail social Théories, méthodologies et pratiques*. (p. 47-67). Montréal : Presse de l'Université du Québec.

- Harper, E. et Kurtzman, L. (2014). Intersectionnalité : regards théoriques et usages en recherche et en intervention féministes : présentation du dossier. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2),15-27.
- Harper, E. (2014). Les expériences des femmes immigrantes vivant de la violence dans un contexte conjugal : ancrages théoriques entre l'intersectionnalité et les approches narratives dans la production de récits alternatifs. [Chapitre de Livre] Dans M. Rinfret-Raynor, M.-M. Cousineau, É. Lesieux, S. Gauthier et É. Harper (dir.), *Violences envers les femmes. Réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation* (p. 77-98). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Harper, E. (2016). Introduction à la méthodologie et aux pratiques en travail social. La méthodologie d'intervention en travail social : concepts clés : Notes de cours TRS-6705. Université du Québec à Montréal, École de travail social.
- Harper, E., Le Gresley, S-M. et Chouakri, Y. (2017, avril). Bilan des réalisations en matière de violence à l'égard des femmes immigrées et racisées : Présentation des résultats chez les regroupements féministes et leur membres. Communication présentée à la Journée bilan des États généraux sur la situation des femmes immigrées et racisées 2012-2017 de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes, Montréal, Québec.
- Harper, E. (sous presse). Violence Against Immigrant Women in a Conjugal Context: The Uses of an Intersectional Theoretical. (Thèse de doctorat). Université de Montréal.
- Healy, K. (2000). Practising Social Work : Why Context Matters. [Chapitre de livre] Dans K. Healy (dir.), *Social Work Theories in Context : A Critical Introduction* (p. 1-16). London : Sage.
- Healy, K. (2005). *Social Work Theories in Context : Creating Frameworks for Practice*. London : Palgrave Macmillan.
- Healy, K. (2011). *Social Work Methods and Skills : The Essential Foundations of Practice*. London : Palgrave Macmillan.
- Herla, R. (2010). Violence conjugale et intersectionnalité. *CVFE-Analyses*. Récupéré de <http://www.cvfe.be>
- Hill Collins P. et Bilge S. (2016). *Intersectionality*. Cambridge : PolityPress.

- Hill Collins P. (2016). *La pensée féministe noire*. Montréal : Les éditions du remue-ménage.
- Hirata, H., Laborie, F., Le Daoré H. et Senotier D. (2004). *Dictionnaire critique du féminisme* (2e éd.). Paris : Presses universitaires de France.
- hooks, b. (2015). *Ne suis-je pas une femme ? Femmes noires et féminisme*. Paris : Éditions Cambourakis.
- Hulko, W. (2009). The Time and Context-Contingent Nature of Intersectionality and Interlocking Oppressions. *Journal of Women and Social Work*, 24(1), 44-55.
- Hulko, W. (2015). Operationalizing intersectionality in feminist social work research: Reflections and techniques from research with equity-seeking groups. [Chapitre de livre]. In Wahab, S., Anderson-Nathe, B., & Gringeri, C. (Eds.), *Feminisms in Social Work Research: Promise and possibilities for justice-based knowledge* (p.69-89). London: Routledge Press.
- Huot, F. et Couturier, Y. (2003). L'examen des usages de la théorie en intervention sociale. *Nouvelles pratiques sociales*, 16(2), 19-29.
- Huot, F. (2013). Interactions et pratiques du théorique en travail social. Dans E. Harper et H. Dorvil (dir.), *Le travail social Théories, méthodologies et pratiques* (p.115-126). Montréal : Presse de l'Université du Québec.
- Kebabza, H. (2006). L'universel lave-t-il plus blanc ? Race, racisme et système de privilèges. Dans J Falquet (dir.), *(Ré) articulation des rapports sociaux de sexe, classe et « race »* (p.145-170). Paris : CEDREF- Université 7.
- Lacharité, B. et Pasquier, A. (2014). L'intersectionnalité appliquée : un projet pilote à Montréal. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 251-265.
- Lacroix, M. et Sabbah, C. (2008, décembre). *La violence sexuelle en contexte de guerre ou de conflits ethniques : l'intervention auprès des femmes réfugiées*. Synthèse rédigée par S. Gravel (12). Montréal : Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes. Récupéré de <http://www.criviff.qc.ca/>.
- Lambley, M., Jimenez, E., Cousineau, M-M. et Pontel, M. (2014). L'approche intersectionnelle pour mieux comprendre le mariage forcé des femmes immigrantes à Montréal. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 127-141.

- Lamoureux, D. (2016). Traduire Black Feminist Thought. [Chapitre de livre]. Dans P. Hill Collins. *La pensée féministe noire*. (p.9-15). Montréal : Les éditions du remue-ménage.
- Lee, E. et Brotman S. (2014). SPEAK OUT! Structural Intersectionality and Anti-Oppressive Practice with LGBTQ Refugees in Canada. *Canadian Social Work Review*, 30(2), 157-183.
- Legault G. (1993). Femmes immigrantes : problématiques et intervention féministe. *Service social*, 42(1), 63-80.
- Lemercier, E. (2014). Heurs et malheurs de la lutte contre une pratique sexiste racisée. Regard de médiatrices interculturelles « africaines » mobilisées contre l'excision. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 171-186.
- L'R des centres de femmes du Québec. (s.d). Récupéré de <http://www.rcentres.qc.ca>
- L'R des centres de femmes du Québec. (1993). [Document PDF]. *Actes de colloque. Femmes différentes et semblables*. Récupéré de <http://www.rcentres.qc.ca/files/femmes-differentes-et-semblables.pdf>
- Maillé, C. (2007). Réception de la théorie postcoloniale dans le féminisme québécois. *Recherches féministes*, 20(2), 91-111.
- Maillé, C. (2014). *Mots d'ouverture*. Communication présentée au Colloque Femmes racisées et recherche féministe au Québec, ACFAS, Concordia University, Montréal.
- Marchand, I. et Ricci, S. (2010). Sexisme et racisme : la diversité ethnoculturelle, défi au mouvement féministe. Dans C. Corbeil et I. Marchand (dir.), *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui, portrait d'une pratique sociale diversifiée*. (p. 65-87). Montréal : Les Éditions du remue-ménage.
- Masson, D. (2013). Femme et handicap. *Recherches féministes*, 26(1), 11-129.
- Mattsson, T. (2014). Intersectionality as a Useful Tool: Anti-Oppressive Social Work and Critical Reflection, *Journal of women and social Work*, 29 (1), 8-17.
- Mayer, R., Ouellet, F., Saint-Jacques, M-C. et Turcotte, D. (2000). *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Boucherville : Gaëtan Morin Éditeur.

- Molgat, M. (2007). Définir le travail social. [Chapitre de livre] Dans J-P Deslauriers et Hurtubise, Y (dir.), *Introduction au travail social* (p. 19-40). Laval : PUL.
- Mongeau, P. (2011). Réaliser son mémoire ou sa thèse : côté Jeans & côté Tenue de soirée. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Mucchielli, A. (1996). Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales. Paris: Armand Colin.
- Murphy, Y., Hunt, V., Zajicek, A.M., Norris, A. et Hamilton, L. (2009). Incorporating intersectionality in Social Work Practice, *Research, Policy and Education*. Washington : NASW Press.
- Ollivier, M. et Tremblay, M. (2000). *Questionnements féministes et méthodologies de la recherche*. Paris et Montréal : L'Harmattan.
- Osmani, F. (2002). L'égalité pour toutes? L'engagement féministe et les droits des immigrantes au Québec. *Recherches féministes*, 15(2),141-151.
- Oxman-Martinez, J. et Krane J. (2005). Un décalage entre théorie et pratique? Violence conjugale et femmes issues des minorités ethniques. *Journal international de victimologie*, 3(3), 1-10.
- Pagé, G. (2012). *Feminism à la Québec : Ideological Travelings of American and French Thought (1960-2010)*. (Thèse de doctorat). University of Maryland at College Park. Récupéré de <http://drum.lib.umd.edu/handle/1903/12740>
- Pagé, G. (2014). Sur l'indivisibilité de la justice sociale ou pourquoi le mouvement féministe québécois ne peut faire l'économie d'une analyse intersectionnelle. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 200-217.
- Pagé G. et Pires, R. (2014). *L'intersectionnalité en débat : pour un renouvellement des pratiques féministes au Québec*. Montréal : Fédération des femmes du Québec et Services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal.
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2008). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. (2^e édition) Paris : Armand Collin.
- Québec. Secrétariat à la condition féminine. (2015, octobre) *Portrait statistique de l'évolution de l'égalité entre les femmes et les hommes*. [Document PDF] Québec : Gouvernement du Québec. Récupéré de <http://www.scf.gouv.qc.ca>

- Québec. Conseil du statut de la femme. (2017, 12 juin). *Portrait des Québécoises en 8 temps. Éditions 2017*. [Document PDF] Québec : Gouvernement du Québec. Récupéré de <https://www.csf.gouv.qc.ca>
- Quivy R. et Van Campenhoudt, L. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales* (4^e éd. revue et augmentée). Paris : Dunod.
- Rinfret-Raynor, M., Brodeur, N., Lesieux et É. Dugal, N. (2013, Février). Adaptation des interventions aux besoins des immigrants-es en situation de violence conjugale : état des pratiques dans les milieux d'intervention. *CRI-VIFF coll. Études et Analyses 45*. Récupéré de www.criviff.qc.ca
- Showden, C. (2011). *Choices women make: Agency in Domestic violence, Assisted Reproduction, and Sex Work*. London : University of Minnesota Press.
- Simpson, J. (2009). *Un monde pour tout le monde : une trousse à outils pour appliquer l'intersectionnalité*. Ottawa : Institut canadien de recherche sur les femmes. Récupéré de www.criaw-icref.ca
- Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes et Comité de réflexion sur la situation des femmes immigrées et racisées. (2010, février). *Enquête exploratoire sur les pratiques des regroupements féministes en regard des femmes immigrantes et racisées*. Montréal. Récupéré de <http://rosini.qc.ca>
- Table des groupes de femmes de Montréal. (2009, août). *Projet « La caravane des solidarités féministes », Femmes immigrantes nouvellement arrivées et égalité entre les sexes : état de la situation dans la région de Montréal*. Montréal. Récupéré de <http://www.tgfm.org/>
- Table des groupes de femmes de Montréal. (2013, janvier). *S'engager à mieux intégrer : Recueil et guide pour les organismes communautaires mixtes vers une équipe diversifiée, égalitaire et inclusive des femmes immigrantes et racisées*. Montréal : Récupéré de <http://www.tgfm.org/files/RecueilEtGuide.pdf>
- Taïbi, B. (2013). *Violence conjugale et ressources mobilisées : une analyse intersectionnelle d'expériences de femmes arabo-musulmanes au Québec*. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal. Récupéré de <http://www.archipel.uqam.ca/6095/>
- Tilman, F. (1996). *Comment parler de sa pratique pour la faire partager? META Atelier d'histoire et de projet pour l'éducation*, 18-28. Récupéré de <http://www.meta-educ.be/textes/parler-de-sa-pratique.pdf>

- Van de Sande, A. (2011). Le processus d'intervention en quatre étapes. [Chapitre de livre]. Dans M-A. Beauvolks, A. Van de Sande et R. Gilles (dir.), *Le travail social, Théories et pratiques* (154-179). Montréal : Gaëtan Morin éditeur.
- Wahab, S., Anderson-Nathe, B. et Gringerie, C. (2015). Introduction. [Chapitre de livre]. In Wahab, S., Anderson-Nathe, B., & Gringeri, C. (Eds.), *Feminisms in Social Work Research: Promise and possibilities for justice-based knowledge* (p.1-15). London: Routledge Press.
- Walton, D. (2010). Training for change: practical tools for intersectional workshop. Rainbow Health Network. Récupéré de <http://www.oaith.ca/assets/files/Publications/Intersectionality/Practical-tools-intersectional-workshops.pdf>
- Zufferey, C. (2015). Intersectional feminism and social work. Responses to homelessness. [Chapitre de livre]. In Wahab, S., Anderson-Nathe, B., & Gringeri, C. (Eds.), *Feminisms in Social Work Research: Promise and possibilities for justice-based knowledge* (p.69-89). London: Routledge Press.